



Livret de l'étudiant de philosophie

[2025-2026]



UFR Lettres et langages
Pôle Humanités

Nantes Université

Sommaire

Présentation de l'UFR Lettres et langages	3
Modalités d'inscription	4
Journées d'accueil	5
Présentation du département de philosophie	7
Calendrier universitaire	11
Organisation du département – Équipe pédagogique	12
Enseignements assurés par le département de philosophie	14
Les échanges internationaux	15
Informations diverses	17
Dispositif d'orientation intégré tout au long de la Licence	18
Validation de l'engagement étudiant	21
Initiation à la recherche -Séminaire du CAPHI	23
Réorientation et régime spécial	24
Culture et compétences numériques	26
Tableaux de présentation Licence	28
Licence année 1	32
Licence année 2	49
Licence année 3	71
Contrôle des connaissances et examens	93
Présentation du Master	145
Master 1	148
Master 2	150
Programme des enseignements et bibliographies	158
Règlement du contrôle des connaissances du Master	185
Ressources	202
La vie du campus à l'UFR Lettres et Langages	204
Sigles	206

L'UFR LETTRES ET LANGAGES

1. Présentation de l'UFR Lettres et Langues

L'UFR Lettres et Langues est née en septembre 2001 du regroupement volontaire de ses Départements. Riche de sa pluridisciplinarité, elle abrite des équipes de recherche diversifiées et reconnues dont elle encourage les nombreuses activités.

Départements :

- Lettres modernes
- Lettres anciennes
- Philosophie
- Sciences de l'éducation
- Sciences du langage

L'UFR Lettres et Langues propose dans son offre de formation des licences et masters que vous pouvez découvrir [ICI](#).

Les laboratoires et la recherche :

L'UFR Lettres et Langues possède cinq équipes de recherche. Elles sont rattachées aux Écoles Doctorales du domaine Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales :

- Centre Atlantique de Philosophie (**PCAPHI**)
- Centre de recherche en éducation de Nantes (CREN)
- Laboratoire de Linguistique de Nantes (LLing)
- Centre François Viète d'Histoire des Sciences et des Techniques (CFV)
- Littératures Antiques et Modernes (LAMo)

Pour plus d'informations sur les laboratoires et leurs équipes de recherche : [ICI](#)

2. Modalités d' inscription

L'inscription administrative est annuelle, conformément aux dispositions nationales. Elle se réalise auprès du **service scolarité** du Pôle « Humanités », Bâtiment Tertre, pour l'UFR Lettres et Langages .

L'inscription pédagogique est effectuée en début d'année universitaire pour les deux semestres, dans l'intranet des étudiants et auprès de la Scolarité du Pôle « Humanités », Bâtiment Tertre.

<https://www.univ-nantes.fr/sinscrire/les-services-scolarite>

Les inscriptions pédagogiques conditionnent les inscriptions aux examens. L'étudiant doit vérifier ses inscriptions pédagogiques au début de chaque semestre et à réception du calendrier d'examens avant chaque session, aucune modification n'est acceptée pendant les examens.

Secrétariat administratif – Scolarité du Pôle Humanités

Faculté des Lettres et Sciences Humaines
Chemin de la Censive du Tertre - BP 81227
44312 NANTES Cedex

scolarite-lettres@univ-nantes.fr

Bâtiment Tertre

3. Journées d'accueil

Licence 1^e année

Lundi 08 septembre 2025

11h00 à 13h00, Censive, salle C001 : Réunion de rentrée obligatoire avec Agnès GRIVAUX, directrice du département et Ivahn SMADJA, responsable de la L1. Rencontre avec les tuteurs étudiants et constitution des groupes.

14h-15h30, Censive, salle C001 : MTU 1 « Prendre ses marques à l'université » (obligatoire).

15h30-16h30, Censive, salle C001 : Présentation plus détaillée de la spécialité « Humanités et musique » avec Vincent GRANATA.

Mardi 09 septembre 2025

14h-18h, Amphi 446 (FLCE) : Exercice sur table (dissertation).

Mercredi 10 septembre 2025

14h-16h, salle C001 : « Initiation aux ressources numériques » (obligatoire) avec Reda TAGRI.

Étudiants dont les noms de famille commencent par les lettres de A à L

Apportez vos appareils numériques (téléphones-tablettes-ordinateurs portables) pour les configurer et accéder aux ressources de l'université.

Jeudi 11 septembre 2025

8h-10h, Censive, salle C001 : « Initiation aux ressources numériques » (obligatoire) Étudiants dont les noms de famille commencent par les lettres de M à Z. Apportez vos appareils numériques.

10h-10h30, Censive, salle C001 : Présentation Langue et culture de l'Antiquité

10h30-12h30, Censive, Amphi 2 : MTU 2 « Vie universitaire et vie du campus » (obligatoire).

Licence 2^e et 3^e années

Mardi 09 septembre 2025

15h30 à 17h00, Censive, salle C003 : Réunion de rentrée, avec Bruno GNASSOUNOU (responsable L2) et Cyrille MICHON (responsable L3).

Licence 3^{ème} année :

Lundi 08 septembre 2025

10h-12h, Censive, Amphi 2 : Réunion d'information sur le contrat pédagogique obligatoire pour tous les L3 de l'UFR Lettres et Langages

Master 1 et 2

Mardi 09 septembre 2025

10h00-13h, Censive, salle C005 : Réunions de rentrée. M1 : 10h00-11h30 ; M2 Parcours Initiation à la recherche en philosophie : 11h30-13h00 avec Cyrille MICHON (responsable Master 1 et 2).

14h-15h30, Censive salle C006 : M2 Parcours Préparation supérieure à l'enseignement (PSE) avec Philippe CRIGNON (responsable Master PSE).

Master éthique

Rentrée le jeudi 11 septembre 2025 : 9h pour les M1, 10h30 pour les M2 (Censive, salle C022).

Lundi 15 septembre 2025 : M2 Parcours PSE :

9h30-17h30, Censive, salle C908 : Exercice sur table (dissertation).

LE DÉPARTEMENT DE PHILOSOPHIE

1. Présentation du département de philosophie

L'enseignement de la philosophie tel qu'il est assuré par le département de Philosophie de Nantes Université permet d'acquérir des qualités de réflexion, de structuration de la pensée, d'analyse des questions et des connaissances, d'écriture et d'expression.

Cet enseignement rigoureux prépare les étudiants qui le souhaitent aux concours de recrutement des professeurs, spécialement à l'agrégation de philosophie, et, sous réserve d'une formation complémentaire, au concours de recrutement des professeurs des écoles.

La discipline de pensée qu'implique l'apprentissage de la philosophie et les qualités qu'elle permet de développer sont également un atout précieux pour ceux qui ne se destinent pas à l'enseignement mais à diverses carrières dans l'administration, les métiers de la culture et de la communication, les métiers du secteur social, etc.

Pour plus d'informations, consulter :

<https://lettreslangages.univ-nantes.fr/departements/philosophie>

Contenus de l'enseignement

L'enseignement de la philosophie assuré par le département est schématiquement organisé en trois grands blocs : un bloc disciplinaire, introduisant aux principaux champs et auteurs de la tradition philosophique ; un bloc transversal, permettant de développer des compétences utiles pour le métier de philosophe et d'enseignant en philosophie ; un bloc complémentaire, ouvrant la perspective sur des domaines spécialisés, des thématiques contemporaines et des disciplines en dialogue avec la philosophie. À cela s'ajoute une préparation spécifique aux deux types d'exercice caractéristiques de la discipline : la dissertation et l'explication de texte.

Cet enseignement peut sembler austère au premier abord, et l'importance accordée à l'histoire de la philosophie peut sembler aride. Cependant, il faut insister sur le fait qu'il n'est pas possible d'élaborer une pensée originale et solide avant d'avoir longuement fréquenté les grands auteurs que la tradition a retenus. Le premier devoir d'un étudiant est donc de lire et de travailler ces auteurs, même lorsqu'ils ne font pas l'objet d'un enseignement. Il va de soi, d'autre part, qu'il n'y a pas de réflexion philosophique sans ouverture à d'autres champs disciplinaires. De nombreux enseignements complémentaires sont proposés dans cette optique. La pratique d'une langue est obligatoire (allemand, anglais, espagnol, grec, latin).

Accueil et conditions d'études

Le département de Philosophie offre un cadre propice à des études sérieuses et fécondes grâce avant tout à une importante bibliothèque de département – la BU Censive (philosophie-lettres anciennes) – qui complète les fonds de la BU Lettres.

Les effectifs, qui restent raisonnables (environ 390 étudiants), permettent d'avoir aisément des contacts avec les enseignants.

Perspectives professionnelles

Abstraction faite des carrières de l'enseignement, les principales possibilités professionnelles qui s'offrent aux étudiants de philosophie sont : l'ensemble des concours de la fonction publique, les métiers du livre (édition, documentation, librairie, bibliothèque), de la communication (journalisme, relations publiques, publicité), de la gestion et de l'administration des entreprises, de la formation et de l'insertion, du secteur culturel (documentation, arts et spectacles).

Pour plus d'informations, consulter :

<https://www.univ-nantes.fr/ressources-documentaires/orientation-parcours-metiers-les-ressources-documentaires-des-filieres-litteraires-1047673.kjsp?RH=1306763610383>

Cadre administratif

Le département de Philosophie, créé en 1967, fait partie de l'unité de formation et de recherche (U.F.R.) « Lettres et Langages », à laquelle appartiennent également les départements de Lettres Anciennes, Lettres Modernes, Sciences de l'Éducation, Sciences du Langage.

Les U.F.R. Géographie et Aménagement (IGARUN), Histoire – Histoire de l'Art et Archéologie, Langues et Cultures Étrangères (FLCE), Lettres et Langages, Psychologie constituent le pôle Humanités, l'un des quatre pôles de Nantes Université (les trois autres étant les pôles Sociétés, Sciences et technologies, Santé).

Le département de Philosophie se situe dans le bâtiment "Censive" du campus Lettres (Tertre-Censive), au premier niveau.

2. Référents

Responsables (voir aussi page 10)	<p>Directrice : Agnès GRIVAUX agnes.grivaux@univ-nantes.fr</p> <p><u>Licence :</u></p> <p>Direction des études : Denis MOREAU Denis.Moreau@univ-nantes.fr</p> <p>Responsable L1 : Ivahn SMADJA Ivahn.Smadja@univ-nantes.fr</p> <p>Responsable de l'orientation, liaison avec l'ens. secondaire : Vincent GRANATA</p> <p>Responsable L2 et des relations internationales : Bruno GNASSOUNOU Bruno.Gnassounou@univ-nantes.fr</p> <p>Responsable L3 : Cyrille MICHON Cyrille.Michon@univ-nantes.fr</p> <p>Spécialité « Humanités et musique » : Vincent GRANATA vincent.granata@univ-nantes.fr</p> <p><u>Master :</u></p> <p>Master Initiation à la recherche en philosophie : Cyrille MICHON cyrille.michon@univ-nantes.fr</p> <p>Master 2 PSE (concours) : Philippe CRIGNON philippe.crignon@univ-nantes.fr</p> <p>Master Éthique : Guillaume DURAND guillaume.durand@univ-nantes.fr</p>
Secrétariat pédagogique	Secrétariat du département de philosophie Mme Cécile YVON Bureau C109.2 Courriel : secretariat.philosophie@univ-nantes.fr

Le **guide de l'étudiant** peut être consulté à l'adresse suivante :
<https://lettreslangages.univ-nantes.fr/departements/philosophie>

3. CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2025/2026 - Pôle HUMANITÉS

	Du	au
Pré-rentrée et accueil	Lundi 8 septembre	Vendredi 12 septembre
Cours 1^{er} semestre	Lundi 15 septembre	Vendredi 12 décembre
<i>Vacances de la Toussaint</i>	Lundi 27 octobre	Dimanche 2 novembre
Rattrapage de cours - révisions	Lundi 15 décembre	Vendredi 19 décembre
<i>Vacances de Noël</i>	Lundi 20 décembre	Dimanche 4 janvier 2025
Examens 1^{er} semestre	Lundi 5 janvier	Samedi 16 janvier inclus
Cours 2nd semestre	Lundi 19 janvier	Jeudi 30 avril
<i>Vacances d'Hiver</i>	Lundi 21 février	Dimanche 01 mars
<i>Vacances de Printemps</i>	Lundi 11 avril	Lundi 26 avril
Examens 2nd semestre	Lundi 4 mai	Jeudi 21 mai inclus
Oraux, corrections, délibérations...	Vendredi 22 mai	Mardi 9 juin
Date limite d'affichage des résultats	Mardi 9 juin	
Examens 2nd session	Mercredi 17 juin	Mardi 30 juin inclus
Oraux, corrections, délibérations...	Mercredi 1^{er} juillet	Vendredi 10 juillet inclus
Date limite d'affichage des résultats	Vendredi 10 juillet	

Organisation du département

1. L'équipe pédagogique

Enseignants du département de Philosophie :

Les étudiants peuvent rencontrer les enseignants en prenant rendez-vous avec eux par courriel.

BECK Philippe

Bureau 125 – 02 53 52 22 68
philippe.beck@univ-nantes.fr

CARRANANTE Géraldine

Bureau 139 Attachée temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)

CRIGNON Philippe

Bureau 129 – Responsable master 2 PSE – préparation concours 02 53 52 22 71
philippe.crignon@univ-nantes.fr

DURAND Guillaume

Bureau 127 – Responsable Master Éthique - 02 53 52 22 65
guillaume.durand@univ-nantes.fr

GIAVATTO Angelo

Bureau 125 – Directeur du CAPhi – 02 53 52 22 69
angelo.giavatto@univ-nantes.fr

GNASSOUNOU Bruno

Bureau 119 – Responsable L2, échanges internationaux – 02 53 52 22 70
bruno.gnassounou@univ-nantes.fr

GRANATA Vincent

Bureau 137 – Responsable spécialité « Humanités et musique »
Vincent.granata@univ-nantes.fr

GRIVAUX Agnès

Directrice du département - 02 53 52 22 64
agnes.grivaux@univ-nantes.fr

LANG Patrick

En délégation au CNRS (Archives Husserl de Paris) pour 2025-2026

patrick.lang@univ-nantes.fr

MICHON Cyrille

Bureau 129 – Responsable L3, responsable Master 1 et 2 – 02 53 52 22 63

cyrille.michon@univ-nantes.fr

MOREAU Denis

Bureau 127 – Direction des études – 02 53 52 22 55

denis.moreau@univ-nantes.fr

MOUFLIER Camille

Bureau 139 - Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)

MUREZ Michael

En détachement au Collège de France pour 2025-2026

michael.murez@univ-nantes.fr

SMADJA Ivahn

Bureau 119 – Responsable L1 – 02 53 52 22 69

ivahn.smadja@univ-nantes.fr

THÉBERT Angélique

Bureau 137 - Directrice adjointe de l'UFR - 02 53 52 22 60

angelique.thebert@univ-nantes.fr

Autres responsables :**CHETAILLE Benoît**

Responsable BU Censive

Salle 111, Bâtiment Censive – 02 53 52 23 04.

Voir aussi pages 193-194.

Bureau des relations internationales

Faculté des Langues et Cultures Étrangères, 1^{er} étage, bureau 535 – 02.52.53.28.65

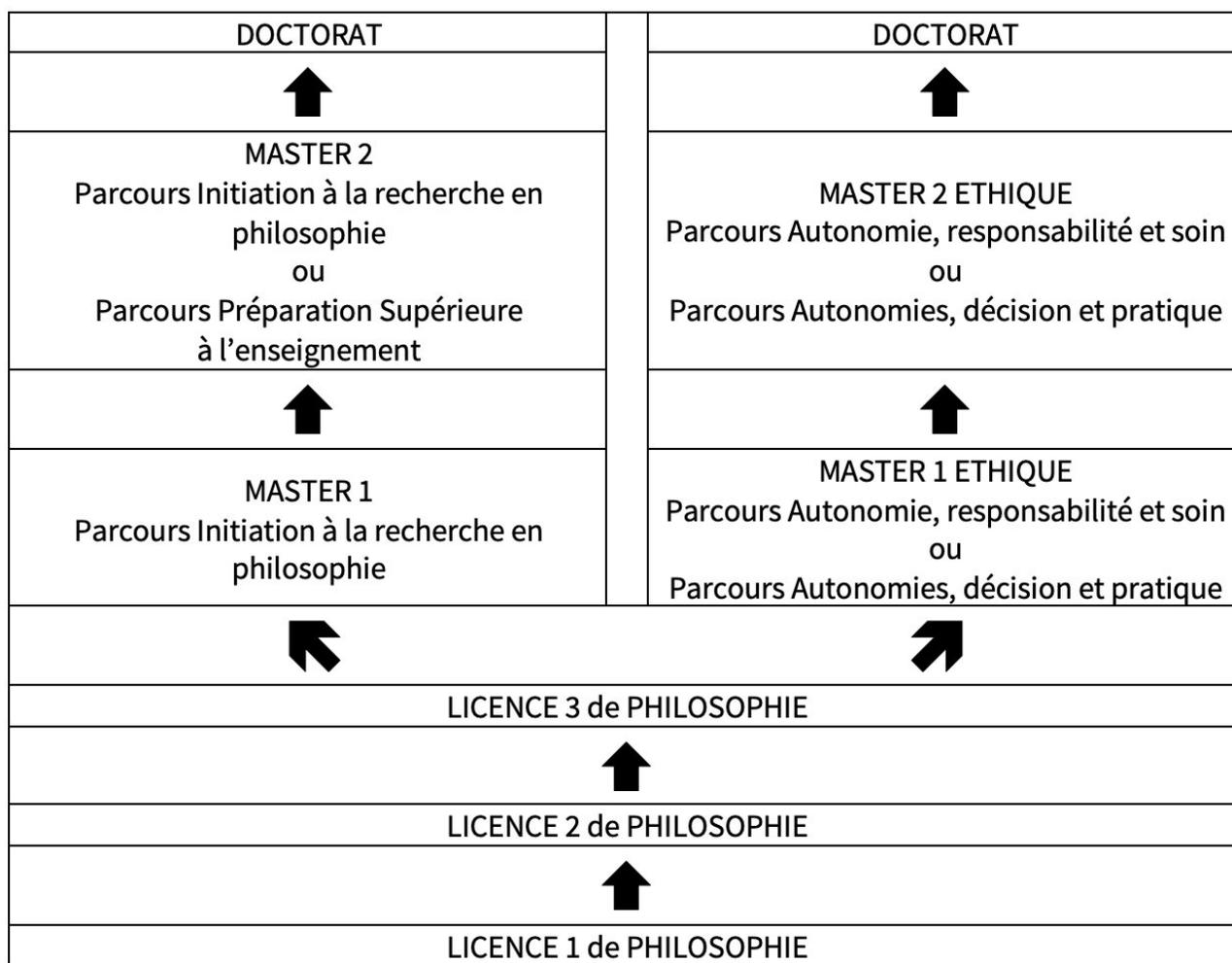
Enseignements assurés par le département

En trois ans, préparation du **Cycle Licence (L) de Philosophie** avec 2 spécialités au choix :

1. **Philosophie**
2. **Humanités et musique**

En quatre ans, préparation du **Master 1 de Philosophie** ou du **Master 1 d'Éthique** (livret séparé)

En cinq ans, préparation du **Master 2 ATHENA (Initiation à la recherche en philosophie)** préalable à la thèse de doctorat en philosophie ou du **Master 2 Préparation supérieure à l'enseignement (PSE)** ou du **Master 2 d'Éthique**.



Les échanges internationaux

• Pour des étudiants désireux de partir étudier à l'étranger

Il existe plusieurs programmes d'échanges internationaux, dont les principaux sont Erasmus+ et BCI. Une réunion d'information a lieu chaque année au cours du mois d'octobre, pour les départs de l'année suivante.

Toutes les informations générales sont disponibles sur la page suivante :

<https://www.univ-nantes.fr/etudier-se-former/partir-a-letranger-etudes-et-stages>

Le département de Philosophie dispose d'une grande variété d'accords d'échange Erasmus+ :

Allemagne	Berlin	Freie Universität Berlin
Allemagne	Düsseldorf	Heinrich-Heine-Universität Düsseldorf
Allemagne	Leipzig	Universität Leipzig
Autriche	Innsbruck	Leopold-Franzens-Universität Innsbruck
Espagne	Saint-Jacques-de-Compostelle	Universidad de Santiago de Compostela
Espagne	Séville	Universidad de Sevilla
Grèce	Athènes	National and Kapodistrian University
Irlande	Limerick	Mary Immaculate College
Italie	Bologne	Università di Bologna
Italie	Catane	Università di Catania
Italie	Florence	Università degli Studi di Firenze
Italie	Milan	Università degli Studi di Milano
Italie	Palerme	Università degli Studi di Palermo
Italie	Rome	La Sapienza
Pologne	Varsovie	Uniwersytet Warszawski
Pologne	Cracovie	Pedagogical university of Krakow

Sauf exception, deux places sont ouvertes pour des étudiants nantais dans chaque université d'accueil.

Le département recommande des séjours d'un an, en L3, en M1 ou en M2. Aucun séjour n'est autorisé *avant* L3.

N.B. : Les trois derniers relevés de notes semestriels précédant la candidature doivent présenter une moyenne égale ou supérieure à 12/20.

Il est indispensable d'avoir effectué au moins une année d'études réelles au sein du département avant de postuler pour un séjour.

Le programme BCI concerne les universités québécoises Montréal, Québec, etc. (certaines sont anglophones).

2. Les étudiants étrangers accueillis par le département de Philosophie de Nantes

Ils peuvent choisir leurs enseignements *dans l'ensemble de l'offre* du département (quel que soit le niveau), sous réserve de compatibilité d'emploi du temps. Voir le catalogue de cours en ligne : <https://www.univ-nantes.fr/incoming-students-venir-etudier-a-nantes/etudiants-internationaux-en-echange-catalogue-de-cours-1114712.kjsp>

La règle consiste à valider les enseignements choisis selon les mêmes modalités que les étudiants nantais. Exceptionnellement, des modalités dérogatoires peuvent être accordées, après concertation avec les enseignants concernés.

Responsable des échanges internationaux : Bruno GNASSOUNOU - bruno.gnassounou@univ-nantes.fr

Informations diverses

1. Organisation des travaux dirigés

Lorsque les enseignements sont assurés sous forme de travaux dirigés (TD), les étudiants sont répartis en groupes par ordre alphabétique. À chaque groupe est attribué un emploi du temps spécifique.

L'étudiant qui souhaiterait changer de groupe ne pourra le faire qu'avec l'accord des enseignants concernés. Il devra en outre faire enregistrer ce changement au secrétariat.

2. Le tutorat d'accompagnement

Il s'adresse aux étudiants s'inscrivant en première année de cycle « L ». Il vise à favoriser la réussite de l'étudiant en lui permettant de s'adapter aux exigences méthodologiques nouvelles des études supérieures. S'il s'effectue sur la base du volontariat pour les étudiants et ne fait l'objet d'aucune évaluation ou notation entrant dans le contrôle des connaissances, il reste fortement recommandé. Il revêt des formes variées :

- un exercice sur table (dissertation) est proposé aux étudiants pendant la semaine de pré-rentrée. Le travail réalisé sert ensuite de matériau lors de séances de travail avec les tuteurs ;
- l'aide au travail personnel de l'étudiant, qu'il s'agisse de l'organisation et de la gestion de l'emploi du temps ou de l'apprentissage des exercices et des méthodes de travail propres à l'université (prise de notes en cours et en travaux dirigés, exploitation efficace de ces notes, entraînement à l'oral, élaboration de fiches de travail, etc.). Cette forme de tutorat ne saurait en aucun cas remplacer le travail personnel de l'étudiant ;
- l'aide au travail documentaire, à savoir la maîtrise des outils bibliographiques et l'usage efficace des bibliothèques ;
- l'appui aux techniques d'auto-évaluation et d'auto-formation.

Le tutorat d'accompagnement n'a pas vocation à se substituer à l'enseignement dispensé en cours, travaux dirigés ou travaux pratiques. Il est effectué par des étudiants confirmés sous la tutelle et la responsabilité d'un enseignant du département. Les tuteurs ont en charge de petits groupes d'étudiants avec lesquels ils assurent un travail d'encadrement et non d'enseignement.

Tuteurs 2025/2026 :

William LE LAY : william.le-lay@etu.univ-nantes.fr

Paula GESLIN : paula.geslin@etu.univ-nantes.fr

3. Le dispositif d'orientation intégré tout au long de la Licence

L'UFR Lettres et Langages, en lien avec le Service universitaire d'information et d'orientation (SUIO), propose de nombreuses actions destinées à sensibiliser les étudiants aux évolutions et réorientations possibles dans leurs études, aux poursuites d'études envisageables, aux métiers et carrières accessibles après leurs études.

1) Adressée **à tous les étudiants**, la **Journée d'orientation** (au second semestre) réunit enseignants et services de l'université pour répondre à vos questions :

Qu'est-ce que la spécialisation progressive en licence ? Quel choix de parcours de formation ? Quels choix d'options ? Quelle poursuite d'études ? Licence professionnelle ou Master ? Concours ? Pour quels métiers ?

Dans chaque filière seront proposés : présentations des formations, témoignages d'étudiants et de diplômés, conférences et stands d'information sur l'orientation, sur la préparation aux concours de la fonction publique, sur la mobilité internationale pendant vos études, sur la vie associative, etc.

Vous trouverez le programme complet, horaires et lieux sur la page web de l'université qui sera dédiée à cette journée : <https://www.univ-nantes.fr/etudier-se-former/orientation-parcours-metiers/journee-dorientation-du-tertre-2>

2) En **L3 S1**, l'enseignement « **Ouverture professionnelle 1 – Enquêtes** » : **12 h d'atelier « face à face »**

Comprendre les débouchés de la filière, rencontrer des professionnels pour être en mesure de faire des choix d'orientation et de construction de cursus, réaliser une enquête métier, savoir comment rechercher un bon stage, etc. Pour plus de détails, voir l'enseignement correspondant à la section L3 de ce guide.

3) En **L3 S2**, l'enseignement « **Ouverture professionnelle 2 – Actions** » à valider selon les principes expliqués dans la rubrique suivante.

4. Validation de l'enseignement « Ouverture professionnelle 2 - Actions » en L3 S2 (concerne déjà les étudiants de L1 S1 !)

Cet EC (élément constitutif) ne consiste pas en un cours proprement dit, mais repose sur un **dispositif de suivi** incitant l'étudiant à **effectuer un certain nombre de démarches d'orientation tout au long de son cursus**, en participant à quelques-unes des actions en ce sens proposées à l'initiative du SUIO ou des responsables de Licence, ou encore par une démarche individuelle (stages, emplois en rapport avec la formation, etc.).

Pour atteindre pleinement l'objectif fixé dans ce cadre, **l'étudiant doit avoir cumulé 5 points « Ouverture pro. » tout au long de sa Licence** : la simple participation à une action d'orientation organisée par le SUIO ou par le département de Philosophie selon la liste et le barème proposés ci-après, permet d'obtenir 1, 2, 3 ou 4 points qui sont conservés jusqu'à la fin de la Licence. De même pour les tutorats, stages ou emplois en rapport avec la formation.

Le suivi de cette démarche d'orientation s'effectue entièrement en ligne : les responsables du SUIO ou de la Licence, après avoir reçu les justificatifs (liste de présence, attestation, rapport de stage ou d'activité), attribuent le nombre de points correspondant au barème sur **l'espace Madoc dédié**. Les étudiants doivent donc tenir au courant les responsables du SUIO ou de la Licence, chaque année, pour les informations des démarches effectuées et de la situation spécifique dans laquelle ils se trouvent.

Dans le cas des étudiants arrivant dans la formation en L2 et n'ayant pas participé au dispositif les années antérieures, 1 point sera attribué d'office par le responsable de Licence 3 (restent 4 points à valider en L2-L3). Dans le cas d'étudiants arrivant dans la formation en L3, 2 points seront attribués par le responsable de Licence 3 (restent 3 points à valider en L3).

Attention : Les stages obligatoires validés dans le cadre d'un autre cours, de même que les engagements bénévoles validés dans le cadre du dispositif VEE (Validation de l'engagement étudiant, voir p. 19) *ne peuvent pas* donner droit à des points pour cette UE.

Traduction en notes du barème « Ouvertures pro. » dans l'EC « Ouverture professionnelle 2 » de L3 :

1 point « Ouverture pro. » = 4/20

2 points = 8/20

3 points = 12/20

4 points = 16/20

5 points = 20/20

Ex. : Si vous avez effectué pendant votre cycle Licence un atelier « Prendre la parole en public » organisé par le SUIO (1 pt. « Ouverture pro. » selon le barème) + un stage de moins de 100 h non obligatoire dans la formation mais en lien avec elle (2 pts) + un volontariat pour encadrer la Journée Portes Ouvertes (1 pt), vous obtenez un total de 4 pts « Ouverture pro. » = 16/20.

La participation aux actions d'orientation n'est pas limitative : vous pouvez aller au-delà des 5 points requis, qui garantissent la note de 20/20.

Les étudiants en DA (dispense d'assiduité) se voient automatiquement attribuer un certain nombre de points par le responsable de Licence 3 :

L1 : 1 point

L2 : 2 points

L3 : 2 points

5. Barème « Ouverture professionnelle 2 - Actions » (L3)

Deux attributions de points sont possibles : par les responsables du SUIO (barème fixé en accord avec l'UFR) ; par les responsables de formation (= le responsable de la L3, Cyrille MICHON).

Actions donnant lieu à une attribution de points par le SUIO (exemples)

1 point

- Atelier « CV & lettre de motivation »
- Atelier « Enquêter auprès de professionnels »
- Atelier « Optimiser sa recherche de stage »
- Atelier « Se préparer à un entretien de recrutement »
- Atelier « Repérer et valoriser ses atouts »
- Coaching « Assurer à l'oral »
- Atelier « Créer son profil *LinkedIn* et dynamiser son réseau »
- Atelier « Préparer sa candidature pour une filière sélective »
- Atelier « S'informer pour entrer dans la fonction publique »
- Atelier « Décrocher un contrat en alternance »
- Atelier « Rechercher un stage à l'international »
- Atelier « S'informer pour faire les bons choix »

Tout autre atelier du SUIO

Volontariat pour l'encadrement de la Journée d'Orientation ou des Journées Portes Ouvertes

2 points

Dispositif « Soft Skills » (avoir terminé les parties « avant » et « après » le stage sur MADOC)

3 points

Participation au Concours des Talents du Tertre (inscription en novembre)

Tutorat ambassadeur auprès de votre ancien lycée, Tuteur/tutrice Clip, sous réserve d'attestation d'engagement et de loyauté

Participation à l'action « Littéraires en entreprise » ouverte aux L

Participation à l'*Innovation Campus Day*

Actions donnant lieu à une attribution de points par le responsable de la Licence 3 (exemples)

1 point

- Ateliers, conférences, rencontres concernant les poursuites d'études, organisées à l'initiative du ou des responsables de formation, ou à l'initiative de l'UFR
- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien** avec la formation suivie, < 20h
- Mission de délégué d'année assurée en L1, L2 ou L3
- Participation en tant que représentant étudiant au Conseil de perfectionnement de Licence

- Toute initiative témoignant de l'investissement dans la vie du département et dans la valorisation de la formation : volontariat pour l'encadrement de la journées Portes Ouvertes de l'université, participation active à un BDE, etc.
- Participation en tant qu'auditeur ou auditrice à un séminaire de recherche (au moins deux séances), à une journée d'étude ou à un colloque (présence requise sur la journée) (un compte rendu synthétique d'une page sera attendu).

2 points

- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien** avec la formation suivie, **entre 20h et 50h**
- Tuteur/tutrice d'accompagnement
- Mobilité ou séjour d'étude à l'étranger **d'un semestre** (Erasmus, convention bilatérale, etc.)

3 points

- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien** avec la formation suivie, **entre 50h et 100h**

4 points

- Stage non obligatoire, emploi étudiant, emploi saisonnier ou bénévolat **en lien** avec la formation suivie, **> 100h** (hors VEE)
- Mobilité ou séjour d'étude à l'étranger **d'un an** (Erasmus+, BCI, convention bilatérale, etc.)

Contactez votre responsable de niveau (Ivahn Smadja en L1, Bruno Gnassounou en L2, Cyrille Michon en L3) pour la comptabilisation de tout stage, emploi, bénévolat, en fonction des conventions signées, à chaque niveau de la licence.

Les actions du SUIO ainsi que les principes du suivi de la démarche d'orientation validé par « Ouverture Professionnelle 2 » seront présentés lors de la Journée d'Orientation (date à confirmer).

6. UE facultative « Validation de l'engagement étudiant » (VEE) en Licence 3 / Master 2

Afin de favoriser l'engagement bénévole des étudiants au service de la société et l'acquisition de compétences par ce biais, l'UFR Lettres et Langages, en accord avec les préconisations de Nantes Université et du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, propose aux étudiants de toutes ses formations une **UE facultative en fin de cursus** (second semestre de la L3 pour les Licences, second semestre du M2 pour les Masters).

Ne sont concernés que les **engagements non rémunérés** sur le territoire national au service d'**associations non confessionnelles à but non lucratif** (à l'exclusion d'associations incitant à la haine ou faisant l'apologie des discriminations), l'**engagement au service de l'université** (représentants élus dans des conseils centraux, fonctions principales des BDE par ex.), ou encore certains engagements rémunérés répondant à des critères particuliers de **service public** (ex. : sapeurs-pompiers volontaires).

Deux conditions doivent être réunies :

- qu’il s’agisse **d’engagements conséquents** (plus de 150 heures par an).
- que le **projet ait été présenté et approuvé par la commission VEE** de l’UFR se tenant en début d’année (mi-octobre).

Responsable de la commission à contacter : paul-andre.claud@univ-nantes.fr

La commission est souveraine quant à l’approbation ou non du projet, et peut examiner l’opportunité d’un aménagement d’études éventuellement demandé par le candidat.

La validation de cette UE facultative intervient en fin d’année après la présentation des justificatifs nécessaires et d’un **rapport d’activité succinct (2-3 pages)**. Aucune note n’est attribuée.

Cette validation donne concrètement le droit à une **bonification de la moyenne générale de 0,25 points** en fin de formation dans le cas standard (ou bonification de 0,5 points dans des cas exceptionnels : responsabilités nationales, engagements allant bien au-delà de 150 heures par an...). La bonification est automatiquement déclenchée par la validation de l’UE à la fin du second semestre de L3.

Cet engagement peut **avoir lieu à un niveau inférieur du cursus** mais n’est validé **qu’une seule fois au cours de la scolarité, en fin de formation** (L3 ou M2) :

Ex. : Vous accomplissez une démarche VEE en cours de Licence 2 en présentant votre projet d’engagement bénévole en début d’année auprès de la commission qui l’approuve, et vérifie l’accomplissement du projet en fin d’année sur présentation des pièces justificatives (attestation et rapport) > la trace de cet engagement sera conservée pour une validation reportée de l’UE facultative en fin de L3. Idem en cours de M1 pour une validation en fin de M2.

Initiation à la recherche - Séminaire du CAPHI

Le laboratoire du Centre Atlantique de Philosophie (CA PHI), associé au département de philosophie de l'université de Nantes, organise un séminaire qui aura lieu au rythme d'une séance par mois, un vendredi. Les étudiants sont fortement encouragés à y assister. Le séminaire peut être validé en Licence dans le cadre de l'UE « Ouverture professionnelle 2 », s'il donne lieu à la rédaction d'un bref compte rendu (une page). Il est obligatoire pour les étudiants du Master ATHENA et pour les doctorants. Le programme de l'année universitaire 2024-2025 est le suivant (il a généralement lieu de 14h à 16h en salle C248, mais les horaires et la salle seront précisés ultérieurement) :

- 26 septembre : Ugo **Zilioli**, Université d'Oxford (Philosophie ancienne comparée)
- 17 octobre : Agnès **Grivaux**, Nantes Université (Présentation du volume *Capitalisme et Dérision. Essai sur la première Théorie critique*, Paris, Classiques Garnier, 2025)
- 14 novembre : Delphine **Antoine-Mahut**, Université de Lyon III (Cartésianisme et écologie)
- 5 décembre : Gerhard **Heinzmann**, Université de Lorraine (« Révélation sur la double vie des mathématiques et de la philosophie »)
- 23 janvier : Angélique **Thébert**, Nantes Université (Hinge Epistemology)
- 13 février : **Katia Genel**, Université Paris Nanterre (Philosophie du travail)

Responsable du séminaire et directeur du CA PHI : Angelo GIAVATTO (angelo.giavatto@univ-nantes.fr)

Réorientation et régime spécial

- **Réorientation (ne concerne que les étudiants en 1^e année de Licence)**

Un dispositif de réorientation existe à l'issue du premier semestre de la L1 via PARCOURSUP (se renseigner auprès de la Scolarité Lettres).

La commission de validation d'acquis de Philosophie est chargée d'examiner les demandes de réorientation à l'issue du premier semestre de la première année. Elle rend un avis porté à la connaissance de l'étudiant concerné lors d'un entretien individuel.

Le choix de poursuite d'études ou de réorientation à l'issue du premier semestre appartient à l'étudiant ; au second semestre, l'étudiant de 1^e année choisit :

- soit de poursuivre dans le cycle L initial ;
- soit de demander à bénéficier d'une réorientation dans une autre formation.

La réorientation vers une formation différente est de la compétence du Président de l'Université, qui se prononce après avis de la commission d'orientation.

Les autres réorientations (annuelles) peuvent relever des dispositifs suivants :

- validation des acquis (décret du 23 août 1985) ;
- passerelles prévues et définies dans le dossier d'habilitation des formations concernées.

- **Obtention et délivrance du diplôme**

Pour obtenir la Licence, l'étudiant doit avoir validé indépendamment la L1, la L2 et la L3.

Nantes Université continue à délivrer le diplôme de DEUG après validation par l'étudiant de la L1 et de la L2. Le diplôme sera systématiquement édité.

- **Régime spécial**

Les bénéficiaires du régime spécial sont les suivants :

- a) étudiants engagés dans la vie active,
- b) étudiants assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- c) étudiants chargés de famille,
- d) étudiants engagés dans plusieurs cursus,
- e) étudiants handicapés,
- f) étudiants sportifs de haut niveau,
- g) étudiants ayant des problèmes de santé ou tout autre empêchement leur interdisant de suivre les cours pendant une certaine durée.

Il existe deux formes de régime spécial :

- **Dispense d'assiduité**

La dispense d'assiduité est accordée par la direction de l'U.F.R., sur demande écrite et justifiée. Elle peut être semestrielle ou annuelle. Dans ce cas, l'étudiant doit, dès le début du semestre, se renseigner auprès de la direction des études (responsabilité de licence), du secrétariat du département, de l'enseignant responsable du cours, dans l'espace Madoc du cours, pour accéder au calendrier des contrôles continus, lorsque la validation se fait par contrôle continu intégral. Ce calendrier comprend au moins deux dates. Lorsque la validation se fait par examen terminal, l'étudiant reçoit une convocation de la scolarité, pour la première session (et la seconde, en cas de non-validation à la première session).

- **Étalement de la formation**

L'étalement de la formation est accordé par la direction de l'U.F.R. sur demande écrite et justifiée selon le tableau ci-dessous. L'étudiant peut demander à bénéficier de l'étalement de sa formation en réalisant chaque année d'études en deux années universitaires. Dans ce cas, au titre de chaque année universitaire, il s'inscrit aux UE de son choix de l'année d'études. Chaque année universitaire doit comprendre 2 UE au minimum. Le jury ne statue sur la validation de l'année d'études qu'à l'issue des deux années de L1, de L2 et de L3, en appliquant le cas échéant les règles de compensation.

Trouvez vos ReP'R ! L'accompagnement à la réussite des étudiantes et des étudiants

Vous n'arrivez plus à suivre les cours ? Vous vous sentez perdu ? Vous ne savez pas comment vous organiser dans vos études ? Vous avez une difficulté et ne savez pas comment la résoudre ? Si vous avez besoin d'aide, de conseils, ou même tout simplement de faire le point, Gaëlle Hollande, référente de proximité pour la réussite étudiante du Pôle Humanités, est là pour vous recevoir.

Vous avez la possibilité de prendre un rendez-vous pour en discuter et définir les solutions envisageables. Plus d'informations: <https://www.univ-nantes.fr/etudier-se-former/reussir-son-annee/une-equipe-au-service-de-la-reussite-etudiante>



Culture et compétences numériques

Préparation à la certification



Phase 1 : s'évaluer

- Créer un compte personnel sur <https://pix.fr>
- Déterminer son profil de compétences via des activités en ligne.

Phase 2 : se former

- En présentiel ou en ligne, accéder aux ressources sur Madoc ou à celles proposées par PIX

Phase 3 : mesurer ses progrès

- Refaire des activités sur PIX et améliorer son profil de compétences. La certification intervient ensuite à partir de ce profil de compétences.

Préparez les certifications en compétences numériques ! PIX est un projet public de plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques. Nantes Université propose à ses étudiant·es cette nouvelle certification.

La certification PIX

PIX vous permettra d'attester votre niveau de maîtrise d'un ensemble de compétences dans l'usage raisonné et efficace des outils numériques nécessaires pour : mener vos études, entrer dans la vie active, votre vie personnelle, etc. Elle s'appuie sur le référentiel de compétences européen DIGCOMP.

Les compétences numériques attestées par PIX sont réparties dans 5 grands domaines :

- Information et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Une certification intégrée aux cursus

La L2 Philosophie inclut une formation de Culture et Compétences Numériques (CCN) qui vous amènera à passer la certification PIX. L'inscription à la certification est automatique.

Les étudiants de L3, M1 et M2 intégrant l'université en cours de cursus pourraient suivre une formation de culture et compétences numérique (CNN) et passer la certification Pix en suivant le dispositif "parcours ouvert". Pour consulter les modalités et vous inscrire à ce dispositif, consultez la page web sur le site de l'université : <https://www.univ-nantes.fr/etudier-seformer/enrichir-son-parcours/pix>.

La certification PIX fait partie des critères pris en compte pour accéder aux masters MEEF de l'INSPE.

• **Les certificats Pix+** sont consacrés aux usages professionnels des outils numériques spécifiques à une discipline ou à un métier, et destinés aux étudiant.e.s de master de certaines formations (enseignement, métiers du droit, métiers de la santé). Pour les métiers de l'enseignement une certification Pix+ Edu est en cours de déploiement.

Pour les L1

La formation **Culture et compétences numériques** permet d'acquérir la maîtrise d'un ensemble de compétences et d'outils nécessaires pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur (communication, production d'écrits longs, travail collaboratif, etc.). Elle est dispensée sous la forme suivante :

- **Un premier cours de 2h**, au moment de la semaine de rentrée, présente les enjeux des usages des outils numériques pour les étudiants : Eduroam, intranet, UNcloud, Madoc, outils numériques de l'université. Il permet aussi aux étudiants de configurer leurs machines* pour accéder aux ressources numériques de l'université.
- **Un TD de 2h au cours du semestre**, en salle informatique, conduit à s'approprier les outils numériques proposés par l'université et les bases de l'automatisation du traitement de textes longs.
- **Un deuxième cours de 2h en fin de semestre** présente les enjeux du numérique responsable dans la pratique universitaire : il détaille les bonnes pratiques, fait un tour d'horizon sur les données personnelles, l'intégrité scientifique (droit d'auteur, ressources libres, licences CC, plagiat).

** se munir de son appareil numérique (portable, tablette, smartphone), de son numéro d'étudiant, de son mot de passe.*

Cet enseignement se poursuit en L2.

La suite : en L2

L'UE « Culture et compétences numériques » poursuit l'initiation amorcée en L1. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et des services numériques permettant de rechercher, d'analyser et de communiquer des informations ; de produire, de créer et d'exploiter des documents ou des données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur. Une épreuve en ligne permettra de vérifier l'acquisition des compétences. En parallèle des sujets traités en TD, l'étudiant doit se préparer à la certification aux compétences numériques (examen en ligne de 1h45) sur la plateforme Pix.

Contact : M. Reda TAGRI, responsable PIX pour l'université : bureau C202 (bâtiment Censive).
Tél. : 02 53 52 22 40 – Reda.Tagri@univ-nantes.fr

LICENCE 1

Semestre 1	Semestre 2
DISCIPLINAIRES	DISCIPLINAIRES
UED 1 <i>Philosophie générale 1</i>	UED 5 <i>Philosophie générale 2</i>
UED 2 <i>Histoire de la philosophie 1</i>	UED 6 <i>Histoire de la philosophie 2</i>
UED 3 <i>Histoire et philosophie des sciences</i>	UED 7 <i>Empirisme et rationalisme</i>
UED 4 <i>Panorama d'histoire de la philosophie</i>	UED 8 <i>Méthodologie philosophique 1</i>
TRANSVERSALES	TRANSVERSALES
UET 1 <i>Langue vivante</i>	UET 3 <i>Langue vivante</i>
UET 2 <i>MTU « Intégration »</i>	UET 2 <i>MTU « Maîtrise de l'écrit »</i>
COMPLEMENTAIRES	COMPLEMENTAIRES
1 bloc au choix sur 5 (voir liste UEC), 2 UEC par bloc : <i>Bloc Philosophie</i> <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> <i>Bloc Musique</i> <i>Bloc Découverte</i> <i>Bloc Sciences du langage</i>	1 bloc au choix sur 5 (voir liste UEC), 2 UEC par bloc : <i>Bloc Philosophie</i> <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> <i>Bloc Musique</i> <i>Bloc Découverte</i> <i>Bloc Sciences du langage</i>

LICENCE 2

Semestre 3	Semestre 4
DISCIPLINAIRES	DISCIPLINAIRES
UED 9 <i>Métaphysique</i>	UED 15 <i>Philosophie de l'action</i>
UED 10 <i>Histoire de la philosophie moderne 1</i>	UED 16 <i>Histoire de la philosophie moderne 2</i>
UED 11 <i>Histoire de la philosophie ancienne 1</i>	UED 17 <i>Philosophie morale et politique</i>
UED 12 <i>Méthodologie philosophique 2</i>	UED 18 <i>Méthodologie philosophique 3</i>
UED 13 <i>Logique et philosophie du langage 1</i>	UED 19 <i>Logique et philosophie du langage 2</i>
UED 14 <i>Philosophie des sciences 1</i>	UED 20 <i>Philosophie des sciences 2</i>
TRANSVERSALES	TRANSVERSALES
UET 5 <i>Langue vivante</i>	UET 7 <i>Langue vivante</i>
UET 6 <i>Projet tutoré</i>	UET 8 <i>Compétences numériques</i>
COMPLEMENTAIRES	COMPLEMENTAIRES
1 bloc au choix (2 UEC par bloc, voir liste) : <i>Bloc Philosophie</i> <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> <i>Bloc Musique</i> <i>Bloc Découverte</i> <i>Bloc Culture et médias</i> <i>Bloc Professorat des écoles</i> <i>Bloc Sciences du langage</i>	1 bloc au choix (2 UEC par bloc, voir liste) : <i>Bloc Philosophie</i> <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> <i>Bloc Musique</i> <i>Bloc Découverte</i> <i>Bloc Culture et médias</i> <i>Bloc Professorat des écoles</i> <i>Bloc Sciences du langage</i>

LICENCE 3

Semestre 5	Semestre 6
DISCIPLINAIRES	DISCIPLINAIRES
UED 21 <i>Philosophie de la connaissance</i>	UED 15 <i>Philosophie générale 3</i>
UED 22 <i>Histoire de la philosophie moderne 3</i>	UED 16 <i>Histoire de la philosophie contemporaine</i>
UED 23 <i>Histoire de la philosophie ancienne 3</i>	UED 17 <i>Philosophie de l'esprit</i>
UED 24 <i>Grandes œuvres philosophiques</i>	UED 18 <i>Séminaire d'initiation à la recherche</i>
UED 25 <i>Logique et philosophie du langage 3</i>	UED 19 <i>Logique et philosophie du langage 4</i>
UED 14 <i>Philosophie de l'environnement</i>	UED 20 <i>Philosophie des sciences exactes</i>
TRANSVERSALES	TRANSVERSALES
UET 7 <i>Langue vivante et Ouverture professionnelle</i>	UET 8 <i>Langue vivante et Ouverture professionnelle</i>
COMPLEMENTAIRES	COMPLEMENTAIRES
1 bloc au choix (3 UEC par bloc, voir liste) : <i>Bloc philosophie</i> <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> <i>Bloc Musique</i> <i>Bloc découverte</i> <i>Bloc culture et médias</i> <i>Bloc Professorat des écoles</i> <i>Bloc Sciences du langage</i>	1 bloc au choix (3 UEC par bloc, voir liste) : <i>Bloc philosophie</i> <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> <i>Bloc Musique</i> <i>Bloc découverte</i> <i>Bloc culture et médias</i> <i>Bloc Professorat des écoles</i> <i>Bloc Sciences du langage</i>

Signification des sigles :

UEC = Unité d'enseignement complémentaire

CM = Cours magistral

ECTS = European Credit Transfer System

UET = Unité d'enseignement transversale

UED = Unité d'enseignement disciplinaire

TD = Travaux dirigés

LICENCE 3 parcours préparation au CAPES

Semestre 5	Semestre 6
DISCIPLINAIRES	DISCIPLINAIRES
UED 21 <i>Philosophie de la connaissance</i>	UED 15 <i>Philosophie générale 3</i>
UED 22 <i>Histoire de la philosophie moderne 3</i>	UED 16 <i>Histoire de la philosophie contemporaine</i>
UED 23 <i>Histoire de la philosophie ancienne 3</i>	UED 17 <i>Philosophie de l'esprit</i>
UED 24 <i>Grandes œuvres philosophiques</i>	UED 18 <i>Séminaire d'initiation à la recherche</i>
UED 25 <i>Logique et philosophie du langage 3</i>	UED 19 <i>Logique et philosophie du langage 4</i>
UED 14 <i>Philosophie de l'environnement</i>	UED 20 <i>Philosophie des sciences exactes</i>
TRANSVERSALES	TRANSVERSALES
UET 7 <i>Langue vivante et Ouverture professionnelle</i>	UET 8 <i>Langue vivante et Ouverture professionnelle</i>
COMPLEMENTAIRES	COMPLEMENTAIRES
Bloc philosophie UEC 18 Philosophie juridique et politique	Bloc philosophie UEC 22 Vie et existence
UEC 19 Esthétique générale	UEC 23 Esthétique spéciale
METHODOLOGIE	
UET Pratique des exercices philosophiques	

Licence année 1

Semestre 1 (4 UED + 2 UET + 2 UEC)

Enseignements	CM	TD	Crédits ECTS
UED 1 : Philosophie générale 1	24	18	6
UED 2 : Histoire de la philosophie 1	24	18	6
UED 3 : Histoire et philosophie des sciences	24		3
UED 4 : Panorama d'histoire de la philosophie	24		3
UET 1 : Langue vivante -anglais -espagnol -allemand		24	3
UET 2 : MTU « intégration » -Réussir ses études - Utiliser les ressources numériques -Utiliser les ressources documentaires	13	6,5	3

UEC : choisir 1 bloc et 2 UEC dans ce bloc			
<i>Bloc Philosophie</i> -Philosophie et littérature 1 -Problèmes philosophiques contemporains -Latin philosophique -Grec philosophique	24 24	24 24	6
<i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> -Langue ancienne -Latin débutant approfondi 1 -Latin continuant 1 -Latin philosophique 1 -Grec débutant approfondi 1		42 42 24 42	

Grec continuant 1		42	
Grec philosophique 1		24	
- <u>Culture antique</u>			
-Art et mythologie 1		12	
-Mythe et littérature 1		18	
-Sociétés antiques et citoyenneté 1		20	
<i>Bloc Musique</i>			
- <u>Musique renforcée</u>			
-Méthodologie de la pratique musicale		24	
-Technique vocale		12	
- <u>Culture musicale 1</u>			
-Culture musicale 1 : commentaire d'écoute	24		
<i>Bloc Découverte</i>			
-Philosophie et littérature 1	24		
-Problèmes philosophiques contemporains	24		
-Latin philosophique		24	
-Grec philosophique		24	
-Histoire du livre	24		
-Littérature et société 1	24		
-Art et mythologie 1	12		
-Mythe et littérature 1	18		
-Sociétés antiques et citoyenneté 1	20		
-Latin débutant 1		24	
-Grec débutant 1		24	
-Grec continuant 1		24	
-Latin continuant 1		24	
-Grec débutant approfondi 1		42	
-Latin débutant approfondi 1		42	
-Enfance et jeunesse	20		
-Médiation de la culture et dispositifs pédagogiques	8	12	
-Introduction aux sciences du langage 1 : linguistique générale (CM)	18		
-Introduction aux sciences du langage 1 : linguistique générale (TD)		18	
-UEC Sport		24	
-Principes d'acoustique (CM)	18		
-Principes d'acoustique (TD)		18	
-Logique et langage	12	12	
- <u>Musique renforcée</u>			
-Méthodologie de la pratique musicale	24		
-Technique vocale	12		
- <u>Culture musicale 1</u>			
-Culture musicale 1 : commentaire d'écoute	24		
<i>Bloc Sciences du langage</i>			
-Introduction aux sciences du langage 1 : linguistique générale (CM)	18	18	
-Introduction aux sciences du langage 1 : linguistique générale (TD)			
-Principes d'acoustique (CM)	18	18	
-Principes d'acoustique (TD)		12	
-Logique et langage	12		

Semestre 2 (4 UED + 2 UET + 2 UEC)

Enseignements	CM	TD	Crédits ECTS
UED 5 : Philosophie générale 2	24	18	6
UED 6 : Histoire de la philosophie 2	24	18	6
UED 7 : Empirisme et rationalisme	24		3
UED 8 : Méthodologie philosophique 1		24	3
UET 3 : Langue vivante -anglais -espagnol -allemand		24	3
UET 4 : Maîtrise de l'écrit		18	3
UEC : choisir 1 bloc et 2 UEC dans ce bloc			
<i>Bloc Philosophie</i> -Philosophie et littérature 2 -Questions de bioéthique 1 -Latin philosophique Grec philosophique	24 24	24 24	
<i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i> -Langue ancienne -Latin débutant approfondi 2 -Latin continuant 2 -Latin philosophique 2 -Grec débutant approfondi 2 Grec continuant 1 Grec philosophique 2 -Culture antique -Art et mythologie 2 -Mythe et littérature 2 -Sociétés antiques et citoyenneté 2		42 42 24 42 42 24	6
<i>Bloc Musique</i> -Musique renforcée -Méthodologie de la pratique musicale		24	

-Technique vocale		12	
- <u>Culture musicale 2</u>			
-Culture musicale 2 : Jazz et musiques du monde	24		
<i>Bloc Découverte</i>			
-Philosophie et littérature 2	24		
-Questions de bioéthique 1	24		
-Latin philosophique		24	
-Grec philosophique		24	
-Histoire des médias	24		
-Littérature et société 2	24		
-Art et mythologie 2	12		
-Mythe et littérature 2	18		
-Société antique et citoyenneté 2	20		
-Latin débutant 2		24	
-Grec débutant 2		24	
-Grec continuant 2		24	
-Latin continuant 2		24	
-Grec débutant approfondi 2		42	
-Latin débutant approfondi 2		42	
-Expérience scolaire des élèves	12	8	
-Éducation populaire et jeunesse	20		
-Introduction aux sciences du langage 2 : variation (CM)	18		
-Introduction aux sciences du langage 2 : variation (TD)		18	
-Méthodes en linguistique (CM)	18		
-Méthodes en linguistique (TD)		18	
-UEC Sport		24	
- <u>Musique renforcée</u>			
-Méthodologie de la pratique musicale	24		
-Technique vocale	12		
- <u>Culture musicale 2</u>			
-Culture musicale 2 : Jazz et musiques du monde	24		
Journalisme mobile : Introduction aux techniques journalistiques audiovisuelles		24 (TP)	
<i>Bloc Sciences du langage</i>			
-Introduction aux sciences du langage 2 : Variation (CM)	18		
-Introduction aux sciences du langage 2 : Variation (TD)		18	
-Méthodes en linguistique (CM)	18		
-Méthodes en linguistique (TD)		18	

Les enseignements **surlignés en bleu** sont ceux qu'un étudiant en licence de philosophie doit choisir prioritairement.

Programme des enseignements et bibliographies L1

SEMESTRE 1

UE DISCIPLINAIRES

UED 1: PHILOSOPHIE GENERALE 1 (G. CARRANANTE pour le CM, M.-C. CHADES-ESNAULT et G. CARRANANTE pour les TD)

Limites humaines, limites de l'humain

L'être humain possède des limites physiques, mentales et existentielles. Nous ne pouvons pas voler, nous ne pouvons pas tout savoir, nous ne pouvons pas vivre éternellement. Pourtant, la technologie contemporaine promet le pouvoir d'abolir ces contraintes : voyager dans l'espace, dépasser l'intelligence biologique par l'intelligence artificielle, « guérir » la mort.

Ce cours commence par examiner le rapport que les humains entretiennent avec leurs limites biologiques, en particulier avec la mort. Nous analyserons ensuite les projets transhumanistes et posthumanistes. Ces courants promeuvent-ils la libération d'une humanité enchaînée ou mènent-ils à la destruction de ce qui nous rend fondamentalement humain ? En questionnant les limites de l'humain, nous nous demanderons ce que signifie penser l'humain par ses limites plutôt que par une essence. Car si une « essence humaine » ne désigne que l'humain, ses limites sont également celles de l'inhumain, du posthumain, de l'animal et de la divinité.

Ce parcours philosophique traverse les époques et les approches par un questionnement thématique, et sera accompagné de deux TD : l'un proposant un approfondissement des textes, l'autre un travail analytique sur les arguments mobilisés en cours. Il est attendu que les étudiants suivent en alternance les deux TD (les modalités seront précisées à la rentrée). Pour préparer le cours, vous pouvez lire S. Deprez, *Le transhumanisme*, éd. La Découverte, coll. Repères, 2024. Vous pouvez également lire ou relire les deux dernières nouvelles du recueil de nouvelles intitulé *Les Robots*, de I. Asimov : « La preuve » et « Conflit évitable ».

Bibliographie indicative (des extraits seront disponibles en ligne) : Platon, *Phédon* ; *Protagoras* (ed. Flammarion) ; Epicure, *Lettre à Ménécée* (ed. Flammarion) ; M. Scheler, *Sur l'idée de l'homme* (trad. D. Brosteaux, G. Fagniez et A. Longneaux, dans *Philosophie*, 153 (2), 18-41, 2022) ; H. Arendt, *La condition de l'homme moderne*, (ed. Le livre de poche) ; J. M. Besnier, *Demain les post-humain*, ed. Hachette, 2009 ; D. Haraway, *Manifeste cyborg et autres essais : sciences, fictions, féminismes*, Anthologie établie par L. Allard, D. Gardey et N. Magnan, ed. Exils, 2017 ; I. Hacking, *Entre science et réalité, La construction sociale de quoi ?*, trad. B. Jurdant, ed. La découverte, 2008 ; J. Butler, *humain, inhumain : le travail critique des normes*, ed. Amsterdam, 2005

Modalité d'examen :

CC1 : explication de texte lors du TD de M.-C. Chades-Esnault (1h30).

CC2 : dissertation en fin de semestre, sur la dernière séance de CM (3h).

UED 2 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 1 (D. MOREAU pour le CM , C. HUNAUT, Alexandre JEANTET pour les TD)

Descartes, problématiques cartésiennes

« La philosophie que je recherche, ainsi que tous ceux qui ont conçu pour elle une noble passion, est la connaissance des vérités qu'il nous est permis d'acquérir par les lumières naturelles, et qui peuvent être utiles au genre humain : il n'est pas d'étude plus belle, plus digne de l'homme ; il n'en est point qui puisse mieux servir notre bien-être ici-bas ». (Descartes, *Épître à Voetius*, 1643) .

Ce cours consacré à Descartes portera principalement sur les *Méditations métaphysiques*.

Pour préparer le cours, lire, ou relire, le *Discours de la méthode*, la *Lettre-Préface des Principes de la philosophie* (nombreuses éditions de poche), et les *Méditations métaphysiques* (édition conseillée, sur laquelle nous travaillerons en cours : celle de M. et J.-M. Beyssade, Garnier-Flammarion - à ne pas confondre avec l'édition de M.-F. Pellegrin dans la même collection).

Une bibliographie détaillée sera distribuée et commentée lors du premier cours.

UED 3 : HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES SCIENCES (I. SMADJA)

Sciences, philosophie et pratiques discursives en Grèce ancienne

Le cours propose une introduction à l'histoire des sciences et de la philosophie en Grèce en croisant les perspectives de l'histoire de la philosophie, de l'histoire des sciences et de l'anthropologie du monde antique. Nous proposons de lire et d'analyser plusieurs grands textes canoniques de la tradition philosophique grecque en lien avec une présentation des savoirs et des éléments de science nécessaires à leur compréhension.

- Geoffrey E. R. Lloyd, *Une histoire de la science grecque*, Paris, Seuil, 1999.
- Jean-Pierre Vernant, *Les origines de la pensée grecque*, Paris, PUF, Collection Quadrige, réédition 2013.
- Jean-Pierre Vernant et Pierre Vidal-Naquet, *La Grèce ancienne, tome 1. Du mythe à la raison*, Paris, Seuil, Collection Points Essais, 2017.

UED 4 : PANORAMA D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE (B. LANGLET, C. MOUFLIER, C. MICHON, A. THÉBERT, A. GRIVAUX)

Panorama de l'histoire de la philosophie

Ce cours souhaite fournir aux étudiants les repères chronologiques indispensables à la suite et à la réussite des études de philosophie. Les quatre grandes époques de l'histoire de la philosophie, les principaux courants de pensée, les auteurs et doctrines incontournables seront présentés, en articulation avec l'histoire générale, par quelques-uns des spécialistes du département.

Plan prévisionnel des 12 séances :

1. Introduction (B. Langlet)
2. Origines de la philosophie en Orient et en Occident (B. Langlet)
3. et 4. La philosophie de l'Antiquité (C. Mouflier)
5. et 6. La philosophie du Moyen Âge (C. Michon)
7. et 8. La philosophie des temps modernes (A. Thébert)

9. Kant (A. Grivaux)
10. et 11. La philosophie du XIX^e siècle (B. Langlet)
12. Perspectives sur le XX^e siècle et conclusion (B. Langlet)

Bibliographie indicative :

- V. Decaix et al., *Histoire de la philosophie – Chronologie*, Paris, Hatier.
- R.-P. Droit, *Une brève histoire de la philosophie*, Paris, Flammarion.
- P. Kunzmann, F.-P. Burkard, F. Wiedmann, *Atlas de la philosophie*, Paris, Le Livre de Poche.
- J.-F. Pradeau (dir.), *Histoire de la philosophie*, Paris, Seuil.

Pour approfondir:

- É. Bréhier, *Histoire de la philosophie*, Paris, PUF.
- B. Russell, *Histoire de la philosophie occidentale*, trad. fr. H. Kern, Paris, Les Belles Lettres.
- G. Skirbekk, N. Gilje, *Histoire de la philosophie occidentale*, trad. fr. sous la dir. de J.-L. Gautero, Paris, Hermann.

UE TRANSVERSALES

UET 1 : LANGUES VIVANTES

Anglais (F. LE LIÈVRE)

Allemand (Lisann WORCH)

Le cours de pratique écrite et orale vise à développer le plaisir de l'allemand comme moyen de communication (principalement orale). Par le biais de films ou de livres il s'agit en outre de donner un aperçu de l'espace culturel germanophone, par exemple pendant le festival Univerciné allemand.

Nous entraînerons l'expression orale et le lexique à l'aide de cercles de parole et de discussions. L'objectif du cours est d'élargir le vocabulaire (!) de la langue allemande et les compétences de communication.

Le cours s'adresse aux étudiants à partir du niveau B1. Ich freue mich auf Sie !

Espagnol (A. ANTON MARTINEZ)

Le cours d'espagnol vise à ce que les étudiants développent les compétences de production et de réception orales et écrites en espagnol.

La première partie des séances sera consacrée à l'explication et la pratique de certains points linguistiques susceptibles de poser des difficultés aux élèves francophones.

La deuxième partie des séances aura comme thème principal l'étude de la ville de Barcelone à travers l'analyse de documents variés.

UET 2 : MTU « INTEGRATION » (A. GRIVAUX)

6 séances font suite à la réunion d'accueil L1 :

- **Lundi 8 septembre, 14h-15h30** : 1 séance d'1h30 durant la semaine de rentrée : prendre ses marques à l'université
- **Jeudi 11 septembre, 10h30-12h30** : 1 séance de 2h durant la semaine de rentrée : vie universitaire et vie de campus
- **Jeudi 25 septembre, 9h-10h30** : 1 séance d'1h30 durant la première semaine de cours : réussir la L1
- **Jeudi 02 octobre, 9h-10h30** : 1 séance d'1h30 durant la deuxième semaine de cours : comment se donner les moyens de la réussite ?
- **Jeudi 23 octobre, 9h-10h30** : 1 séance d'1h30 avant les congés de la Toussaint : orientation et réorientation
- **Jeudi 11 décembre, 9h-10h30** : 1 séance d'1h30 durant la semaine de rattrapages : préparer la suite de l'année.

UE COMPLEMENTAIRES

BLOC PHILOSOPHIE

UEC 1 : PHILOSOPHIE ET LITTERATURE 1 (Ph. BECK)

Le thème de l'expression est ici le thème commun qui peut servir à mettre en évidence les enjeux de la philosophie et de la littérature, de leur différence et de leurs échanges parfois fructueux, toujours intéressants. L'expression dont il s'agit est le mouvement de la prise de parole individuelle dans l'espace d'une communauté qui se cherche. Chaque expression particulière, qu'elle soit littéraire ou philosophique, à la fois s'inscrit dans une communauté constituée et imparfaite et tente d'y intervenir pour aider au perfectionnement de la communauté. Le langage se partage ainsi, non entre une parole à vocation universelle (la philosophie) et une activité à vocation subjective (la littérature), pour la simple raison qu'à l'origine de la philosophie se trouve la contestation de la vocation universelle de la littérature telle qu'elle s'est exprimée notamment dans l'épopée homérique. On lira un certain nombre de textes philosophiques (Platon, Aristote, Emerson...) et littéraires (Homère, Dante, Balzac...) pour comprendre cet « antique conflit » à l'intérieur des pratiques du langage.

Bibliographie :

Platon, *République*, Garnier-Flammarion.

Aristote, *Poétique*, Tel Gallimard.

Dante, *Divine Comédie*, Garnier-Flammarion.

UEC 2 : PROBLEMES PHILOSOPHIQUES CONTEMPORAINS (C. BAUDOUIN)

Dans un monde marqué par l'omniprésence de la technique, il s'agira de s'interroger sur le paradoxe auquel celle-ci nous confronte. En effet, s'il est certain que l'homme a développé des techniques en vue de se libérer de la nature, n'est-il pas devenu aujourd'hui la victime aliénée de ses propres inventions ? Devons-nous nous résigner à la technophobie ou peut-on encore affirmer que la technique est source de progrès ? À quels nouveaux problèmes la technique nous confronte-t-elle ? Le cours interrogera les différents enjeux (anthropologique, éthique, écologique) de ces problèmes.

Une bibliographie détaillée sera distribuée à la rentrée ; en attendant on peut lire :

Goffi Jean-Yves, *La philosophie de la technique*, PUF « Que sais-je ? »

Ellul Jacques, *Le Bluff technologique*, Hachette Littératures, coll. Pluriel.

UEC 3 : LATIN PHILOSOPHIQUE (P. MARECHAUX)

Cette formation semestrielle a pour but d'initier des latinistes de niveaux différents à quelques grands textes du stoïcisme romain. Cette année, nous travaillerons sur des extraits relativement longs empruntés aux traités de Cicéron et de Sénèque le philosophe. Le choix se portera sur des passages du 'De natura deorum', du 'De officiis', du 'De breuitate uitae', du 'De constantia sapientis', du 'De uita beata', etc. Une traduction juxtalinéaire sera distribuée à chaque séance, servant de support à la construction grammaticale. L'étude du texte sera accompagnée de commentaires morphologiques et syntaxiques ainsi que d'une mise en perspective des extraits choisis dans la philosophie du Portique.

Il sera bon que les étudiant.e.s se munissent d'une grammaire latine quelle qu'elle soit (Grimal-Cart, Gason-Baudiffier, Cayrou, Sausy...).

UEC 4 : GREC PHILOSOPHIQUE (A. GIAVATTO)

Platon, *Criton*

Dans le cadre de ce cours, nous étudierons le *Criton* de Platon, dialogue qui met en scène les échanges entre le personnage éponyme et Socrate et qui se déroule après la condamnation de ce dernier. Nous nous concentrerons sur les thèmes philosophiques les plus saillants de ce texte (la justice et l'injustice, l'obéissance aux lois, la mort et la vertu, la responsabilité individuelle) et nous lirons dans leur intégralité, en langue originale, divers extraits et en particulier la célèbre prosopopée des lois.

Bibliographie :

Texte critique de référence - E. A. Duke, W. F. Hicken, W. S. M. Nicoll, D. B. Robinson et J. C. G. Strachan, *Platonis Opera, I: Tetralogiae I-II*, Oxford, University Press, 1995

Traduction française - L. Brisson, *Platon. Apologie de Socrate, Criton*, Paris, Garnier Flammarion, 2006.

Outils - A. Lukinovich et M. Rousset, *Grammaire de grec ancien*, Genève, Georg, 1989.

BLOC MUSIQUE

UEC1 MUSIQUE RENFORCEE : METHODOLOGIE DE LA PRATIQUE MUSICALE ET VOCALE (F. LAGARDE pour la méthodologie de la pratique musicale, G. GUILBERT-DEZITTER pour la technique vocale)

Le cours de méthodologie de la pratique musicale et vocale dispensé en première année consiste en une « mise à niveau » qui permet aux étudiants débutants mais motivés de suivre le cursus.

Les deux semestres de formation musicale de Licence 1 sont étroitement liés et font ici l'objet d'une description commune.

En **pratique musicale** (24h), il s'agit de reprendre les rudiments acquis au collège et éventuellement au lycée (lecture de notes, lecture rythmique, chant) pour parvenir rapidement à une approche multiple de la musique :

- Éléments de théorie musicale (rythmes binaires et ternaires ; lecture des clés de *sol* et de *fa*) ;
- Lecture de notes horizontale et verticale (clés de *sol* et *fa*) ;
- Prise de notes (dictées mélodique, rythmique et harmonique ; mémorisations) ;
- Initiation au chiffrage et à l'harmonie (accords de trois sons et renversements, broderies et notes de passage) ;
- Initiation à l'harmonisation au clavier ;
- Analyse de partitions des XVII^e et XVIII^e siècles.

Lectures conseillées :

Une théorie musicale, par exemple : Abromont, Claude, *Guide de la théorie musicale*, Paris, Fayard/Henry Lemoine, 2001. (Cet ouvrage est disponible à la bibliothèque de philosophie.)

Voir également :

- Bitsch, Marcel, *Précis d'harmonie tonale*. Editions Leduc
- Bitsch, Marcel et Holstein, Jean-Paul, *Aide-mémoire musical*, Paris, Durand
- Dandelot, Georges. *Manuel pratique de l'étude des clés*, Editions Eschig
- Dandelot, Georges. *Cahiers de Textes pour l'Analyse Harmonique*, Vol. 1, Editions Lemoine
- Duha Isabelle, *L'harmonie en liberté, de la mémoire à l'improvisation*. Vol. 1, Editions Billaudot
- Jollet, Jean-Clément, *Jeux de rythme, jeux de clés*. Vol. 5, Paris, Editions Billaudot
- Jollet, Jean-Clément, *Musicalement vôtre*. Vol. 5, Paris, Editions Billaudot

Le cours de **technique vocale** (12h) consiste en une découverte de la voix sous différents aspects :

- 1) L'écoute d'œuvres vocales des différentes périodes de l'histoire (du Moyen Âge à nos jours) ;
- 2) Une pratique en groupe et individuelle (apprentissage de la technique respiratoire, fonctionnement des résonateurs, etc.) ;
- 3) Une application sous forme de vocalises, canons puis polyphonies.

UEC 2 CULTURE MUSICALE 1 – COMMENTAIRE D'ÉCOUTE (R. PANGAUD)

Le cours de commentaire d'écoute vise à permettre à chacun de se familiariser avec les différentes époques musicales, sur une large période allant du chant grégorien au XXI^e siècle, et d'identifier leurs éléments stylistiques : formes et structures, types de phrasé, écriture instrumentale/orchestrale, langage harmonique, langage contrapuntique, évolution et contrastes, expressivité et esthétique, etc. L'accent sera mis sur les relations à percevoir/établir entre les composantes techniques de la musique et ses composantes ressenties (expressives). Le cours peut être profitable aussi bien à ceux qui ont peu d'expérience en matière de musique classique qu'à ceux qui la pratiquent déjà. Suivre ce cours implique une participation orale en séance ainsi qu'un travail personnel écrit régulier qui est le seul véritable moyen d'avancer dans la matière.

AUTRES BLOCS

Voir le **guide des UEC** et les livrets des autres départements.

SEMESTRE 2

UE DISCIPLINAIRES

UED 5 : PHILOSOPHIE GENERALE 2 (Alexandre JEANTET pour le CM, B. LANGLET et L. DOROTEO pour les TD)

Les traditions de la philosophie morale

Ce cours aura pour ambition d'introduire les étudiants aux grands problèmes de la philosophie morale et aux grandes traditions qui tâchent de donner à ces problèmes une formulation adéquate et un ensemble de solutions, à la fois sur le plan métaéthique et celui de l'éthique normative. Y-a-t'il des énoncés vrais dans le domaine moral ? Qu'est-ce qu'une vie bonne pour un être humain ? Comment peut-on connaître nos obligations morales ? Quelle est la manière la plus rationnelle d'agir moralement ? Ces questions seront traitées telles qu'elles se posent en philosophie contemporaine, mais avec un regard historique sur leurs conditions historiques d'émergences, dans l'esprit d'Alasdair McIntyre.

Les étudiants sont invités à consulter les textes suivants en amont du cours en vue de se familiariser avec les expressions historiques des trois grandes traditions de l'éthique normative :

- Aristote, *Éthique à Nicomaque*, livre I & 2
- Bentham, *Introduction aux principes de la morale et de la législation* (chapitre 1 & 2)
- Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs* (au moins la préface)

Traductions conseillées :

Aristote (trad. Jules Tricot), *Éthique à Nicomaque*, Paris, Vrin, 1990.

Aristote (trad. Richard Bodéüs), *Éthique à Nicomaque*, Paris, GF Flammarion, 2004.

Bentham, (trad. Emmanuelle de Champs), *Introduction aux principes de la morale et de la législation*, Paris, Vrin, 2011.

Kant, (trad. Alain Renaut), *Métaphysique des mœurs I*, Paris, GF Flammarion, 1994.

UED 6 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 2 (C. MOUFLIER pour le CM et les TD)

Platon, connaître pour bien agir

Le cours propose une introduction à la pensée platonicienne à partir du rôle décisif joué par son épistémologie. Après avoir resitué l'émergence de cette philosophie dans son contexte historique, politique et littéraire, nous présenterons les principales caractéristiques de la pensée de Socrate (le primat de l'éthique, le rôle des définitions, la réfutation (*elenchos*), la question socratique, etc.). Nous verrons alors que Socrate a grandement influencé Platon par le rôle clef accordé aux définitions. En effet, le passage de l'épistémologie à l'ontologie (la « théorie » des formes) provient de la nécessaire persistance de l'objet de la définition. Cette persistance ne concerne pas seulement les objets mathématiques (le « platonisme mathématique ») mais également les valeurs, ce qui explique le réalisme moral platonicien. Ce réalisme moral fonde la thèse des philosophes gouvernants puisqu'ils sont les seuls à connaître l'idée de Bien, nécessaire pour administrer correctement la cité. Ces dirigeants politiques sont les seuls véritables

philosophes car leur connaissance entraîne, selon Platon, des actions nécessairement bonnes sur le plan moral (intellectualisme moral) et justes sur le plan politique. Ainsi, ce qui apparaît d'abord comme une réflexion théorique possède des implications pratiques, soulignant l'unité profonde de domaines philosophiques fréquemment dissociés. Le cours vise à présenter les justifications d'une telle conception de la philosophie et les nombreuses critiques qu'elle a pu susciter dès l'Antiquité. Nous nous appuierons principalement sur les ouvrages suivants que vous êtes invités à lire dans cet ordre :

- *Apologie de Socrate*, trad. par L. Brisson, Paris, Garnier Flammarion, 1997.
- *Ménon*, trad. par M. Canto-Sperber, Paris, Garnier Flammarion, 1991.
- *Phédon*, trad. par M. Dixsaut, Paris, Garnier Flammarion, 1992.
- *République*, livres V à VII, trad. par G. Leroux, Paris, Garnier Flammarion, 2002.

Modalités d'examen :

CC1 : questions de cours

CC2 : commentaire de texte

Le TD sera consacré au *Banquet*.

Platon, *Le Banquet*, traduction par L. Brisson, Paris, Garnier Flammarion, 1991.

UED 7 : EMPIRISME ET RATIONALISME (A. THÉBERT)

Locke et Leibniz : le dialogue des philosophies

Dans les *Nouveaux essais sur l'entendement humain* (publication posthume en 1765), Leibniz discute minutieusement l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke (1690). C'est sur ce fondement qu'il établit une opposition entre les principes de l'empirisme, à la manière de Locke, et ceux du rationalisme innéiste, qui a ses faveurs. À partir de l'analyse des enjeux soulevés par ces œuvres (Qu'est-ce que penser ? Que peut-on connaître ? Sommes-nous des substances ?), nous présenterons les principales lignes de ces deux programmes philosophiques, et nous nous demanderons si – comme le souhaitait Leibniz – il est possible de trouver un point de vue surplombant, à partir duquel les différentes positions philosophiques se concilient et s'ordonnent.

Pour préparer ce cours, il convient de lire les livres I et II de l'*Essai sur l'entendement humain* de Locke (Paris, Le Livre de Poche, 2009 ; ou Paris, Vrin, 2001), puis les livres I et II des *Nouveaux Essais sur l'entendement humain* de Leibniz (Paris, GF, 1990). Le cours donnera également aux étudiants l'occasion de présenter des textes extraits de ces deux œuvres.

UED 8 : MÉTHODOLOGIE PHILOSOPHIQUE

Cours de Méthodologie (L. RAEPSAET)

L'objectif principal de ce cours de méthodologie est de consolider les compétences philosophiques que sont l'analyse critique, l'argumentation, la problématisation ou encore l'analyse conceptuelle. Il s'agira de parfaire l'écriture et la lecture philosophique en s'appuyant sur deux exercices complémentaires, la dissertation et l'explication de texte.

Chaque séance portera ainsi sur un exercice spécifique (introduction et conclusion, construction du plan, problématisation, usage des références, analyse de thèses...) et s'appuiera sur des textes à travers lesquels nous verrons comment les philosophes eux-mêmes mettent en pratique et théorisent leur méthode.

Bibliographie indicative:

Nicolas Tenaille, *La philosophie par l'exemple*, Ellipse 2015

Michel Fabre, *Qu'est-ce que problématiser?* Vrin, 2017.

Cours de Méthodologie (A. BASTIÉ)

Présentation :

Ce cours a pour objectif de former les étudiant·e·s aux exercices fondamentaux de la philosophie à l'université : la dissertation et l'explication de texte. Il s'agit non seulement d'en maîtriser les règles formelles (analyse du sujet, élaboration d'une problématique, construction d'un plan rigoureux), mais en outre d'en comprendre l'intérêt philosophique : apprendre à penser une question, à développer des hypothèses de travail, à justifier une position et enfin à construire une argumentation claire et cohérente. L'accent sera mis sur le développement des compétences rédactionnelles, argumentatives et orales. Le cours alternera apports théoriques et méthodologiques, mises en pratique individuelles et collectives, corrections interactives, entraînements à l'oral (exposés, explications de texte), ainsi que des ateliers de réflexion en petits groupes.

Objectifs pédagogiques :

- Savoir analyser un énoncé de sujet et en dégager les enjeux philosophiques
- Savoir construire une problématique et un plan structuré
- Améliorer l'expression écrite et orale dans un cadre philosophique
- Développer une pensée rigoureuse, nuancée et argumentée.

Modalités d'évaluation :

L'évaluation repose sur un contrôle continu et une épreuve terminale à la fin du semestre :

Contrôle continu :

Deux devoirs maison seront à rendre dans le courant du semestre, comprenant au moins :

- une introduction de dissertation
- une introduction d'explication de texte

(les étudiant·e·s pourront choisir de traiter l'un ou l'autre des exercices lors de chaque DM, à condition d'avoir fait les deux formats sur le semestre).

Devoir surveillé terminal (2h) :

Les étudiant·e·s rendront au choix :

- une introduction et un plan détaillé de dissertation
- ou une introduction et un plan détaillé d'explication de texte

Cet ensemble permet d'évaluer les capacités d'analyse, de problématisation et de structuration du raisonnement philosophique, à la fois dans un temps long (DM) et en situation d'examen (DST).

UE TRANSVERSALES

UET 3 : LANGUES VIVANTES

Anglais (F. LE LIÈVRE)

Espagnol (A. ANTON MARTINEZ)

Le cours d'espagnol vise à ce que les étudiants développent les compétences de production et de réception orales et écrites en espagnol.

La première partie des séances sera consacrée à l'explication et la pratique de certains points linguistiques susceptibles de poser des difficultés aux élèves francophones.

La deuxième partie des séances aura comme thème principal le cinéma espagnol.

Allemand (Lisann WORCH)

Le cours de pratique écrite et orale vise à développer le plaisir de l'allemand comme moyen de communication (principalement orale). Par le biais de films ou de livres il s'agit en outre de donner un aperçu de l'espace culturel germanophone, par exemple pendant le festival Univerciné allemand.

Nous entraînerons l'expression orale et le lexique à l'aide de cercles de parole et de discussions. L'objectif du cours est d'élargir le vocabulaire (!) de la langue allemande et les compétences de communication.

Le cours s'adresse aux étudiants à partir du niveau B1. Ich freue mich auf Sie !

UET 4 : MTU « MAÎTRISE DE L'ÉCRIT »

Le TD MTU Maîtrise de l'écrit vise à renforcer les compétences de compréhension et de production écrites des étudiants. Il s'articulera autour de trois axes principaux : restituer et reformuler des informations ; s'exprimer dans une langue correcte, précise et soutenue, qui sied au contexte académique ; acquérir ou consolider son savoir-faire descriptif, narratif et argumentatif. Le cours permettra, en outre, de préparer le passage d'une certification (Écri+ ou Voltaire) qui évaluera les progrès réalisés.

Les supports de travail, décorrés des disciplines respectives des étudiants, pourront prendre des formes diverses : écrits académiques, interviews, débats, articles de presse, lettres de motivation, etc.

Modalités de contrôle des connaissances : Évaluation en contrôle continu intégral, avec une partie de la note sur le passage de la certification. Pour les étudiants dispensés d'assiduité : un devoir sur table de deux heures.

UE COMPLEMENTAIRES

BLOC PHILOSOPHIE

UEC 5 : PHILOSOPHIE ET LITTÉRATURE 2 (Ph. BECK)

Le thème choisi au second semestre comme thème commun à la philosophie et à la littérature est un enjeu enveloppé dans le motif de l'expression abordé au premier semestre : l'éducation. La littérature et la philosophie, au moins à l'origine, se sont déployées comme forces d'éducation, discours susceptibles de civiliser les hommes perdus dans leur sauvagerie. La rivalité même des deux activités de langage que sont la philosophie et la littérature s'explique par le litige quant à l'éducation, qui est d'abord le processus par lequel l'homme accède à la parole et à la pensée de sa vie singulière et commune. On lira surtout dans ce cas :

Paideia de Werner Jaeger, Tel, Gallimard.

La Crise de la culture d'Hannah Arendt, Seuil.

UEC 6 : QUESTIONS DE BIOÉTHIQUE (G. DURAND)

La bioéthique a pour objet les « problèmes nés de la recherche dans les sciences de la vie et de la santé, et des pratiques nouvelles qui en résultent » (L. Sève, *Pour une critique de la raison bioéthique*, 1992). Elle se caractérise par sa pluridisciplinarité (droit, philosophie, théologie, sociologie, psychologie, sciences politiques, etc.) et par le fait qu'elle se présente comme un ensemble de discours et aussi de pratiques très différentes : enseignements, recherches, comités d'éthique, consultations dans les hôpitaux, etc. Ce cours propose une initiation aux différentes problématiques rencontrées aujourd'hui **dans le champ du début de la vie** : contraceptions, interruptions de grossesse, assistance médicale à la procréation, gestation pour autrui.

Conseils de lecture :

Beauchamp T. L., Childress J. F., *Les principes de l'éthique biomédicale*, Les belles lettres, 2008.

Durand G., *Un philosophe à l'hôpital*, Paris, Flammarion, 2021.

Durand G., *La médecine des désirs*, Paris, Vrin, 2023.

Marzano M., *Je consens donc je suis. Éthique de l'autonomie*, PUF, 2006.

Ogien R., *La vie, la mort, l'État. Le débat bioéthique*, Grasset, 2009.

Des articles scientifiques sont aussi conseillés durant le cours et certains sont disponibles sur MADOC.

UEC 7 : LATIN PHILOSOPHIQUE (D. MOREAU)

Suivre ce cours suppose qu'on possède des bases en latin (connaissance des déclinaisons et des principales conjugaisons), mais il n'est pas nécessaire d'être latiniste confirmé pour y participer. Le travail à fournir, et l'évaluation, seront adaptés au niveau de chacun.

Nous traduirons de façon suivie des textes de Spinoza et Descartes. Ce sera l'occasion de se confronter de façon technique aux exigences d'une traduction suivie et globale d'un texte philosophique.

Si vous hésitez à choisir ce cours, n'hésitez pas à venir le « tester » lors des deux premières semaines : vous verrez, on va bien s'amuser !

UEC 8 : GREC PHILOSOPHIQUE (C. MOUFLIER)

Aristote, *Métaphysique Z (Zêta)*

Tὸ ὄν λέγεται πολλαχῶς « L'être se dit de plusieurs manières ». Cette expression, inaugurant le livre Z (Zêta) de la *Métaphysique* d'Aristote, souligne l'approche pluraliste de ce philosophe. Après avoir identifié la philosophie première à la science qui étudie « l'être en tant qu'être » (τὸ ὄν ἢ ὅν) au livre Γ (Gamma), Aristote entreprend l'étude de la notion de « substance » (οὐσία) au livre Z (Zêta). Le principal problème auquel il se trouve confronté est le suivant : comment concilier l'hylémorphisme, selon lequel tout particulier sensible est composé de forme et de matière, avec la notion de substance, indécomposable par définition ? Le cours consistera en la traduction et le commentaire de ce livre. La séance introductive resituera les enjeux philosophiques soulevés par ce problème. Le cours et l'évaluation s'adapteront aux différents niveaux des étudiants.

Bibliographie indicative :

Aristote, *Métaphysique Zêta*, trad. par J.-F. Pradeau, Paris, PUF, 2025. [sortie prévue le 8 octobre 2025]

W. D. Ross, *Aristotle's Metaphysics. A Revised Text with Introduction and Commentary*, 2 vol., Oxford, Clarendon Press., 1924.

BLOC MUSIQUE

UEC 3 : MUSIQUE RENFORCÉE 2 : MÉTHODOLOGIE DE LA PRATIQUE MUSICALE ET VOCALE (F. LAGARDE et G. GUILBERT-DEZITTER)

Voir ci-dessus UEC 1.

UEC 4 : CULTURE MUSICALE 2 : JAZZ ET MUSIQUES DU MONDE (V. GRANATA)

Ce cours a pour but d'étudier les répertoires musicaux situés en dehors de ce que l'on appelle la « musique savante occidentale ». La première partie vise à sensibiliser les étudiants aux enjeux de la catégorisation musicale. Il s'agira ainsi de montrer le caractère problématique de quelques oppositions bien connues (musiques populaires/musiques savantes ; musiques orales/musiques écrites ; œuvre/performance ; musicologie/ethnomusicologie), et d'adopter une perspective économique, sociale et politique concernant les catégories comme celles de « jazz », de « musiques du monde », de « musiques noires » ou encore de « latin jazz ». La seconde partie du cours est pensée comme un panorama historique et stylistique allant de l'émergence du jazz au début du 20^e siècle jusqu'à la scène actuelle et ses hybridations (notamment avec le hip-hop et les musiques électroniques). Conformément aux enjeux soulevés dans la première partie, il s'agira ici de rendre justice à la diversité des influences inhérente au jazz, notamment en ce qui concerne le rôle des Caraïbes et de l'Amérique latine.

AUTRES BLOCS

Voir le **guide des UEC** et les livrets des autres départements.

Licence année 2

Semestre 3 (6 UED + 2 UET + 2 UEC)

Enseignements	CM	TD	Crédits ECTS
UED 9 : Métaphysique	24		3
UED 10 : Histoire de la philosophie moderne 1	24		3
UED 11 : Histoire de la philosophie ancienne 1	24		3
UED 12 : Méthodologie philosophique 2		24	3
UED 13 : Logique et philosophie du langage	24		3
UED 14 : Philosophie des sciences 1	24		3
UET 5 : Langue vivante -anglais pour sciences humaines -espagnol -allemand		24	3
UET 6 : Projet tutoré	18		3
UEC : choisir 1 bloc et 2 UEC dans ce bloc			
<i>Bloc Philosophie</i>			
-Philosophie des sciences humaines	24		
-Questions de bioéthique 2	24		
-Anglais philosophique	24		

-Latin philosophique		24	
-Grec philosophique		24	
<i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i>			
-Langue ancienne			
-Latin débutant approfondi 3		42	
-Latin continuant 3		42	
-Latin philosophique 1		24	
-Grec débutant approfondi 3		42	
Grec continuant 1		42	
Grec philosophique 1		24	
-Culture antique			
-Écoles de pensée dans le monde antique		20	
-L'homme et son environnement dans l'Antiquité		20	
<i>Bloc Musique</i>			
-Musique renforcée			
-Méthodologie de la pratique musicale : introduction à l'analyse et à l'harmonie		24	
-Pratique des musiques actuelles		12	
-Culture musicale			
-Culture musicale 3 : musique et sciences humaines	24		
<i>Bloc Découverte</i>			
-Philosophie de l'environnement	24		
-Questions de bioéthique 2	24		
-anglais philosophique	24		
-Latin philosophique		24	
-Grec philosophique		24	
-Latin continuant 1		24	
-Grec continuant 1		24	
-Latin continuant 3		24	
-Grec débutant approfondi 3		42	
-Latin débutant approfondi 3		42	
-Médias et communication – les paralittératures		24	
-Intermédialité – littérature et cinéma		32	
-L'humain et son environnement dans l'Antiquité		20	
-Écoles de pensée dans le monde antique		20	
-République citoyenneté diversité		24	
-Atelier d'écriture		20	
-Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Fondements) (cours CM)	18		
-Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Fondements) (TD)		18	
-Domaines des SdL : Formes sonores (Fondements) (cours CM)	18		
-Domaines des SdL : Formes sonores (Fondements) (TD)		18	
- Didactique des Langues 1 (pré-requis : « Introduction au Sciences du Langage 1 : Linguistique Générale »)	8	16	
-UEC Sport		24	
-Musique renforcée			
-Méthodologie de la pratique musicale		24	
-Technique vocale		12	
-Culture musicale	24		
-Culture musicale 3 : Musique et sciences humaines			
<i>Bloc Sciences du langage</i>			
-Domaines des SdL : Formes sonores (Fondements) (cours CM)	18		
-Domaines des SdL : Formes sonores (Fondements) (TD)		18	
	18		

-Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Fondements) (cours CM)		18	
-Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Fondements) (TD)	8	16	
-Didactique des Langues 1 (pré-requis : « Introduction au Sciences du Langage 1 : Linguistique Générale »)			
<i>Bloc culture et médias</i>		24	
-Médias et communication – les paralittératures		32	
-Médias et communication – littérature et cinéma			

Semestre 4 (6 UED + 2 UET + 2 UEC)

Enseignements	CM	TD	Crédits ECTS
UED 15 : Philosophie de l'action	24		3
UED 16 : Histoire de la philosophie moderne 2	24		3
UED 17 : Philosophie morale et politique	24		3
UED 18 : Méthodologie philosophique 3		24	3
UED 19 : Logique et philosophie du langage 2	24		3
UED 20 : Philosophie des sciences 2	24		3
UET 7 : Langue vivante -anglais philosophique -espagnol -allemand		24	3
UET 6 : Compétences numériques	18		3
UEC : choisir 1 bloc et 2 UEC dans ce bloc <i>Bloc Philosophie</i> -Grands mythes bibliques -Esthétique musicale -Latin philosophique -Grec philosophique <i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i>	24 24	24 24	

-Langue ancienne			
-Latin débutant approfondi 4		42	
-Latin continuant 4		24	
-Latin philosophique 2		24	
-Grec débutant approfondi 4		42	
Grec continuant 2		24	
Grec philosophique 2		24	
-Culture antique			
-Métamorphose des mythes		20	
-Écrire l'histoire dans l'Antiquité		20	
<i>Bloc Musique</i>			
-Musique renforcée			
-Méthodologie de la pratique musicale : introduction à l'analyse et à l'harmonie		24	
-Pratique des musiques actuelles		12	
-Culture musicale			
-Culture musicale 4 : esthétique musicale	24		
<i>Bloc Découverte</i>			
Grands mythes bibliques	24		
-Esthétique musicale	24		
-Latin philosophique		24	
-Grec philosophique		24	
-Latin continuant 2		24	
-Grec continuant 2		24	
-Latin continuant 4		24	
-Grec débutant approfondi 4		42	
-Latin débutant approfondi 4		42	
-Médias et communication – médias et médiations		24	
-Médias et communication – Pratiques rédactionnelles		30	
-Métamorphose des mythes		20	
-Écrire l'histoire dans l'Antiquité		20	
-Métiers de l'éducation et de la formation	12	8	
-Métier d'enseignant et analyse de l'activité en classe		24	
-Psycholinguistique et Acquisition (Fondements)	18		
-Psycholinguistique et Acquisition (Fondements)		18	
Didactique des langues 2	8	16	
-UEC Sport			
-Musique renforcée			
-Méthodologie de la pratique musicale : introduction à l'analyse et à l'harmonie		24	
-Pratique des musiques actuelles		12	
-Culture musicale			
-Culture musicale 4 : esthétique musicale	24		
Journalisme mobile : introduction aux techniques journalistiques audiovisuelles			24 (TP)
<i>Bloc Sciences du langage</i>			
-Psycholinguistique et Acquisition (Fondements)	18		
-Psycholinguistique et Acquisition (Fondements)		18	
Didactique des langues 2	8	16	
<i>Bloc professorat des écoles</i>			
-Histoire/Géographie et mathématiques	12	8	
-Métier d'enseignant et analyse de l'activité en classe		24	

<p style="text-align: center;"><i>Bloc culture et médias</i></p> <p>-Médias et communication – médias et médiations -Médias et communication – Pratiques rédactionnelles</p>		<p>42 30</p>	
--	--	------------------	--

Programme des enseignements et bibliographies L2

SEMESTRE 3

UE DISCIPLINAIRES

UED 9 : MÉTAPHYSIQUE (C. MICHON)

Introduction à la métaphysique

Nous aborderons quelques « grandes questions » de la métaphysique classique et contemporaine, autour de trois questions

- Qu'est-ce qu'il y a ? (Ontologie, la question des catégories de l'être)
- Pourquoi y a-t-il quelque chose plutôt que rien ? (Théologie naturelle et principe de raison suffisante)
- Qui sommes-nous ? (Les personnes)

Bibliographie indicative pour préparer le cours (d'autres indications seront fournies en début d'année, et des documents mis en ligne sur Madoc) : trois introductions (traduites de l'anglais) à la philosophie en général et à la métaphysique en particulier (par ordre croissant de difficulté)

T. Nagel, *Qu'est-ce que tout cela veut dire ?* L'Eclat

S. Blackburn, *Penser. Une irrésistible introduction à la philosophie*, Flammarion

P. van Inwagen, *Métaphysique*, Ithaque

Et un recueil de textes commentés sur la métaphysique

E. Dering, *La métaphysique*, Flammarion-GF

UED 10 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE 1 (A. THÉBERT)

David Hume

Dans l'introduction au *Traité de la Nature humaine* (1739), le philosophe écossais David Hume indique vouloir contribuer à la « science de la nature humaine ». Nous présenterons les tenants et les aboutissants d'un tel projet, et nous nous demanderons si cela a un sens de développer une science *sceptique* de la nature humaine. Le cours se concentrera sur la mise au jour des mécanismes psychologiques qui sous-tendent la production de nos croyances (la croyance en l'existence de relations causales entre les phénomènes, la croyance en l'existence d'un Moi, la croyance en l'existence d'objets permanents, etc.).

La réflexion humienne est à la fois une aventure de pensée et une aventure d'écriture. Confronté à la réception mitigée du *Traité*, Hume portera une attention accrue au style philosophique, cherchant à concilier l'exigence d'une pensée rigoureuse avec le raffinement du style, comme en témoigne *l'Enquête sur l'entendement humain* (1748). Le cours s'appuiera sur ces deux ouvrages, qu'il convient de se procurer et de lire dans les éditions suivantes :

- *Traité de la nature humaine. Livre I. L'entendement*, Paris, Vrin, 2022
- *Enquête sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, 2008

Pour approfondir :

- Frédéric Brahami, *Introduction au Traité de la nature humaine de David Hume*, Paris, Puf, 2003
- Claire Etchegaray et Philippe Hamou (dir.), *Lire l'Enquête sur l'entendement humain de Hume*, Paris, Vrin, 2022

UED 11 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE 1 (Ph. SOULIER)

Introduction à la philosophie d'Aristote

Ce cours vise à fournir une présentation générale de la philosophie d'Aristote par la lecture de textes extraits du corpus et l'analyse de notions propres à la pensée du Stagirite. On examinera plus spécifiquement la manière dont s'articulent les différentes méthodes du savoir engagées dans la « physique » et dans la « philosophie première ».

Cet été, vous êtes invités à lire les textes suivants (dans l'une des différentes éditions par ailleurs à votre disposition à la Bibliothèque J.-L. Gardies et à la BU Lettres et sciences humaines) :

- *Métaphysique*. Prioritairement les livres suivants : I. Alpha (A) ; II. Petit alpha (α) ; III. Bêta (B) ; IV. Gamma (Γ) ; VI. Epsilon (E) ; et dans un second temps les livres VII. Zêta (Z) ; VIII. Êta (H) ; IX. Thêta (Θ) ; XII. Lambda (Λ) ; XIII. Mu (M). On consultera en parallèle les différentes entrées du livre V. Delta (Δ) : Aristote y explicite lui-même son lexique philosophique.
Éditions recommandées. La traduction par M.-P. Dauminil et A. Jaulin, GF, 2008, en un seul volume, est proche du texte grec et peu onéreuse ; la traduction plus ancienne par J. Tricot en deux tomes, chez Vrin Poche, est moins littérale, mais accompagnée de notes explicatives souvent précieuses pour une initiation.
- *Physique* (prioritairement les livres I et II, auxquels on ajoutera les livres III, ch. 1-3 et VIII, ch. 6-10), traduction P. Pellegrin, GF, 2000
- *De l'Âme* (traduction P. Thillet, Folio Essais, 2005)
- *Catégories* (traduction Pellegrin/Crubellier, GF, 2007, ou trad. Tricot, Vrin, 1959, rééd. 2000, ou encore trad. Ildefonse/Lalot, Points Essais, 2002)
- *Éthique à Nicomaque* (étudiée spécifiquement dans le TD, voir ci-après)

UED 12 : MÉTHODOLOGIE PHILOSOPHIQUE 2

Partie du cours en lien avec Histoire de la philosophie moderne 1 (UED 10) (L. PICHOT)

Le TD vise à présenter un panorama élargi de la philosophie humienne allant du *Traité de la nature humaine* (1739), l'armature du système, aux *Dialogues sur la religion naturelle* (1779) en passant par différents *Essais* (1741-42) et *Dissertations* (1757). Il s'agira d'analyser successivement les cohérences, les points de conflits ou de ruptures dans les différents textes du philosophe écossais pour évaluer ce qui fait l'unité de la pensée de David Hume. Ainsi cette traversée de l'œuvre de David Hume, abordant des domaines aussi variés que l'anthropologie, la morale, la politique, l'esthétique et la religion naturelle, sera aussi l'occasion d'un examen critique de la notion de système philosophique.

Partie du cours en lien avec Histoire de la philosophie ancienne 1 (UED 11) (Ph. SOULIER)

Étude suivie de l'*Ethique à Nicomaque* d'Aristote (traduction de Richard Bodéüs, Paris, Garnier-Flammarion, 2004)

Modalité d'examen : participation active aux TD en contrôle continu + examen écrit pour le CM (explication de texte).

Bibliographie complémentaire

Pour le CM :

Pierre-Marie Morel, *Aristote. Une philosophie de l'activité*. GF, 2003

Sir David Ross, *Aristote* (traduction française de *Aristotle*, 1ère édition anglaise 1923, dernière édition française 2000, Edition des archives contemporaines) : cette introduction ancienne, mais classique, à l'ensemble de l'œuvre du Stagirite demeure particulièrement claire et philosophiquement stimulante.

On pourra aussi très utilement consulter :

M. Crubellier, P. Pellegrin, *Aristote. Le philosophe et les savoirs*, Paris, Seuil, 2002.

P. Pellegrin, *Dictionnaire Aristote*, Paris, Ellipses, 2007.

Pour le TD :

Il sera indispensable de confronter la traduction de R. Bodeus susmentionnée avec celle, parfois sensiblement différente, de **Jules Tricot**, *Aristote, Éthique à Nicomaque*, Paris, Vrin, 1959, réédition 1994. Cette dernière édition présente par ailleurs des notes explicatives utiles et éclairantes.

D'autres indications bibliographiques seront fournies au mois de septembre, mais on peut d'ores et déjà consulter avec profit :

Pierre Aubenque, *La Prudence chez Aristote*, Paris, 1964 (rééd. PUF Quadrige, 2014).

Anne Merker, *Une morale pour les mortels. L'éthique de Platon et d'Aristote*. Paris, Les Belles Lettres, 2011.

UED 13 : LOGIQUE ET PHILOSOPHIE DU LANGAGE 1 (B. GNASSOUNOU)

Logique et philosophie du langage

Le cours, réparti sur les deux semestres, présentera deux domaines étroitement liés : la logique et la philosophie du langage. Le premier semestre sera essentiellement consacré aux bases de logique formelle (propositionnelle et quantificationnelle), dont la maîtrise est présupposée par une grande partie de la philosophie contemporaine pour pouvoir aborder les notions philosophiquement cruciales, comme celles de vérité, de validité, de référence, de signification, de contexte, etc. Le cours aura pour but de montrer l'importance des outils logiques pour l'étude systématique de la faculté humaine de langage.

Les manuels de logique suivants sont recommandés, au choix :

Duparc, Jacques, *La Logique pas à pas*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2016

Peeters, Marc et Richard, Sébastien, *Logique formelle*, Mardaga, 2009

Ruyer, Bernard, *Logique*, PUF, 1990

Wagner, Pierre, *Logique et philosophie*, Ellipse, 2014

Manuel de sémantique formelle :

Winter, Yoad, *Elements of Formal Semantics*, Edinburgh University Press, 2016

UED 14 : PHILOSOPHIE DES SCIENCES 1 (B. GNASSOUNOU)

Ce cours abordera les questions fondamentales de la philosophie des sciences, en se concentrant sur la méthode scientifique, l'explication scientifique, la nature de la causalité et les lois de la nature.

Indications bibliographiques :

Barberousse, Anouk ; Kistler, Max ; Ludwig, Pascal, *La philosophie des sciences au XXe siècle*, Flammarion, 2011

Esfeld, Michael, *Philosophie des sciences. Une introduction*, La fondation des Presses polytechniques et universitaires romandes, 3e édition, 2017

Hempel, Carl G., *Éléments d'épistémologie*, Armand Colin, 1972

Anthologies :

Laugier, S. et P. Wagner (éd.) (2004). *Philosophie des sciences. Théories, expériences et méthodes*. Paris : Vrin.

Laugier, S. et P. Wagner (éd.) (2004). *Philosophie des sciences. Naturalismes et réalismes*. Paris : Vrin.

UE TRANSVERSALES

UET 5 : LANGUE VIVANTE (Anglais – F. LE LIÈVRE)

UET 6 : PROJET TUTORÉ (G. DURAND ; C. MOUFLIER)

Le projet tutoré a pour objectif d'initier l'étudiant à la conduite et à la réalisation de projets en lien avec la philosophie. Il est mené en équipe, et bénéficie d'un encadrement par des membres de l'équipe pédagogique.

Le projet tutoré implique un travail en autonomie, ponctué par 4 séances en présence de 2h :

- 1 séance préparatoire avec l'enseignant encadrant
- 1 séance TP de définition du projet et de planification (les étudiants sont réunis par groupes)
- 1 séance TP de mi-parcours, qui met en place un cadrage en vue de la réalisation (les étudiants sont réunis par groupes)
- 1 séance CM restitution en fin de semestre (par discipline, tous groupes réunis si possible)

Les groupes ou sous-groupes étudiants échangent, correspondent, se réunissent selon des modalités qu'ils définissent eux-mêmes, en tenant un cahier commun relatif à leur projet (par ex. sous forme de document en ligne).

Groupe de G. Durand : réalisation d'un entretien semi-dirigé avec un professionnel exerçant dans le champ de la bioéthique et membre du Réseau Francophone International de Bioéthique

Groupe de C. Mouflier : réalisation d'un atelier dans le cadre de l'édition 2026 des Rencontres de Sophie et aide à l'organisation de la conférence introductive intitulée « Sophie à la fac ». L'atelier aura lieu le samedi 14 mars de 18h à 19h à l'École nationale supérieure d'architecture de Nantes.

Programmes des éditions précédentes consultables à l'adresse suivante : <http://philosophia.fr/activites-rencontres/rds-les-rencontres-de-sophie/>

Catalogue de projets possibles (liste non exhaustive) :

- organiser un événement (exemple : préparer une exposition dans la Censive ou ailleurs sur le campus ou en dehors du campus ; organiser une lecture publique de textes philosophiques choisis, un café philosophique ; inviter des personnalités extérieures pour une conférence)
- produire une réalisation intellectuelle ou matérielle (exemple : rédiger un article ou un texte collectif après une recherche documentaire ; réaliser un recueil thématique ou une anthologie ; participer à l'élaboration d'un d'une revue ou d'un journal philosophique)
- s'initier à la recherche (exemple : organiser un séminaire étudiant, organiser un groupe de lecture, organiser un cycle de conférences l'année prochaine, en collaboration avec la Ration)
- procéder à un travail de vulgarisation et de diffusion des contenus disciplinaires (exemple : contribuer à la préparation des Rencontres de Sophie et de Sophie à la fac, créer un site ou un blog, réaliser des notices Wikipedia, participer à une émission de radio sur Euradio etc.)

Liste des projets 2022/2023 :

- Participation à un congrès de musicologie à Angers. Constitution d'un compte-rendu substantiel
- Création d'un concert-performance au pôle étudiant

- Ateliers d'art-thérapie
- Présentation de la philosophie devant des classes de Terminale
- Création d'un jeu de société philosophique, présenté à la journée portes ouvertes
- Atelier philosophique à l'école, autour de l'amitié
- Entretien avec un philosophe sur l'enseignement de la philosophie
- Rédaction d'un article de philosophie critique du sport de haut niveau
- Participation aux Rencontres de Sophie : présentation de deux exposés dans l'abécédaire (I comme Illich et C comme centralisme) et aide à la gestion de l'événement (orientation du public à l'accueil, distribution des programmes)
- organisation d'un café-philo à Ancenis
- organisation d'une journée d'études en philosophie de l'environnement
- organisation de rencontres entre les enseignants du département de philosophie et les étudiants en bibliothèque.

UE COMPLÉMENTAIRES

BLOC PHILOSOPHIE

UEC 9 : PHILOSOPHIE DES SCIENCES HUMAINES (B. GNASSOUNOU)

Quel est l'objet des sciences humaines ? On a donné toutes sortes de réponses à cette question que le cours propose d'examiner et qui oscillent entre deux pôles extrêmes : 1) cet objet est d'abord celui de la psychologie, c'est-à-dire l'esprit de l'individu et son fonctionnement et la façon dont ces individus dotés d'esprit peuvent être conduits à coexister et à se « coaliser » ; 2) cet objet est avant tout celui de la sociologie/anthropologie, c'est-à-dire les institutions collectives humaines, irréductibles aux psychologies individuelles. C'est en ayant à l'esprit ce débat que nous aborderons quelques thèmes classiques de la philosophie des sciences humaines : la distinction des sciences de la nature et des sciences humaines, la nature d'un groupe et la question de l'individualisme, la place de la rationalité, la question du relativisme culturel, la neutralité axiologique, le constructivisme social, le statut des règles.

Boghossian, Paul, *La Peur du savoir*, Agone, 2009

Boyer, Pascal, *La Fabrique de l'humanité*, Gallimard, Folio, 2022

Chapais, Bernard, *Aux origines de la société humaine*, Seuil, 2017

Dumont, Louis, *Essais sur l'individualisme*, Seuil, Essais, 1985

Durkheim, Emile, *Les Règles de la méthode sociologique*, PUF, Quadrige, 1987

Gilbert, Margaret, *Marcher ensemble*, PUF, 2003

Levi-Strauss, Claude, *Anthropologie structurale*, Plon (ch. 1, 2, 9 et 17), 1974

Mauss, Marcel, *Essais de sociologie*, Editions de Minuit, 1969

Sahlins, Marshall, *La Nature humaine, une illusion occidentale*, éditions de l'éclat, 2008

Sperber, Dan, *La Contagion des idées. Théorie naturaliste de la culture*, Odile Jacob, 1996

Weber, Max, *Concepts fondamentaux de sociologie*, traduction Grossein, Gallimard, TEL, 2016

Weber, Max, *Essais sur la théorie de la science*, Plon, Pocket, 1992

Winch, Peter, *L'idée d'une science sociale*, Gallimard, 2009

UEC 10 : QUESTIONS DE BIOÉTHIQUE 2 (G. DURAND)

Philosophie de la sexualité

Y a-t-il une définition de la sexualité ? L'un des premiers problèmes, pour le philosophe, est la multiplicité des pratiques. Le second est la variation historique, culturelle et individuelle des critères par lesquels nous jugeons que tel acte est « sexuel » ou non. Or, il semble bien exister une forme d'activité humaine spécifique, un ensemble de pratiques et de conduites qui appartiennent à la sexualité : les auteurs de ces conduites sont des amants, des amoureux, des partenaires, etc. De plus, la majeure partie d'entre nous distingue, concernant un grand nombre d'actions et quelle que soit notre culture, ce qui relève de la sexualité des autres types d'activités humaines comme la musique, la philosophie ou le surf. Enfin, ce qu'on appelle « la sexualité » paraît le plus souvent lié à l'excitation, au désir et aux plaisirs charnels, mais aussi à la procréation. Tous ces mots ont un sens et renvoient à une réalité aux multiples dimensions (physique, psychique, sociale, politique). Dans ce cours, nous chercherons à définir la sexualité et nous étudierons les principaux problèmes éthiques rencontrés à son propos en particulier dans le champ de la bioéthique.

Conseils de lecture

Bonnet G., *Les perversions sexuelles*, Paris, PUF, « Que sais-je ? », 7e édition, 2021.

Canguilhem G., *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1966.

Durand G., *Sexe et tabous*, Paris, Hermann, 2024.

Foucault M., *Histoire de la sexualité*, I, La volonté de savoir, Paris, Gallimard, Tel, 1976.

Freud S., *Totem et tabous*, Paris, Payot, 2001.

Halwani R., Held J. M., McKeever N., Soble A., *The Philosophy of Sex. Contemporary readings*, eighth edition, Rowman & Littlefield, 2022.

Kant E., *Leçons d'éthique*, présentation, traduction et notes par L. Langlois, Le Livre de poche, 1997.

Ogien R. et Billier J-C. (dir.), *Comprendre la sexualité*, PUF, Revue de philosophie et de sciences sociales, n°6, 2005.

UEC 11 : ANGLAIS PHILOSOPHIQUE (A. THÉBERT)

Feminist epistemologies

Les critiques féministes des modes de production et de transmission des savoirs

La science est-elle sexuée et sexiste ? La question est troublante : elle suggère que la science, supposément guidée par la raison, l'objectivité des faits et la neutralité des connaissances, peut être attaquée pour son androcentrisme. Telle est la critique formulée par des philosophes américaines au début des années 90. Cependant, suffit-il de prendre en compte « le » point de vue féminin pour atteindre une véritable objectivité (ce que Sandra Harding appelle une « objectivité forte ») ? Comment renouveler les pratiques scientifiques de façon à ce qu'elles s'exercent *sur, par et pour* les femmes, sans se heurter aux objections du subjectivisme et du relativisme ? Qu'est-ce que le féminisme peut apporter à la science ? On prendra notamment comme exemple le savoir biomédical, avec la question de la médicalisation de l'accouchement, qui cristallise une tension entre différents types de savoirs.

Le cours sera construit autour de la présentation (*en français*) des principaux arguments qui structurent ce débat. Chaque séance sera consacrée à la lecture, la traduction et l'exposé de textes fondateurs (travail en petits groupes). On lira (*en anglais*) aussi bien des articles de philosophes qui critiquent cette approche (*l'épistémologie féministe n'est pas de l'épistémologie*) que des articles qui la valorisent (*faire de l'épistémologie féministe, ce n'est pas nécessairement renoncer à la raison et à l'objectivité*).

Pour participer à ce cours, il n'est pas requis d'avoir une très bonne maîtrise de l'anglais, mais il faut avoir envie de découvrir un champ de réflexion philosophique en partie via l'anglais. Il faut apporter un dictionnaire à chaque séance (anglais-français pour ceux dont le niveau est élémentaire ; unilingue pour ceux qui ont un niveau avancé).

Pour s'initier à cette question, vous pouvez consulter les références des articles en ligne de la *Stanford Encyclopedia of Philosophy* : « Feminist Epistemology and Philosophy of Science », « Feminist Social Epistemology » (Sandra Harding, Donna Haraway, Sally Haslanger, Miranda Fricker, etc.).

UEC 12 : LATIN PHILOSOPHIQUE (P. MARÉCHAU)

Voir Licence 1 semestre 1

UEC 13 : GREC PHILOSOPHIQUE (A. GIAVATTO)

Voir Licence 1 semestre 1

BLOC MUSIQUE

UEC 5 : MUSIQUE RENFORCÉE 3 (R. PANGAUD POUR LA MÉTHODOLOGIE DE LA PRATIQUE MUSICALE ET W. GUTHRIE POUR LA PRATIQUE DES MUSIQUES ACTUELLES)

Méthodologie de la pratique musicale (R. PANGAUD)

Ce cours poursuit les acquisitions de la première année de Licence. La lecture de la clef de sol et de la clef de fa devient plus difficile, et la clef d'ut est introduite. La maîtrise des chiffrages fondamentaux (accords parfaits, septième de dominante), renversements compris, permet désormais d'aborder des textes d'analyse et d'écriture plus complexes. La pratique du clavier rendra possible une pratique de l'harmonie solide, entendue et ressentie.

Pratique des musiques actuelles (W. GUTHRIE)

Atelier d'improvisation musicale. Pensez à apporter vos instruments (sauf pour les pianistes, les batteurs... et les chanteurs) !

UEC 6 : CULTURE MUSICALE 3 (V. GRANATA)

Musique et sciences humaines

Ce cours a pour but de sensibiliser les étudiants à certaines grandes questions qui se posent lorsqu'on étudie la musique dans son contexte socio-culturel, c'est-à-dire comme une pratique socialement située, comportant de nombreuses médiations. Car d'une part, les auditeurs n'écoutent pas la musique de façon passive : ils ont des attentes et des représentations collectives, qui sont culturellement déterminées. D'autre part, la musique n'est pas une pure essence esthétique : elle existe à travers des dispositifs concrets et par le fait d'une diversité d'acteurs. Nous parlerons de la façon dont les sciences humaines et sociales se sont emparées des faits musicaux autour de certaines problématiques bien précises comme le mythe de l'authenticité, la construction sociale du génie ou les médiations technologiques de la musique. Il s'agira également de travailler en partenariat avec quelques structures musicales nantaises (Pannonica, Bouche d'Air, Opéra, Conservatoire, etc.) afin de voir par quels procédés les acteurs font exister concrètement la musique. Ce cours permettra ainsi d'aller à la rencontre de ces lieux et d'avoir une vision plus claire des métiers qui composent la filière musicale au niveau local.

AUTRES BLOCS

Voir le **guide des UEC** et les livrets des autres départements.

SEMESTRE 4

UE DISCIPLINAIRES

UED 15 : PHILOSOPHIE DE L'ACTION (V. XIROMERITI)

Qu'est-ce qu'une action ? En quoi se distingue-t-elle d'un simple réflexe ou d'un accident ? Dans la philosophie contemporaine, le concept central dans l'analyse de l'action est celui d'intention. Mais comment devrions-nous rendre compte du lien entre action et intention ? Si ce sont des états psychologiques de l'agent qui causent l'action, comment comprendre le rôle de l'agent et son autonomie ? Ce cours proposera une introduction aux problématiques de la philosophie analytique de l'action. Nous considérerons les concepts de l'action et de l'intention, le lien entre les états mentaux de l'agent et son action, ainsi que le rôle du raisonnement pratique dans l'explication et la justification des actions. Nous aborderons également cette analyse au niveau collectif : les groupes peuvent-ils avoir des intentions ?

Indications bibliographiques :

Anscombe, E. (2002). *L'Intention*, Paris : Gallimard.

Bratman, M. E. (1987), *Intention, Plans, and Practical Reason*. Cambridge (MA): Cambridge University Press.

Davidson, D. (1993). *Actions et Événements*. Paris: PUF.

Gnassounou, B. dir. (2007). *Philosophie de l'action*. Paris : Vrin.

Neuberg, M. dir. (1995). *Théorie de l'action*. Paris: Mardaga.

Searle, J. R. (1985). *L'intentionnalité*. Paris: Editions de Minuit.

UED 16 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE 2 (A. GRIVAUX)

Introduction à la philosophie de Kant

Ce cours proposera une introduction générale à la philosophie de Kant, à partir de l'étude d'un de ses motifs cardinaux : celui du « destin particulier [de la raison], dans un genre de ses connaissances », qui la conduit à se trouver « accablée par des questions qu'elle ne peut écarter – car elles lui sont proposées par la nature de la raison elle-même – mais auxquelles elle ne peut pas non plus apporter de réponse – car elles dépassent tout pouvoir de la raison humaine », selon le tableau brossé dans la préface à la première édition de la *Critique de la raison pure* (1781).

Le cours cherchera à éclairer le sens de ce motif, qui engage le problème de la possibilité de la métaphysique et celui des enjeux, tant théoriques que pratiques, de la délimitation kantienne du pouvoir de la raison pure, en partant d'une lecture suivie de la *Critique de la raison pure*, prolongée par une présentation des enjeux de la *Critique de la raison pratique* et de la *Critique de la faculté de juger*.

- Sources primaires

Rappel : l'édition de référence des œuvres complètes de Kant en langue originale est la suivante : *Gesammelte Schriften*, hrsg. von der Königlich-Preußischen Akademie der Wissenschaften, Berlin, 1902 sq., rééd. Walter de Gruyter, Berlin, 1968 sq.

Kant E., *Critique de la raison pure*, trad. Delamarre A. J.-L. et Marty F., Gallimard, 1990 ou Kant E., *Critique de la raison pure*, trad. Renaut A., Paris, Flammarion, 2006.

Kant E., *Prolegomènes à toute métaphysique future qui pourra se présenter comme science*, Paris, Vrin, 1993, notamment p. 125-159.

Kant E., *Critique de la raison pratique*, trad. J.-P. Fussler, Paris, Flammarion, 2003.

Kant E., *Critique de la faculté de juger*, trad. A. Renaut, Paris, Flammarion, 2000.

- Commentaires et ouvrages généraux

Alquié F., *La critique kantienne de la métaphysique*, Paris, P.U.F., 1968.

Delbos V., *La philosophie pratique de Kant*, Paris, P.U.F., 1969.

Grandjean A., *La philosophie de Kant*, Paris, Vrin, 2016, notamment p. 43-67.

Guillermit L., *Leçons sur la Critique de la raison pure de Kant*, Paris, Vrin, 2016.

Heidegger M., *Kant et le problème de la métaphysique*, Paris, Gallimard, 1981.

Lebrun G., *Kant et la fin de la métaphysique*, Paris, Armand Colin, 1970, notamment la première partie.

Rivelaygue J., *Leçons de métaphysique allemande*, tome 2, Paris, Grasset, 1992.

UED 17 : PHILOSOPHIE MORALE ET POLITIQUE (Ph. CRIGNON)

Droits et démocratie

On essaiera dans ce cours d'élucider le rapport que la démocratie entretient avec le droit (la légitimité, l'État de droit, la justice) et avec les droits (droits individuels subjectifs, droits politiques, droits sociaux). On peut définir dans un premier temps la démocratie par son principe, celui de la souveraineté populaire, dont l'exercice ne connaîtrait aucune borne. Source de tout droit, un peuple aurait ainsi un pouvoir discrétionnaire sur lui-même, au risque peut-être de porter atteinte aux droits individuels. Or, il est tout aussi possible de définir la démocratie par des valeurs, celles de liberté et d'égalité. La démocratie serait alors ce régime orienté vers la protection des libertés civiles et la mise en œuvre de l'égalité de tous.

Nous nous demanderons donc s'il est possible d'accorder ces deux aspects, la souveraineté du peuple d'une part, les droits individuels et l'égalité de l'autre, en mobilisant à la fois la tradition du droit naturel moderne (Hobbes, Locke, Rousseau, Kant) et les théories contemporaines de la démocratie (Lefort, Gauchet, Habermas, Pettit).

Ce cours vise à permettre aux étudiants d'approfondir la connaissance d'auteurs classiques et de s'initier à des discussions contemporaines sur la démocratie.

Lectures obligatoires :

Platon, *République*, VIII.

Aristote, *Politiques*, III.

Hobbes, *Léviathan*, XIII-XVIII.

Rousseau, *Du contrat social*.

Constant, « De la liberté des Anciens comparée à celle des Modernes »

Lefort, C., « Droits de l'homme et politique », in *L'invention démocratique. Les limites de la domination totalitaire*, Paris, Fayard, 1994.

Habermas, *L'intégration républicaine*, chapitre 10 : « Du lien interne entre État de droit et démocratie ».

Bibliographie recommandée :

Aristote, *Les politiques*, trad. P. Pellegrin, Paris, Flammarion-GF, 1990.

Constant, B., *Principes de politique*, Paris, Hachette « Pluriel », 1997.
Gauchet, M., *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard, 2002.
Habermas, J., *Droit et démocratie*, trad. Ch. Bouchindhomme, Paris, Gallimard, 1997.
Hart, H. L. A., « Existe-t-il des droits naturels ? », trad. Ch. Girard, revue en ligne *Klésis*, 21, 2011, p. 239-254.
Hobbes, *Du citoyen*, trad. Ph. Crignon, Paris, Flammarion-GF, 2010.
Kant, *Doctrine du droit*, trad. A. Philonenko, Paris, Vrin, 1988.
Kelsen, H., *La démocratie. Sa nature – sa valeur*, trad. Ch. Eisenmann, Paris, Dalloz, 2004.
Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Paris, Flammarion-GF, 1981.
Pettit, Ph., *Le républicanisme. Une théorie de la liberté et du gouvernement*, trad. P. Savidan et J.-F. Spitz, Paris, Gallimard, 2004.

UED 18 : MÉTHODOLOGIE PHILOSOPHIQUE 3 (C. FÈVE)

L'objectif principal de ce cours de méthodologie est de consolider la maîtrise de deux exercices philosophiques, la dissertation et l'explication de texte, à partir des contenus étudiés dans le cours d'histoire de la philosophie moderne consacrée à l'œuvre d'E. Kant. Il s'agira de revenir de façon systématique et concrète sur la méthode de l'explication de texte philosophique, en s'exerçant à commenter des extraits issus des trois critiques kantienne. Il s'agira ensuite de réviser les aspects fondamentaux de la dissertation, en s'entraînant à mobiliser certaines références philosophiques classiques approfondies (en l'occurrence, certaines thèses kantienne) pour analyser et problématiser le sujet, ainsi que pour développer les arguments proposés dans le cours de la dissertation.

UED 19 : LOGIQUE ET PHILOSOPHIE DU LANGAGE 2 (G. CARRANANTE)

Le cours proposé s'inscrit dans la continuité du premier semestre et vise à utiliser les outils logiques acquis durant cette période pour aborder la philosophie du langage, en particulier les notions de référence, de signification, de contexte, etc. L'objectif principal du cours est de montrer l'importance des outils logiques dans l'étude systématique de la faculté humaine de langage, ainsi que d'explorer les grandes propositions philosophiques qui ont structurées la philosophie analytique du langage au XXe siècle.

À titre d'introduction, les étudiants sont invités à lire l'article suivant, disponible en ligne : Thommen, Tristan et Murez, Michael (2016), « Langage (A) », dans Maxime Kristanek (dir.), *L'Encyclopédie philosophique* : <https://encyclo-philo.fr/langage-a>

De plus, deux manuels peuvent être consultés :

- Recanati, François (2008), *Philosophie du langage (et de l'esprit)*, Gallimard
- Lycan, William G. (2000), *Philosophy of Language: A Contemporary Introduction*, Routledge

Modalité d'examen : un contrôle des connaissances en milieu de semestre (questions de cours), et une explication de texte en fin de semestre.

UED 20 : PHILOSOPHIE DES SCIENCES 2 (G. CARRANANTE)

Révolution et progrès scientifique

Ce cours propose une réflexion sur l'évolution des connaissances scientifiques et ses implications pour la compréhension de la nature de la science. Si cette évolution semble d'abord relever de l'histoire des sciences, elle soulève aussi des questions épistémologiques majeures : comment penser une science qui change, remet en cause ses anciennes théories, tout en conservant une prétention à la vérité ? Nous interrogerons la tension entre une vision cumulative de la science et la réalité de ruptures, voire de

révolutions dans les savoirs scientifiques. En quoi consistent ces évolutions et que nous disent-elles du progrès scientifique ? Le cours s'appuiera principalement sur la lecture suivie de *La structure des révolutions scientifiques* de Thomas Kuhn, mise en perspective par d'autres textes, et illustrée par des exemples issus de l'histoire des sciences.

Les étudiants devront se procurer une édition de l'ouvrage de T. Kuhn. Edition conseillée : Flammarion, nouvelle édition de 2018, trad. L. Meyer. Un programme de lecture sera donné en début de semestre. Les étudiants auront à lire des extraits de l'oeuvre d'une semaine sur l'autre.

Modalité d'examen :

- Deux interrogations courtes en début de cours à propos des chapitres à lire pour les séances (calendrier fourni en début de semestre)
- Une explication de texte en fin de semestre

UE TRANSVERSALES

UET 7 : Anglais philosophique (L. DOROTEO)

Ce cours est une lecture suivie de l'ouvrage de Bertrand Russell (1872-1970) *The problems of philosophy* (1912), et poursuivra deux objectifs : introduire les étudiants à certains points clés de la philosophie de Russell, mais aussi, en se laissant guider par ce livre d'une grande clarté, à quelques grandes disputes métaphysiques et à leur traitement contemporain au sein de la philosophie analytique : le problème du défi sceptique, l'existence du monde extérieur, la nature de l'espace et du temps, la possibilité de la connaissance, la relation entre langage et réalité etc.

Les étudiants sont donc invités à se familiariser avec la version originale, en anglais, de ce texte qui reste encore aujourd'hui l'une des meilleures introductions, à la philosophie tout court, et à celle de de Russell.

Modalités d'examen : deux exercices de traduction avec des questions portant sur le texte et sur des points du cours.

UET 8 : COMPÉTENCES NUMÉRIQUES (R. TAGRI) Voir aussi page 27

L'UE « Culture et compétences numériques » poursuit l'initiation amorcée en L1. Elle permet la compréhension des enjeux juridiques, économiques, sociaux et technologiques et l'appropriation des outils et services numériques permettant de rechercher, d'analyser et de communiquer des informations ; de produire, de créer et d'exploiter des documents ou données numériques. Cet ensemble de compétences est nécessaire pour mener à bien les activités qu'exige un cursus d'enseignement supérieur. Elle permet en outre de préparer le passage de la certification. Une épreuve en ligne permettra de vérifier l'acquisition des compétences. Contact : M. Réda TAGRI, responsable PIX pour l'Université : bureau C202 (bâtiment Censive), tél. : 02 53 52 22 40 – courriel : reda.tagri@univ-nantes.fr

UE COMPLÉMENTAIRES

BLOC PHILOSOPHIE

UEC 14 : GRANDS MYTHES BIBLIQUES (D. MOREAU)

Le cours comprendra deux parties.

Dans la première, après avoir présenté l'objet « Bible », on envisagera une lecture philosophique des quelques grands textes bibliques : les récits du « péché originel » et du sacrifice d'Isaac dans la *Genèse*, de la traversée de la mer rouge dans l'*Exode*, le livre de *Job*, l'*Ecclésiaste*, le *Cantique des cantiques*, l'*Apocalypse*

Dans la seconde, on réfléchira sur les figures, les fonctions et les difficultés du concept de « Dieu » tel qu'il est utilisé et critiqué en philosophie. Seront notamment abordés les thèmes des rapports entre foi et raison, de la figuration du divin, des « preuves de l'existence de Dieu », de la théodicée et du problème du mal.

Le cours veillera à conserver une approche strictement philosophique de toutes ces questions. Il voudrait aussi aider les étudiants à acquérir, ou renforcer, la culture biblique et théologique qui leur fait souvent défaut. Il sera illustré par le commentaire de tableaux figurant des épisodes bibliques.

Pour préparer le cours :

- A) Relire ce que vos philosophes favoris ont écrit sur « Dieu ». Vous pouvez aussi vous aider de l'anthologie de textes de M.-F. Pellegrin, *Dieu*, GF, collection « corpus ».
- B) Lire ou relire les passages les plus célèbres de la Bible (choisir une traduction scientifiquement fiable, par ex. TOB, Bible de Jérusalem, Bible Segond ; la « Bible à 1,90 euros, l'original avec les mots d'aujourd'hui » convient aussi très bien), en particulier : la *Genèse*, l'*Exode* (jusqu'au ch. 20), le livre de *Job*, l'*Ecclésiaste* (ou *Qohélet*), le *Cantique des cantiques*, un évangile (par ex. celui de Luc), le prologue de l'*Evangile* de Jean, le ch. 17 des *Actes des Apôtres*.

Une bibliographie détaillée sera distribuée lors du premier cours.

UEC 15 : ESTHÉTIQUE MUSICALE (A.-P. OLIVIER)

Le cours porte sur la possibilité de théoriser la musique par la philosophie de l'art et de la littérature. Il aborde la question de l'esthétique musicale à partir des rapports entre la musique, la danse et les mots. Les discours philosophiques et littéraires, d'une part, et les œuvres musicales, d'autre part, sont analysés dans une approche historique remontant aux origines du discours esthétique, à l'époque des Lumières et du romantisme, avant d'appréhender la période contemporaine. On étudie des auteurs comme T. W. Adorno, L. F. Céline, Th. Gautier, G. W. F. Hegel, G. Lukács, F. Nietzsche, P. Valéry, et des musiques de A. Adam, B. Assafiev, L. van Beethoven, G. Bizet, P. Boulez, F. Hérold, I. Stravinsky.

UEC 16 : LATIN PHILOSOPHIQUE (D. MOREAU)

Voir Licence 1 semestre 2

UEC 17 : GREC PHILOSOPHIQUE (C. MOUFLIER)

Voir Licence 1 semestre 2

BLOC MUSIQUE

UEC 7 : MUSIQUE RENFORCÉE 4 : MÉTHODOLOGIE DE LA PRATIQUE MUSICALE (R. PANGAUD POUR L'INTRODUCTION À L'ANALYSE ET À L'HARMONIE ET W. GUTHRIE POUR PRATIQUE DES MUSIQUES ACTUELLES)

Introduction à l'analyse et à l'harmonie (R. PANGAUD)

Reliant lecture, analyse et pratique du clavier, ce semestre entend sanctionner une première capacité à l'écriture. L'évaluation comprend notamment l'harmonisation d'une mélodie donnée et/ou l'invention sur incises.

Pratique des musiques actuelles (W. GUTHRIE)

UEC 8 : CULTURE MUSICALE 4 : ESTHÉTIQUE MUSICALE (A.-P. OLIVIER)

Voir le descriptif de l'UEC 15 ci-dessus.

AUTRES BLOCS

Voir le **guide des UEC** et les livrets des autres départements.

Licence année 3

Semestre 5 (6 UED + 1 UET + 3 UEC)

Enseignements	CM	TD	Crédits ECTS
UED 21 : Philosophie de la connaissance	24		3
UED 22 : Histoire de la philosophie moderne 3	24		3
UED 23 : Histoire de la philosophie ancienne 3	24		3
UED 24 : Grandes œuvres philosophiques		24	3
UED 25 : Logique et philosophie du langage 3	24		3
UED 26 : Philosophie de l'environnement	24		3
UET 7 : Langue vivante et ouvertures professionnelles -anglais philosophique -espagnol -allemand Ouvertures professionnelles 1 : Enquêtes		18 24 24 12	3
UEC : choisir 1 bloc et 2 UEC dans ce bloc Bloc Philosophie -Philosophie politique et juridique -Esthétique générale -Latin philosophique -Grec philosophique Bloc Langue et culture de l'antiquité -Langue ancienne -Latin continuant 3 -Version latine 1 -Grec continuant 1 -Version grecque 1	24 24	24 24 24 24	6

-Textes antiques latin 1		18	
- textes antiques grec 1		18	
-Latin philosophique 1		24	
-Grec philosophique 1		24	
-Italien débutant 1		20	
- <u>Culture antique</u>			
-Transmission des textes		10	
-Représentations du divin dans les mondes anciens		10	
<i>Bloc Musique</i>			
- <u>Musique renforcée</u>			
-Histoire et analyse de la musique occidentale 1	30		
-Pratique chorale 1		24	
- <u>Culture musicale</u>			
-Culture musicale 5 : Sciences et musique au cours de l'histoire	30		
<i>Bloc Découverte</i>			
-Philosophie politique et juridique		24	
-Esthétique générale		24	
-Latin philosophique		24	
-Grec philosophique		24	
-Latin continuant 3		24	
-Version latine 1		24	
-Version grecque 1		24	
-Livre, politique et société		18	
-médias et littérature		10	
-Culture de l'image numérique		20	
-Transmission des textes	10	10	
-Italien débutant 1			
-Représentations du divin dans les mondes anciens	10		
-Analyse de l'activité pour la formation	24	20	
-Société et école inclusive	24	16	
-L'éducation populaire : des pratiques collectives			
-Education et formation à l'engagement écologique	4	18	
-Domaines des SdL : Formes Sonores (Intermédiaire) Cours	18		
-Domaines des SdL : Formes Sonores (Intermédiaire) TD		18	
-Psycholinguistique et acquisition (cours)	18	16	
Psycholinguistique et acquisition (TD)		24	
-Didactique des langues 3	4		
-UEC Sport			
-Histoire et analyse de la musique occidentale 1	30		
-Culture musicale 5 : Sciences et musique au cours de l'histoire	30		
Pratique chorale 1		24	
<i>Bloc Sciences du langage</i>			
-Formes Sonores (Intermédiaire) - cours	18		
-Formes Sonores (intermédiaire) - TD		18	
Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Intermédiaire) - cours	18		
Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Intermédiaire) - TD		18	
Psycholinguistique et Acquisition (Intermédiaire) - cours	18		
Psycholinguistique et Acquisition (Intermédiaire) - TD		18	
Didactique des langues 3	8	16	
<i>Bloc professorat des écoles</i>			
-Culture générale en littérature 3		30	

-Savoirs fondamentaux Société et école inclusive	24	24	
<i>Bloc culture et médias</i>			
-Médias et communication – Livre, politique et société		24	
-Médias et communication – Médias et littérature		24	
Médias et communication – Culture de l’image numérique		18	

Semestre 6 (6 UED + 1 UET + 3 UEC)

Enseignements	CM	TD	Crédits ECTS
UED 27 : Philosophie générale 3	24		3
UED 28 : Histoire de la philosophie contemporaine	24		3
UED 29 : Philosophie de l’esprit	24		3
UED 30 : Séminaire d’initiation à la recherche		24	3
UED 31 : Logique et philosophie du langage 4	24		3
UED 32 : Philosophie des sciences exactes	24		3
UET 8 : Langue vivante et ouvertures professionnelles -anglais philosophique -espagnol -allemand Ouvertures professionnelles 1 : Enquêtes		18 24 24 12	3
UEC : choisir 1 bloc et 2 UEC dans ce bloc <i>Bloc Philosophie</i> -Vie et existence -Esthétique spéciale Philosophie de la musique -Latin philosophique	24 24 30	24	6

-Grec philosophique		24	
<i>Bloc Langue et culture de l'antiquité</i>			
<u>-Langue ancienne</u>			
-Latin continuant 4		24	
-Version latine 2		18	
-Grec continuant 2		18	
-Version grecque 2		24	
-Textes antiques latin 2		18	
- textes antiques grec 2		18	
-Latin philosophique 2		24	
-Grec philosophique 2		24	
-Italien débutant 2		20	
<u>-Culture antique</u>			
-Anthropologie des mondes anciens		10	
-Spiritualités des mondes orientaux		10	
 <i>Bloc Musique</i>			
<u>-Musique renforcée</u>			
-Histoire et analyse de la musique occidentale 2	24	24	
-Pratique chorale 2		12	
<u>-Culture musicale</u>			
-Culture musicale 6 : Philosophie de la musique	24		
	24		
 <i>Bloc Découverte</i>			
-Vie et existence		24	
-Esthétique spéciale		24	
Philosophie de la musique		30	
-Latin philosophique		24	24
-Grec philosophique		24	24
-Latin continuant 4		24	24
-Version latine 2		18	18
-Version grecque 2		18	18
-Littérature et cinéma et récits médiatiques		42	
-Ateliers de médiation culturelle		24	
-Littérature contemporaine		24	
-Anthropologie des mondes anciens	10	10	
-Italien débutant 2		20	
-Spiritualités des mondes orientaux	10	10	
-Métiers de la formation d'adultes	18	8	
-Éducation artistique et culturelle	18	8	
-Gestion de projet	24		
-L'orientation des élèves	20		
-Domaines des SdL : Formes Sonores (Avancé) Cours	18		
-Domaines des SdL : Formes Sonores (Avancé) TD		18	
-Domaines des SdL : Structure et interprétation (Avancé) Cours	18		
-Domaines des SdL : Structure et interprétation (Avancé) TD		18	
-Linguistique comparée et diversité des langues	12	12	
-Didactique des langues 4	8	16	
-UEC Sport		24	
-Histoire et analyse de la musique occidentale 2	30		
-Culture musicale 6 : Philosophie de la musique	30		
Pratique chorale 2		24	
Journalisme mobile : introduction aux techniques journalistiques audiovisuelles		24 (TP)	

<i>Bloc Sciences du langage</i>			
-Formes Sonores (Avancé) - cours	18		
-Formes Sonores (Avancé) - TD		18	
Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Avancé) - cours	18		
Domaines des SdL : Structure et Interprétation (Avancé) - TD		18	
Linguistique comparée et diversité des langues	12	12	
Didactique des langues 4	8	16	
<i>Bloc professorat des écoles</i>			
-Culture générale en littérature 4		30	
-Savoirs fondamentaux		24	
-Art et éducation	12	8	
<i>Bloc culture et médias</i>			
-Médias et communication – Culture et transmission		42	
-Médias et communication – Atelier de médiation culturelle		24	
Médias et communication – Littérature contemporaine	24		

Les étudiants inscrits en L3 et choisissant de préparer le CAPES doivent obligatoirement choisir, aux semestres 5 et 6, pour UEC le bloc philosophie et, à l'intérieur de celui-ci, les UEC suivantes :

- UEC 18 : philosophie politique et juridique
- UEC 19 : esthétique générale
- UEC 22 : vie et existence
- UEC 23 : esthétique spéciale

L'assiduité au cours de Pratique des exercices philosophiques, mutualisé avec les M1 et M2, est également requise (pour ce cours, se reporter au descriptif dans la section Master, « enseignements transversaux »).

Programme des enseignements et bibliographies L3

SEMESTRE 5

UE DISCIPLINAIRES

UED 21 : PHILOSOPHIE DE LA CONNAISSANCE (A. THÉBERT)

Tous sceptiques ?

Le scepticisme semble être aujourd'hui « la chose du monde la mieux partagée » : nous sommes (au choix, ou tout à la fois) climato-sceptiques, euro-sceptiques, vaccino-sceptiques, etc. Cette méfiance généralisée est-elle bien fondée, c'est-à-dire justifiée par de bonnes raisons, ou bien est-elle la marque d'un dégoût du vrai, d'une contestation de cette valeur qu'est la vérité ?

Afin de proposer des éléments de réponse, nous étudierons des arguments sceptiques qui se sont développés dans la philosophie analytique contemporaine, principalement à partir des années 1960. Ces arguments s'appuient sur des exigences fortes (comme l'exigence de justification complète de nos énoncés, l'exigence d'infailibilité, l'exigence d'exclusion de tous les scénarios sceptiques, l'exigence d'exclusion du hasard épistémique). Nous présenterons les principes qui motivent ces arguments, ainsi que diverses manières d'y répondre. Il est en effet possible soit de montrer que nous pouvons en partie remplir ces exigences, soit d'en contester la légitimité.

Chemin faisant, nous serons amenés à réfléchir sur le concept de connaissance et à renverser la question initiale (en nous demandant « Peut-on ne pas croire ? »).

Pour vous familiariser avec ces débats, lire les ouvrages suivants :

- Jacques Bouveresse, *Peut-on ne pas croire ? Sur la vérité, la croyance et la foi*, Marseille, Agone, 2007
- Julien Dutant et Pascal Engel (dir.), *Philosophie de la connaissance. Croyance, connaissance, justification*, Paris, Vrin, 2005. Recueil de traductions d'articles.
- Roger Pouivet, *Qu'est-ce que croire ?*, Paris, Vrin, 2003
- Duncan Pritchard, *Scepticism. A Very Short Introduction*, Oxford, Oxford University Press, 2019
- Claudine Tiercelin, *Le doute en question. Parades pragmatistes au défi sceptique*, Paris-Tel Aviv, Éditions de l'éclat, 2005

UED 22 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE MODERNE 3 (D. MOREAU)

Spinoza

L'essentiel de votre travail d'avant la rentrée doit consister en une lecture attentive des œuvres suivantes de Spinoza (on considérera que ces textes auront été lus au moins une fois au moment de la rentrée) :

- *Traité de la réforme de l'entendement* (trad. recommandée : Appuhn, GF)
- *Éthique* (trad. recommandée : Pautrat, Seuil)
- *Traité théologico-politique* (trad. recommandée : J. Lagrée, P.-F. Moreau, PUF ; à défaut, Appuhn, GF).

Pour ceux qui auraient les moyens de se l'offrir, l'édition des « Œuvres complètes » de Spinoza dans la collection « La Pléiade » est un excellent outil de travail (traduction fiable, notices et notes).

Par ailleurs, ne négligez pas de revoir les éléments fondamentaux de la métaphysique cartésienne, c'est-à-dire de relire les *Méditations* ou la première partie des *Principes de la philosophie*. Il faudra également vous procurer une édition de la correspondance de Spinoza (éd. recommandée : celle de M. Rovère dans la collection « Garnier-Flammarion »).

Parmi les commentaires et en guise d'introduction, vous pouvez lire Gilles Deleuze, *Spinoza, Philosophie pratique*, éditions de Minuit (ne pas confondre avec un autre livre de Deleuze beaucoup plus compliqué : *Spinoza et le problème de l'expression*).

Une bibliographie détaillée sera distribuée et commentée lors du premier cours.

UED 23 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ANCIENNE 3 (C. MOUFLIER)

L'éthique, un domaine à part dans les philosophies hellénistiques ?

Le cours vise à présenter les deux principales écoles de l'époque hellénistique (323-31 av. J.-C.) : l'école stoïcienne et l'école épicurienne. Pour ce faire, nous nous intéresserons au statut accordé à l'éthique au sein de ces deux courants. Si l'épicurisme et le stoïcisme sont principalement connus pour leurs conceptions éthiques, celles-ci sont indissociables de considérations métaphysiques, épistémologiques, logiques et physiques. Ces liens, qui peuvent paraître surprenants, se justifient par les thèses défendues au sein de ces écoles. Par exemple, pour Chrysippe, représentant de l'Ancien Stoïcisme, une passion (éthique) s'identifie à la fois à un mouvement de l'âme (physique) et à un jugement erroné (logique). Ces philosophes se distinguent notamment de leurs prédécesseurs par leurs positions réductionnistes : l'âme est un corps pour les stoïciens et un composé d'atomes pour les épicuriens. Toutefois, malgré ces rapprochements, ces écoles se sont vivement opposées et leurs thèses respectives ont évolué en réponse aux objections mutuelles. Par exemple, ils se disputent concernant les conclusions à tirer de l'observation du comportement des nouveaux-nés : est-ce le plaisir ou la conservation de soi qui est premier (controverse sur les berceaux) ? L'objectif du cours consistera donc à comprendre l'articulation entre l'éthique et les autres domaines dans ces écoles, tout en mettant en lumière les débats philosophiques entre elles.

Modalités d'examen :

CC1 : questions de cours

CC2 : commentaire de texte

Bibliographie indicative :

É. Bréhier, *Les Stoïciens*, trad. du grec ancien et du latin par É. Bréhier et P.-M. Schuhl, tomes I et II, Paris, Gallimard, Collection Tel, 1997.

J. Brunschwig, « La philosophie à l'époque hellénistique » dans M. Canto-Sperber (dir.), *Philosophie grecque*, Paris, PUF, 2017, pp. 457-591. [à lire en guise d'introduction]

D. Delattre et J. Pigeaud (éds.), *Les Épicuriens*, Paris, Gallimard, 2010.

A. A. Long et D. N. Sedley, *Les philosophes hellénistiques*, 3 vol., trad. française par J. Brunschwig et P. Pellegrin, Paris, Flammarion, 2001. [principal ouvrage du cours : lire les deux premiers volumes]

R. Muller, *Les Stoïciens. La liberté et l'ordre du monde*, Paris, Vrin, 2006.

UED 24 : GRANDES OEUVRES PHILOSOPHIQUES (C. HUNAULT pour l'histoire de la philosophie moderne et C. MOUFLIER pour l'histoire de la philosophie ancienne).

Histoire de la philosophie ancienne : Lucrèce, *De natura rerum*

Le cours proposera une lecture suivie du *De natura rerum* de Lucrèce.

Modalités d'examen :

CC1 : exposés

CC2 : commentaire de texte

Bibliographie :

Lucrèce, *De la nature des choses*, traduction nouvelle de B. Pautrat, avec le texte latin en regard.

Introduction et notes par A. Gigandet, Paris, Le Livre de Poche, 2002.

D. Sedley, *Lucretius and the Transformation of the Greek Wisdom*, Cambridge, Cambridge University Press, 1998.

Histoire de la philosophie moderne : Spinoza

Ce cours, lié au cours d'histoire de la philosophie moderne de Denis Moreau, est consacré à la lecture et à l'analyse de grands textes extraits de l'œuvre de Spinoza. Il propose ainsi un parcours depuis le *Traité de la réforme de l'entendement* jusqu'à l'*Éthique*, en passant par le *Traité théologico-politique* et le *Traité politique*.

UED 25 : LOGIQUE ET PHILOSOPHIE DU LANGAGE 3 (B. GNASSOUNOU)

Logique et philosophie du langage

Le cours, qui s'étale sur les deux semestres, dans le sillage de celui proféré en L2, vise à ce que les étudiants acquièrent la maîtrise de certaines notions de base en logique et philosophie du langage qui sont indispensables pour pouvoir entrer dans les débats d'aujourd'hui sur la nature du langage : celles du contenu, du sens, de la référence, du contexte, de l'indexicalité.

Au premier semestre, une attention particulière sera donnée, pour ce qui est des outils formels, aux logiques dites « modales » et « intensionnelles », où les notions de mondes possibles et de moments du temps jouent un rôle central.

Bibliographie indicative :

- Logiques non classiques, en particulier modales :

Hughes, G. E. et Cresswell, M. J., *A New Introduction to Modal Logic*, Routledge, 1996

Priest, Graham, *An Introduction to Non-Classical Logic*, Cambridge University Press, 2008

- Introduction à la philosophie du langage :

Laurier, Daniel, *Introduction à la philosophie du langage*, Mardaga, 1996

Miller, Alexander, *Philosophy of Language*, Routledge, Londres, 2007

Recanati, François, *Philosophie du langage et de l'esprit*, Folio essais, 2008

Devitt, Michael & Sterelny, Kim, *Language & Reality*, MIT, Cambridge, 1987

Taylor, Kenneth, *Truth and Meaning*, Blackwell, Oxford, 1998

➤ Recueils de textes :

Ludlow, Peter (dir.), *Readings in the philosophy of language*, MIT, Cambridge, 1997

Ambroise, Bruno et Laugier, Sandra (dir.), *Textes clés de philosophie du langage*, Vrin, Paris, 2011

➤ Pour se remettre à niveau en logique propositionnelle et des prédicats, au choix :

Duparc, Jacques, *La Logique pas à pas*, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2016

Peeters, Marc et Richard, Sébastien, *Logique formelle*, Mardaga, 2009

Ruyer, Bernard, *Logique*, PUF, 1990

Wagner, Pierre, *Logique et philosophie*, Ellipse, 2014

UED 26 : PHILOSOPHIE DE L'ENVIRONNEMENT (A. GRIVAUX)

Depuis plusieurs années, le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) a documenté le lien entre la crise écologique, le déséquilibre et la destruction des écosystèmes, et les activités humaines. Il ressort des rapports du GIEC que toutes les activités humaines ne sont pas responsables de la crise écologique au même titre.

La question qui se pose alors est la suivante : quel est le facteur principal qui a conduit à l'expansion des activités humaines destructrices du climat ? S'agit-il d'un certain modèle économique ? D'une vision du monde et de la nature ? Et comment critiquer ce facteur, afin de proposer des critères de régulation des activités humaines les plus polluantes ?

Le cours sera consacré à l'étude de ces questions. À cette fin, il étudiera tout particulièrement les programmes de recherche qui se consacrent, en philosophie de l'environnement, aux liens qu'il est possible d'établir entre un certain modèle politique, social et économique, et l'expansion des activités humaines les plus polluantes.

Dans une première partie du cours, on étudiera les débats autour du capitalocène, ainsi que les diverses théories critiques ayant cherché à thématiser ce lien (première Théorie critique, écoféminisme, écomarxisme). Dans une seconde partie du cours, on abordera une perspective philosophique particulière sur la question : celle qui tente, par une réflexion sur les besoins fondamentaux (*basic needs*) des êtres humains et leur juste satisfaction, de hiérarchiser et de réguler les activités humaines en fonction des conséquences que ces actions peuvent avoir sur les conditions d'existence de l'espèce humaine.

Bibliographie indicative :

Adorno, Th. W. et Horkheimer M., *La Dialectique de la raison*, trad. Éliane Kaufholz, Paris, Gallimard, 1983.

Afeissa, H.-S., (éd.), *Éthique de l'environnement*, Paris, Vrin, 2007.

Bellamy Foster, J., *Marx's Ecology: Materialism and Nature*, Monthly Review Press, 2000.

Bourban, M., Broussois, L. et Fragnière, A., (dir.), *Textes-clés de philosophie du changement climatique. Éthique, politique, nature*, Paris, Vrin, 2023.

Charbonnier, P., *Abondance et liberté. Une histoire environnementale des idées politiques*, Paris, éditions La Découverte, 2020.

Charbonnier, P., *La fin d'un grand partage. Nature et société, de Durkheim à Descola*, Paris, CNRS Editions, 2015.

Gough I., « Climate Change and Sustainable Welfare: The Centrality of Human Needs », *Cambridge Journal of Economics* 39(5): 1191–1214, 2015.

Gough I., *Heat, Greed and Human Need. Climate Change, Capitalism and Sustainable Wellbeing*, Cheltenham, Edward Elgar, 2015.

Larrère, C., *L'écoféminisme*, Paris, La Découverte, 2023.

Larrère, C., et Larrère R., *Penser et agir avec la nature. Une enquête philosophique*, Paris, La Découverte, 2015.

Larrère, C. *Les philosophies de l'environnement*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997.

Saito, K., *Marx in the Anthropocene: Towards the Idea of Degrowth Communism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2023.

UE TRANSVERSALES

UET 7 – LANGUE VIVANTE ET OUVERTURES PROFESSIONNELLES

Anglais philosophique (B. GNASSOUNOU)

Le cours sera consacré à la traduction et à l'explication d'articles en langue anglaise. L'objectif est de familiariser les étudiants avec la lecture régulière de textes en anglais afin d'ouvrir leur réflexion au contexte international de la recherche contemporaine en philosophie. Les textes seront distribués en début de cours ou mis à disposition sur Madoc.

Ouvertures Pro 1 (Y. GARNIER)

Voir ci-dessus, informations diverses, point 3, p. 18.

UE COMPLÉMENTAIRES

BLOC PHILOSOPHIE

UEC 18 : PHILOSOPHIE POLITIQUE ET JURIDIQUE (Ph. CRIGNON)

Justice politique et justice sociale

La justice peut qualifier des actes ou des comportements, elle peut aussi distinguer des personnes, lorsqu'elles sont fondamentalement honnêtes par exemple. Mais une loi peut, elle aussi, être juste ou injuste, selon la manière qu'elle a de redistribuer les droits, les obligations, les interdits et les biens. Plus généralement encore, c'est la « structure de base » de la société qui doit être évaluée – au travers de ses institutions, de sa constitution politique et des principes fondamentaux qui gouvernent les décisions publiques. C'est donc à ce niveau proprement politique que nous essaierons de réfléchir à la place de la justice et que nous tâcherons d'en déterminer les axiomes. Si la justice désigne la « volonté constante de rendre à chacun son dû » (selon le droit romain), toute la question se reporte sur ce qui est dû à chacun, c'est-à-dire simultanément aux uns et aux autres, pour y assurer tant la coopération civile que la coexistence sociale. Cela nous conduira à étudier dans quelle mesure les impératifs de la justice politique doivent être complétés par les exigences de la justice sociale.

Lectures obligatoires :

Sandel, M., *Justice*, trad. P. Savidan, Paris, Flammarion, 2017.

Rawls, J., *Théorie de la justice*, trad. C. Audard, Paris, Seuil, 2009, Partie I (Théorie).

Bibliographie complémentaire recommandée (= très recommandé) :*

*Aristote, *Éthique à Nicomaque*, trad. R. Bodéüs, Paris, Flammarion-GF, 2004 : livre V.

Fraser, N., *Qu'est-ce que la justice sociale ?*, trad. E. Ferrarese, Paris, La découverte, 2011.

Hobbes, *Léviathan*, trad. F. Tricaud, Paris, Dalloz, 1999 (chapitres XIII, XIV, XV, XXVI).

*Kymlicka, W., *Les théories de la justice. Une introduction*, trad. M. Saint-Upéry, Paris, La découverte, 1999.

Mill, J. S., *L'utilitarisme. Essai sur Bentham*, trad. C. Audard, Paris, Puf, 2012.

Nozick, R., *Anarchie, État, Utopie*, trad. É. d'Auzac de Lamartine et P.-E. Dauzat, Paris, Puf, 2016.

Rawls, J., *La justice comme équité*, trad. B. Guillaume, Paris, La découverte, 2003.

Walzer, M., *Sphères de justice. Une défense du pluralisme et de l'égalité*, trad. P. Engel, Paris, Seuil, 1997.

UEC 19 : ESTHÉTIQUE GÉNÉRALE (Ph. BECK)

Le cours tente de définir le propre de la poésie au regard des autres arts. On examinera les différentes tentatives de définition de la poésie à travers l'histoire, et la double nécessité de la différencier des autres arts et de dire leurs constants échanges et contacts, depuis la doctrine de *ut pictura poesis* d'Horace jusqu'à la modernité où l'hybridation des pratiques pose problème. Quelle sorte de théorie est imposée à l'appréhension du fait poétique ? « Théorie intérieure » d'artiste ou de poète ou bien « théorie extérieure » de philosophe ou de scientifique ? On interrogera ce partage même, non pour le contester, mais pour en saisir les chances et les dangers.

Bibliographie : Alain Frontier, *La poésie*, Belin.

UEC 20 : LATIN PHILOSOPHIQUE (P. MARECHAUX)

Voir Licence 1 semestre 1

UEC 21 : GREC PHILOSOPHIQUE (C. MOUFLIER)

Voir Licence 1 semestre 1

BLOC MUSIQUE

UEC 9 : HISTOIRE ET ANALYSE DE LA MUSIQUE OCCIDENTALE 1 (V. GRANATA, A.-Z. RILLON-MARNE et V. LEROUX)

Conçu comme un grand panorama de la musique savante écrite, ce cours envisage d'étudier les grands traités et les grandes figures qui ont émaillé l'histoire de la musique occidentale. Parallèlement à cela, l'étude de partitions permettra aux étudiants d'intégrer quelques éléments stylistiques majeurs en lien avec des préoccupations formelles et esthétiques. Le premier semestre ira de la musique antique jusqu'à la fin du classicisme viennois, en passant par le chant grégorien, les premières notations médiévales, la Renaissance et la période baroque.

UEC 10 : CULTURE MUSICALE 5 : SCIENCES ET MUSIQUE AU COURS DE L'HISTOIRE (S. LE GARS)

Le cours s'articule autour de trois concepts : Harmoniser, Résonner et Moduler. Ces concepts éclairent plusieurs aspects des relations entre Sciences et Musiques au cours de l'Histoire :

1. Musique et Pythagorisme
2. Descartes et la musique
3. De Descartes à Rameau
4. Les théories post-ramistes : lois, principes et algorithmes
5. Hermann Helmholtz : faire résonner le corps humain
6. Résonances instrumentales au XX^e siècle (Varèse, Xenakis, de la note au son)
7. Bruit, musique et information (vers la musique concrète)
8. Spectres, modules et lutins (de l'ordinateur à la musique spectrale)

Lectures possibles :

Decreux, Éric, *Mathématiques, sciences et musique*, Paris, Ellipses, 2008.

Fichet Laurent, *Les théories scientifiques de la musique, XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Vrin 1996.

Van Wymeersch, Brigitte, *Descartes et l'évolution de l'esthétique musicale*, Sprimont (Belgique), Mardaga, 1999.

Schuhl A. et Schwartz, J.-L., *La musique est-elle une science ?*, coll. « les petites pommes du savoir », Paris, Le Pommier, 2005.

Sève, Bernard, *L'instrument de musique. Une étude philosophique*, Paris, Seuil, 2013.

Solomos, Makis, *De la musique au son. L'émergence du son dans la musique des XX^e-XXI^e siècles*, PUR, 2013.

Ce cours permettra aussi d'aborder les Sound Studies. Des ouvrages peuvent être consultés à ce sujet :

Jonathan Sterne, *Une histoire de la modernité sonore*, Paris, Éditions La Découverte/Philharmonie de Paris, 2015.

Jonathan Sterne, *MP3. Économie politique de la compression*, Paris, Cité de la musique - Philharmonie de Paris, 2018.

UEC 11 : PRATIQUE CHORALE 1 (A. BON ESTRADE)

Le Chœur du Pôle Humanités est ouvert à *tous les étudiants et personnels* du pôle désireux de s'engager dans un projet musical.

En se produisant en concert, le chœur assure une publicité supplémentaire à la spécialité « Humanités et musique » proposée dans les cursus de licence du pôle et au-delà.

Expérience de chanteuse/chanteur, bases de formation musicale vivement souhaitées mais non exigées. En revanche, *l'assiduité aux répétitions hebdomadaires est indispensable*.

Les étudiants qui suivent le cursus des UEC de « Musique renforcée » sont tenus de participer au cours de pratique vocale pendant les 6 semestres de la licence. La validation de l'UEC est comptabilisée en L3 (S5 et S6) après cumul progressif des validations des semestres précédents. Elle correspond à 3 crédits ECTS. S'inscrivant dans la continuité du cours de technique vocale en L1, les répétitions sont également l'occasion d'approfondir, par le lien entre théorie et pratique, certains thèmes abordés, notamment, en esthétique musicale (L2) et en philosophie de la musique (L3). On travaillera un répertoire principalement *a cappella*, aussi varié que possible à travers les époques, les pays, les langues, les genres, les styles et les cultures.

Fourniture obligatoire, à apporter à chaque répétition :

- classeur souple noir à 4 anneaux et jeu de pochettes plastiques transparentes, pour la conservation et mise en ordre des partitions ;
- crayon de bois pour écrire sur les partitions.

Évaluation semestrielle des étudiants :

L'assiduité aux répétitions sera notée sur 10. Une feuille d'émargement circulera au début de chaque séance. Chaque absence non justifiée par un certificat médical donne lieu au retrait d'un point. Chaque oubli de classeur donne lieu au retrait d'un point.

La maîtrise des morceaux du répertoire sera notée sur 10. Pendant les dernières séances de chaque semestre, chaque étudiant aura la possibilité de chanter sa partie au sein d'un quatuor de solistes.

La note d'assiduité ne pourra être attribuée que si l'étudiant se soumet effectivement à l'évaluation.

La validation de l'UEC et la participation au(x) concert(s) sont dissociées. Il importe d'indiquer le plus tôt possible au chef de chœur votre choix de participer au(x) concert(s) ou non.

On pourra lire par exemple :

P. Kaelin, *L'Art choral*, Paris, Berger-Levrault, 1974.

AUTRES BLOCS

Voir le **guide des UEC** et les livrets des autres départements.

SEMESTRE 6

UE DISCIPLINAIRES

UED 27 : PHILOSOPHIE GÉNÉRALE 3 (C. MICHON)

Réflexion et conscience de soi

Le cours portera sur la conscience de soi caractéristique des personnes humaines, qui la manifestent notamment par l'usage de la première personne (« je »), pour exprimer les pensées à propos d'elles-mêmes. Une première partie sera consacrée à la question de la réflexion dans la philosophie classique : analyses du cogito cartésien (Descartes, Arnauld, Regis), doctrine du « self » de Locke et critique de Hume. La seconde partie introduira aux débats contemporains dans la tradition analytique, à partir de Frege (mode de présentation de soi) et Wittgenstein (je comme sujet et comme objet conduisant à l'idée d'immunité aux erreurs d'identification) avec un intérêt particulier pour les thèses de l'indexicalité de 'je' (Perry, Récanati) ou au contraire de l'absence de référence de 'je' (Anscombe, Descombes).

Bibliographie (des textes seront mis à disposition sur Madoc) :

Descartes *Méditations métaphysiques, Entretien avec Burman*

Arnauld *Des vraies et des fausses idées*

P-S Regis *Système de philosophie*

Locke, *Essai sur l'entendement humain* II, 27

Hume, *Traité de la nature humaine* I, 4, 6

—

Anscombe, E., « La première personne », in Repha, n°6 (original anglais 1979, repris dans Cassam (ed.) 1990)

Cassam, Q. (ed.) *Self-Knowledge*, Oxford Readings in Philosophy, Oxford, 1994

Chauvier, S., *Dire « je »*. *Essai sur la subjectivité*, Vrin, 2002

Descombes, V., *Le Complément de sujet*, Gallimard 2004 ; *Le parler de soi*, Folio, 2014

Recanati, F. *Perceptual Thought*, Oxford University Press, 2007 ; « Le Soi implicite », in *Revue de Métaphysique et de Morale*, numéro de octobre-décembre 2010/4 édité par B. Longuenesse. Cours en ligne, Collège de France « La première personne », <https://www.youtube.com/watch?v=N9YEgj6m5Sc>

Ryle, G., *La notion d'esprit*, Payot, 2e éd. 2005 (1949), ch. 6

Wittgenstein, L., *Le Cahier bleu et le cahier brun*, Gallimard, 1996 (original anglais dicté en 1934)

UED 28 : HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE (S. JOSSET)

Introduction à la phénoménologie

Le cours propose une introduction à la phénoménologie à travers l'analyse de trois voies phénoménologiques différentes. (i) La première est celle d'Edmund Husserl, considéré comme le père de la phénoménologie. Sa méthode se caractérise en particulier par la mise en place successive de deux « réductions » phénoménologiques : la réduction aux essences et la réduction à la subjectivité transcendantale. (ii) La deuxième est celle de Max Scheler. S'il accepte la réduction aux essences, il rejette en revanche la réduction transcendantale, qui conduirait à une forme de « subjectivisme » ; il propose par

ailleurs un élargissement de la phénoménologie par la prise en compte des « valeurs » connues par le « sentir » émotionnel du sujet. (iii) La troisième voie est celle de Martin Heidegger. Il refuse les deux premières voies, estimant qu'elles conduisent à un certain « subjectivisme », qu'il s'agisse du subjectivisme husserlien de la subjectivité transcendantale ou de celui schelérien des valeurs connues par le sentir du sujet. Heidegger leur oppose une pensée centrée sur la question de l'« être ».

Bibliographie indicative :

Cabestan, Philippe, *Introduction à la phénoménologie*, Paris, Ellipses, 2003.

Heidegger, Martin, *Être et Temps* (1927), Paris, Gallimard, 1986.

Husserl, Edmund, *Méditations cartésiennes. Introduction à la phénoménologie*, Paris, Vrin, 2014 [1931].

Scheler, Max, *Le Formalisme en éthique et l'éthique matérielle des valeurs* (1913-1916), Paris, Gallimard, 1991 [1955].

Scheler, Max, *Nature et formes de la sympathie. Contribution à l'étude des lois de la vie affective* (1923), Paris, Payot, 2003 [1928].

UED 29 : PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT (G. CARRANANTE)

Ce cours vise à introduire la philosophie de l'esprit contemporaine, une branche de la philosophie qui traite des problèmes conceptuels, métaphysiques et épistémologiques liés au rapport entre les états psychologiques d'une personne et le monde physique auquel elle appartient. La philosophie de l'esprit contemporaine entretient un dialogue actif avec les sciences cognitives, dont elle tente d'intégrer les avancées et dont elle continue d'interroger les fondements. Nous questionnerons lors de ce cours la nature de nos états mentaux, la manière dont ils sont en relation avec nos corps physiques, et nous examinerons la complexité des questions à propos de la conscience. En outre, nous explorerons des questions fondamentales pour les sciences cognitives, telles que l'architecture de la cognition, la nature de l'explication psychologique et la relation entre l'esprit d'un individu et son environnement matériel, social ou culturel.

Un programme détaillé de lectures sera fourni, et les textes seront disponibles sur Madoc. Les textes feront l'objet d'un exposé hebdomadaire par un binôme d'étudiants. Les étudiants rédigeront un essai philosophique en fin de semestre, élaboré sur la base des travaux préliminaires effectués en séminaire d'initiation à la recherche.

Manuels et anthologies conseillés :

- Esfeld M., *La philosophie de l'esprit : Une introduction aux débats contemporains*, Armand Colin, 2012.
- Fissette D., et Poirier, P. (dir.) *Textes clés de philosophie de l'esprit, I et II*, Vrin, 2000.
- Kim J., *Philosophie de l'esprit*, Ithaque, 2008.

Modalité d'examen : Exposé en cours de semestre (calendrier à établir au premier cours), essai philosophique à rendre en fin de semestre (sur la base des travaux préliminaires effectués en séminaire d'initiation à la recherche).

UED 30 : SÉMINAIRE D'INITIATION À LA RECHERCHE (G. CARRANANTE)

Le but de ce séminaire est de préparer les étudiants de licence à l'écriture d'un travail de recherche en philosophie. Nous allons travailler sur les fondamentaux de la production d'un travail de recherche : comment travailler un sujet de recherche, comment utiliser les outils informatiques pour trouver les ouvrages pertinents, comment lire un article de philosophie dans une revue spécialisée, comment écrire une revue de littérature, comment structurer un article, comment utiliser un logiciel de gestion des

références, comment appliquer les conventions de rédaction du texte et de la bibliographie, quel rôle octroyer aux nouveaux outils issus de l'intelligence artificielle, et enfin comment éviter le plagiat. Nous allons également aborder des notions d'argumentation, depuis l'élaboration d'une thèse à défendre jusqu'aux différentes façons de construire des arguments et des objections. Le cours permettra aux étudiants de mettre en pratique les méthodes acquises en effectuant des travaux sur la philosophie de l'esprit, qui servira de fil conducteur thématique, en lien avec le cours « Philosophie de l'esprit » (UED29).

Les étudiants qui le souhaitent peuvent d'ores et déjà télécharger le logiciel Zotero sur le site officiel (<https://www.zotero.org/>), un logiciel open-source de gestion bibliographique qui permet de collecter, organiser, citer et partager des références de recherche.

Modalité d'examen : deux devoirs-maison servant de travaux préparatoires à la rédaction de l'essai final du cours de philosophie de l'esprit (UED29).

UED 31 : LOGIQUE ET PHILOSOPHIE DU LANGAGE 4 (D. HUBERT)

Philosophie de la fiction

Pour les philosophes du langage, qui étudient la relation entre les mots et les choses, l'existence de la fiction pose un problème particulier : comment se fait-il qu'on puisse parler de choses qui n'existent pas ? Ce problème a joué un rôle central dans les débats qui ont accompagné l'émergence de la philosophie analytique du langage à la fin du XIXe siècle. Depuis, l'intérêt des philosophes pour les pratiques fictionnelles n'a fait que croître, et la fiction est progressivement devenue un objet d'étude à part entière. Ce cours vise à introduire à la philosophie de la fiction à travers ses textes fondamentaux. Ce faisant, on sera amené à rencontrer certaines notions fondamentales de la logique et de la philosophie du langage : sens, référence, quantification, mondes possibles, etc.

Bibliographie indicative (textes sur Madoc) :

- Russell, Bertrand (1905). « On Denoting ».
- Kripke, Saul (2013). *Reference and Existence*, Oxford University Press (extraits).
- Searle, John (1975). « The Logical Status of Fictional Discourse », *New Literary History*, 6(2), p. 319-332.
- Walton, Kendall (1990). *Mimesis as Make-Believe*, Harvard University Press (extraits du chapitre 1).
- Lewis, David (1978). « Truth in Fiction », *American Philosophical Quarterly*, 15 (1). p 37-46.

UED 32 : PHILOSOPHIE DES SCIENCES EXACTES (S. WALTER)

Nous nous intéressons à la construction d'une sélection de modèles quantitatifs des phénomènes naturels à partir de la révolution scientifique du XVII^e siècle. D'un point de vue épistémologique, l'évolution des modèles et des théories scientifiques nous informe sur le progrès de la maîtrise intellectuelle de la nature. Ainsi, lorsqu'une révolution scientifique a lieu, les modèles concernés se modifient. Pour illustrer ce propos, nous comparerons les théories de la connaissance et les modèles des phénomènes de Galilée à Heisenberg.

Bibliographie indicative :

Werner Heisenberg, *Le manuscrit de 1942*, Seuil, 1998. Traduit de l'allemand et présenté par C. Chevalley.
Max Jammer, *Concepts d'espace : une histoire des théories de l'espace en physique*, Vrin, 2008. Traduit de l'anglais par I. Smadja.
Alexandre Koyré, *Études galiléennes*, Hermann, 1966.
Henri Poincaré, *La science et l'hypothèse*, Flammarion, 1968.

UE TRANSVERSALES

UET 8 : LANGUE VIVANTE ET OUVERTURES PROFESSIONNELLES

Anglais philosophique (Ph. BECK)

Nous traduirons ensemble un ou deux chapitres de "Between Past and Future" ("La Crise de la culture") d'Hannah Arendt (1961). La traduction juxtalinéaire et commentée sera précédée d'une introduction. Les éventuels exposés proposés devront commenter le vocabulaire philosophique anglais de la philosophe, la langue employée étant indissociable de la teneur de pensée considérée.

Ouvertures professionnelles 2 : Actions

Voir les pages 16 à 19.

UE COMPLÉMENTAIRES

BLOC PHILOSOPHIE

UEC 22 : VIE ET EXISTENCE (M.-C. CHADES-ESNAULT et G. DURAND)

Des conditions de la naissance à celles de la fin de la vie : enjeux éthiques contemporains

(M.-C. Chades-Esnault, 18h)

Ce cours abordera des enjeux éthiques contemporains et sera construit autour de deux pôles : une première partie de ce cours abordera les questions éthiques liées aux conditions de la naissance au travers du problème des « violences gynécologiques et obstétricales ». Nous aborderons la question du rapport entre le soin, l'intimité (physique et psychique) et l'autonomie des patient.e.s dans ces circonstances. Nous présenterons ensuite le concept d'injustice épistémique et nous verrons comment ce dernier peut nous aider à comprendre et à analyser ce type de situations problématiques. La deuxième partie abordera quant à elle le sujet des conditions de la fin de la vie et fera un état des lieux des débats actuels en éthique appliquée et des différentes positions sur le sujet, au travers d'une approche interdisciplinaire prenant en compte les enjeux médicaux, éthiques et juridiques de la question.

Sexualités et tabous

(G. Durand, 6h)

Il y a des pensées et des conduites humaines, en particulier lorsqu'elles sont liées à la sexualité, qui doivent être tues. Les tabous sexuels provoquent encore aujourd'hui, dans nos démocraties, une peur profonde et marquent les frontières de ce qui ne devrait jamais être franchi. Durant ces deux séances de 3h, nous commencerons par définir ce que sont les tabous, avant de les interroger : reposent-ils sur des fondements rationnels ? Sont-ils universels ? Quelle fonction remplissent-ils au sein d'une société ? Nous nous pencherons ensuite sur certains tabous sexuels et sur les différents fondements de leur condamnation morale.

Bibliographie :

Durand G., *Sexe et tabous*, Paris, Hermann, 2024.

Freud S., *Totem et tabous*, Paris, Payot, 2001.

Kant E., *Leçons d'éthique*, présentation, traduction et notes par L. Langlois, Le Livre de poche, 1997.

Ogien R. et Billier J-C. (dir.), *Comprendre la sexualité*, PUF, Revue de philosophie et de sciences sociales, N°n°6, 2005.

Des articles scientifiques sont aussi conseillés durant le cours et certains sont disponibles sur MADOC.

UEC 23 : ESTHÉTIQUE SPÉCIALE (Ph. BECK)

Nous lirons successivement le deuxième livre des *Lois* de Platon, la *Poétique* d'Aristote, le *Brouillon général* de Novalis et la dernière partie du *Cours d'esthétique* de Hegel pour voir comment la philosophie s'est efforcée de penser la poésie dans la différence des arts. Ce cours constitue un approfondissement du thème du premier semestre, mais strictement en considérant la démarche philosophique comme telle, à travers quelques grands moments de son histoire.

UEC 24 : PHILOSOPHIE DE LA MUSIQUE (A. GRIVAUX)

Voir le descriptif de l'UEC 13.

UEC 25 : LATIN PHILOSOPHIQUE (D. MOREAU)

Voir Licence 1 semestre 2

UEC 26 : GREC PHILOSOPHIQUE (C. MOUFLIER)

Voir Licence 1 semestre 2

BLOC MUSIQUE

UEC 12 : HISTOIRE ET ANALYSE DE LA MUSIQUE OCCIDENTALE 2 (R. PANGAUD)

Conçu comme un grand panorama de la musique savante écrite, ce cours envisage d'étudier les grands traités et les grandes figures qui ont émaillé l'histoire de la musique occidentale. Parallèlement à cela, l'étude de partitions permettra aux étudiants d'intégrer quelques éléments stylistiques majeurs en lien avec des préoccupations formelles et esthétiques. Le second semestre ira du premier romantisme allemand aux musiques dites contemporaines du 20^e siècle.

UEC 13 : CULTURE MUSICALE 4 : PHILOSOPHIE DE LA MUSIQUE (A. GRIVAUX)

Dans une lettre de 1925, le compositeur autrichien Alban Berg adressait au jeune philosophe et musicien Theodor W. Adorno la recommandation suivante : « Il est clair, en effet, qu'un jour, parce que vous êtes tout de même une personne qui ne s'intéresse qu'à la totalité (Dieu soit loué !), vous aurez à choisir entre Kant et Beethoven ».

La singularité de Theodor W. Adorno est de ne pas avoir choisi entre Kant et Beethoven, entre la philosophie et la musique. À ce titre, sa pensée constitue une voie d'entrée intéressante pour découvrir la philosophie de la musique.

Le cours abordera ainsi, à partir de questionnements adorniens, divers aspects de ce domaine : dans quelle mesure les transformations techniques et sociales majeures du XX^e siècle (apparition d'une industrie capitaliste de la culture, avancées techniques permettant d'enregistrer de la musique et de la diffuser à la radio) ont-elles transformé la production et l'écoute des œuvres musicales ? Peut-on, d'un point de vue esthétique, mobiliser la catégorie de progrès pour appréhender l'histoire de la musique ? Peut-on parler d'une vérité de l'œuvre musicale ?

Bibliographie indicative :

Adorno, Theodor W., *Philosophie de la nouvelle musique*, trad. Hans Hildenbrand et Alex Lindenberg, Gallimard, 1962.

Adorno, Theodor W., *Quasi una fantasia*, trad. J.-L. Leleu, avec la collab. de O. Hansen-Love, Gallimard, 1982.

Adorno, Theodor W., *Introduction à la sociologie de la musique : douze conférences théoriques*, trad. Vincent Barras et Carlo Russi, Éditions Contrechamps, 1994

Adorno, Theodor W., *Le caractère fétiche dans la musique*, trad. Ch. David, Allia, 2001

Adorno, Theodor W., *Moments musicaux*, trad. Martin Kaltenecker, Éditions Contrechamps, 2003

Adorno, Theodor W., *Figures sonores. Écrits musicaux I*, trad. Marianne Rocher-Jacquín, avec la collaboration de Claude Maillard, Éditions Contrechamps, 2006

Boissière, Anne, *La pensée musicale de Theodor W. Adorno. L'épique et le temps*, Paris, Beauchesne, 2010.
Boissière, Anne, *Adorno, la vérité de la musique moderne*, Presses universitaires du Septentrion, 1999
(<https://books.openedition.org/septentrion/82141?format=toc>)
Gayraud, A, *Dialectique de la pop*, Paris, Éditions La découverte, 2018
Olive, J.-P., *Un son désenchanté : musique et théorie critique*, Paris, Klincksieck, 2008.

Déroulement des séances

À partir de la séance 2, chaque séance (d'une durée de 2h30) est composée :

1. D'une brève présentation des pré-requis et des enjeux de la séance (30 min.)
2. d'un exposé sur la lecture obligatoire proposée à chaque séance par un-e étudiant-e (exceptionnellement : un binôme) volontaire (environ 30 min.) ;
3. d'un échange sous forme de questions et de réponses ; chaque étudiant est censé avoir lu le texte et avoir préparé une question à adresser à l'exposant ; cette participation entrera dans l'évaluation du semestre (environ 45 min.) ;
4. d'une reprise et d'une synthèse par l'enseignant (environ 45 min.).

Modalités de contrôle des connaissances :

CC1 : note de participation au cours (par un exposé et/ou par la préparation de questions) constitue la note du CC1.

CC2 : interrogation sur table à la dernière séance, selon des modalités précisées au cours du semestre.

UEC 14 : PRATIQUE CHORALE 2 (A. BON ESTRADE)

Voir le descriptif de l'UEC 11.

AUTRES BLOCS

Voir le guide des UEC et les livrets des autres départements.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET EXAMENS

1. Règlement des examens

1 - Convocation des étudiants

La convocation des étudiants aux examens est publiée par voie d'affichage, un mois avant le début des épreuves. La convocation est notifiée individuellement, à la même période, aux étudiants dispensés d'assiduité et aux étudiants handicapés.

S'il y a lieu, la convocation fait apparaître avec précision les documents ou matériels autorisés pendant l'épreuve.

2 - Admission et sortie de la salle

Aucun candidat ne peut être admis dans la salle d'examen après l'ouverture des sujets. Lorsque la durée de l'examen est supérieure à une heure, **les candidats ne peuvent quitter l'épreuve avant une heure**. La sortie de la salle, en cours d'épreuve, ne peut être qu'exceptionnelle et dûment autorisée par un surveillant.

3 - Contrôle des identités

L'identité des candidats est contrôlée. Ce contrôle peut aussi avoir lieu en cours ou à la fin de l'épreuve ; le candidat dépose alors sur le coin de sa table, sa pièce d'identité et sa carte d'étudiant.

Le candidat dépose tout document ou bagage avant de gagner sa place, hormis les documents et matériels dûment autorisés.

4 - Affichage de la composition du jury

La composition du jury est affichée sur les lieux d'enseignement au moins 15 jours avant les épreuves.

5 - Émargement et comptage des copies

Chaque candidat émarge en rendant sa copie, il numérote les intercalaires éventuels. Après chaque épreuve, les surveillants procèdent au comptage des copies, vérifient les émargements, indiquent les absents sur la liste et émargent à la fin de cette liste.

6 - Conditions de correction des copies

Les corrections se font dans le respect de l'anonymat des copies. Les copies ne font pas l'objet d'une double correction.

7 - Fraude ou tentative de fraude

Tout usager de l'Université lorsqu'il est auteur ou complice d'une fraude ou tentative de fraude, commise à l'occasion d'une épreuve de contrôle continu ou d'un examen, relève du pouvoir disciplinaire exercé en premier ressort par le Conseil d'Administration constitué en section disciplinaire.

Une fraude ou tentative de fraude, ou un incident de toute nature, donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal d'examen. Quand aucun incident n'est à signaler, le procès-verbal d'examen porte la mention "rien à signaler". Dans tous les cas, le procès-verbal d'examen est signé par les surveillants.

**8 -
Communication
des notes et
consultation
des copies**

Le candidat, auteur ou complice présumé de la fraude ou tentative de fraude, peut néanmoins achever l'épreuve, dans des conditions régulières, il doit signer le procès-verbal ; son éventuel refus de signer le procès-verbal est portée au procès-verbal.

Le jury délibère sur les résultats des candidats ayant fait l'objet du procès-verbal, dans les mêmes conditions que pour tout autre candidat. Toutefois, aucun certificat de réussite ni relevé de notes n'est délivré avant que la formation n'ait statué.

Après la proclamation des résultats, le jury est tenu de communiquer les notes. Les étudiants ont droit, sur leur demande, et dans un délai raisonnable, à la communication de leurs copies et à un entretien, selon les modalités définies par l'U.F.R. Les copies sont archivées pendant un an.

2. Règles communes du contrôle des connaissances

(Votées par le CAC du du 31 mars 2023) - **ces règles sont susceptibles d'évoluer : se référer aux dernières règles votées.**

Les présentes règles communes de contrôle des connaissances et des aptitudes s'inscrivent dans le cadre réglementaire national défini par les textes suivants :

- Code de l'éducation, notamment ses articles L. 611- 1 et suivants, D. 123-3 et D. 123-4, D.611-1 et suivants ;
- Code du sport, notamment ses articles L. 221-1 et suivants ;
- Code du travail, notamment ses articles L.6131-1 et suivants et L. 6325-1 et suivants ;
- Arrêté du 22 janvier 2014 modifié, fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Arrêté du 30 juillet 2018 modifié, relatif au diplôme national de licence ;
- Arrêté du 12 juillet 2022 portant accréditation des diplômes de premier cycle de Nantes Université ;
- Décret n° 2021-1290 du 1er octobre 2021 portant création de Nantes Université, notamment son article 51- 9°)
- Référentiels de compétence des mentions de licence ;
- Circulaire du 6 février 2023 relative aux adaptations et aménagements des épreuves d'examen et de concours pour les candidats en situation de handicap ou avec un trouble de santé invalidant ;
- Guides de construction licence et licence professionnelle approuvés par délibérations CAC n° 220325-10 et CAC n° n° 220325-11 du 25 mars 2022 ;
- Document de cadrage relatif à l'approche par compétences approuvé par délibération CFVU n° 2019-11-21-9 du 21 novembre 2019.

Préambule

Le présent document fixe le règlement général des modalités de contrôle des connaissances et des compétences, applicable à l'ensemble des étudiants inscrits en licence, licence professionnelle, licence double-diplôme de Nantes Université.

Les composantes établissent les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) de chacun des diplômes du cycle licence : diplômes nationaux de licence, licence professionnelle, ainsi que des diplômes d'université de premier cycle, et déterminent les modalités spécifiques applicables aux BUT et DEUST au regard de la réglementation nationale applicable à ces diplômes.

Les présidents de jury et les responsables de formation sont chargés de faire appliquer l'ensemble de ces règles (RG3C et M3C).

Les présentes modalités s'inscrivent dans le déploiement de l'approche par compétences engagé par Nantes Université.

Glossaire

BCC : bloc de connaissances et de compétences. Il s'agit d'« ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice en autonomie d'une activité professionnelle » (Art 9 arrêté licence 2018, documents annexés aux programmes nationaux des BUT).

Bloc d'UE : ensemble homogène d'unités d'enseignement visant à l'acquisition de connaissances et de compétences d'un champ pédagogique précis. Exemple en Licence, chaque année comprend trois blocs d'UE, disciplinaires, transversales, complémentaires.

EC : élément constitutif d'une unité d'enseignement.

ECI : évaluation continue intégrale. Il s'agit d'une modalité d'évaluation des enseignements et des compétences. C'est une modalité d'évaluation alternative au système des deux sessions d'examen, intégrant la seconde chance dans le continuum de l'année.

ECTS : European Credit Transfer System, ou système européen de transfert et d'accumulation de crédits est une méthode qui permet d'attribuer des crédits aux éléments pédagogiques d'une formation relevant de l'enseignement supérieur.

M3C : modalités de contrôle des connaissances et compétences, définies par formation et adoptées par le conseil de composante.

1. Organisation de la formation

Les formations de premier cycle sont amenées à adopter une approche par les compétences¹ au titre de l'accréditation en cours. Pour chacune d'entre elles, les équipes pédagogiques définissent et mettent « en œuvre leurs objectifs, leurs contenus, leurs méthodes pédagogiques et leurs acquis d'apprentissage en favorisant l'alignement pédagogique »².

Extrait du guide de construction Licence

Les maquettes pédagogiques de chaque formation de Licence sont articulées aux blocs de compétences, tels qu'ils figurent dans les référentiels de compétences propres à chaque diplôme (fiches du RNCP, le cas échéant, un référentiel spécifique de compétences) : chaque compétence du référentiel sera déclinée par des résultats d'apprentissage (RA). [...] Il y a souvent plusieurs RA pour atteindre le développement d'une compétence.

L'année universitaire est organisée en blocs d'unités d'enseignement, et/ou en blocs de connaissances et de compétences et constituée de 60 ECTS (European Credit Transfer System). « Un ECTS correspond à 25 heures »³ de charge de travail totale pour un étudiant.

Chaque unité d'enseignement (UE) est créditée en ECTS pour faciliter la comparaison des formations, la mobilité des étudiants et leur insertion professionnelle. Sauf exception, les éléments constitutifs des UE ne portent pas d'ECTS.

L'année est répartie en deux semestres. Le grade Licence confère 180 ECTS.

¹ Cf. document de cadrage relatif à l'approche par compétences approuvé par délibération CFVU n° 2019-11-21-9 du 21 novembre 2019

² Glossaire Hcéres (Vague C), 2022 : « L'alignement pédagogique désigne la cohérence entre les objectifs d'apprentissage, les activités pédagogiques (contenus de formation et méthodes pédagogiques) et les modalités d'évaluation au sein d'un enseignement ou d'une formation. » (extrait)

³ Cf. guide de construction des maquettes de formation 2022-27, Licence générale

1.1. Licence

La charge de travail de l'étudiant est d'environ 4500 heures sur l'ensemble du cycle Licence, comprenant 1500 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique.

Le rythme d'acquisition des compétences est ordinairement réparti sur trois années. Cependant, les enseignements de la licence peuvent être répartis sur un nombre réduit ou augmenté d'années au regard des possibilités de chaque composante de proposer un rythme adapté aux contraintes, comme au rythme des étudiants.

La première année de licence peut comporter un dispositif d'accompagnement, intégré ou réparti sur deux années. Lorsque la première année est répartie sur deux ans, elle est comptabilisée comme une année tant au titre du droit à redoublement qu'au titre du droit à bourse.

1.2. Licence professionnelle

Une licence professionnelle peut être organisée sur une année (60 crédits, après validation de 120 crédits d'un diplôme de Bac+2) ou sur trois ans (180 crédits après le baccalauréat).

L'alternance entre formation à l'université et en organisme professionnel constitue la modalité principale d'organisation calendaire de la licence professionnelle.

1.3. Double licence

Les règles applicables aux doubles licences sont par défaut celles qui s'appliquent aux licences de l'établissement.

Les M3C précisent les modalités pratiques de délivrance de ces doubles licences.

En double licence, le redoublement est exceptionnel et soumis à autorisation du jury de diplôme.

Les étudiants lauréats d'un double diplôme sont attributaires des crédits ECTS constituant le double diplôme.

2. Modalités d'évaluation et de validation

Il convient de préciser la complémentarité entre évaluation et validation.

- L'évaluation :
 - Attribue une valeur à une composition de l'étudiant face à une question posée ;
 - Permet de recueillir des données quant aux apprentissages de ses étudiants ;
 - Prévoit un jugement pédagogique qui peut prendre différentes formes d'évaluations (sommativ, formative...) et différentes activités (QCM, dossiers, oral, évaluations entre pairs, portfolio, projet, étude de cas, etc.) ;
 - Est scénarisée de manière progressive en vue d'une prise de décision de validation ou non validation administrative.
- La validation :
 - Englobe l'ensemble des décisions qui viennent valider des jalons, des étapes d'apprentissages, des BCC, des blocs d'UE, des UE, etc. ;
 - Prévoit les critères de validation qui sont fixés dans les M3C, leur validation engage l'établissement, l'équipe enseignante et l'étudiant ;
 - Est une décision administrative créatrice de droit.

2.1. Modalités d'évaluation

En licence, l'évaluation est garantie suivant trois modalités :

- Évaluation continue intégrale (ECI) ;
- Évaluation combinée comprenant des éléments ou des unités organisées en ECI et d'autres donnant lieu à deux sessions d'examen ;
- Régime d'évaluation comprenant une première et une seconde session pour l'ensemble des examens.

Les composantes précisent dans leurs M3C la modalité d'exercice de seconde chance qu'elles choisissent. Elles peuvent proposer l'adoption de l'une des modalités à titre d'expérimentation sur un périmètre limité et, après en avoir mesuré les effets, décider de l'étendre ou d'y renoncer.

En licence professionnelle, l'exercice d'une seconde chance n'est pas obligatoire.

Ne donnent pas lieu à l'exercice d'une seconde chance :

- La partie réalisée en organisme professionnel pour les parcours en alternance ;
- L'évaluation des éléments pédagogiques professionnels (projet, stage, etc.) ;
- Les éléments pédagogiques qui ne peuvent être réorganisés (exemple de certains travaux pratiques).

2.1.1. Modalités d'évaluation continue intégrale (ECI)

Dans une approche par compétences, l'évaluation continue intégrale (ECI) est privilégiée.

2.1.1.1. Principe général de l'ECI

L'ECI consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements concernés. Elle permet à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et développe les compétences visées dans une UE.

L'ECI s'effectue ainsi sur le cumul des indices récoltés dans des activités d'évaluation identifiées tant par les équipes qu'apportés par les étudiants. Ces évaluations et les indices en résultant peuvent être de différentes natures (QCM, rendus écrits, dossiers écrits, activités orales, évaluations entre pairs, etc.).

L'ECI permet donc de mixer des évaluations de différentes natures :

- Des « Évaluations formatives » ayant pour fonction de favoriser la progression et ou de diagnostiquer des difficultés chez l'étudiant sur le développement des résultats d'apprentissage liées aux compétences dans son UE. Ces évaluations formatives sont laissées à la discrétion des équipes enseignantes.
-
- Des « Évaluations sommatives » visant à estimer les résultats d'apprentissage à la fin d'un processus de formation alignées sur les résultats d'apprentissage.

2.1.2. Organisation de l'ECI

Le directeur des études de la formation (le cas échéant, le responsable de la licence) est le responsable du calendrier des épreuves organisées sur le semestre en lien avec le rythme de la formation de façon concertée au sein de l'équipe pédagogique de la formation.

L'organisation pratique est coordonnée par l'équipe pédagogique et la scolarité de la composante ou du pôle. La répartition régulière des évaluations peut être garantie par le recours systématique à des créneaux hebdomadaires identifiés dans l'emploi du temps.

Le planning des évaluations a vocation à être publié au cours des deux premières semaines du semestre.

Si des modifications doivent être apportées au planning des évaluations en cours de semestre pour des raisons impérieuses, elles devront être communiquées 15 jours avant l'évaluation.

Des évaluations peuvent également être réalisées sans convocation dans les créneaux d'enseignement de l'emploi du temps (évaluations en TD et TP, par exemple). Pour ces dernières, des aménagements ou des dérogations sont accordés au profit des étudiants à statut spécifique (étudiants salariés, sportifs de haut niveau, en situation de handicap, etc.).

Chaque épreuve doit être corrigée dans un délai raisonnable, le résultat étant porté à la connaissance de l'étudiant, avant l'évaluation suivante. Le corrigé renforce la dimension formative de l'UE. En particulier, il est remis en perspective par rapport aux attendus (connaissances et compétences) de l'enseignement.

Les évaluations au sein d'une UE en ECI doivent être prévues en nombre suffisant pour pouvoir observer et mesurer la progression des étudiants. La seconde chance est alors comprise dans ses modalités de mise en œuvre. Le temps qui était réservé à l'organisation et à la préparation de la seconde session est utilisé pour étendre la durée globale des enseignements sur l'année universitaire.

Pour les formations adoptant l'ECI, une première évaluation par UE peut être programmée dans le mois de la rentrée afin d'éclairer les étudiants et de pouvoir envisager une réorientation, un changement de parcours ou de rythme.

Des épreuves de substitution peuvent être organisées sur décision du jury pour les étudiants empêchés ou bénéficiant d'un statut spécifique et n'ayant pas pu participer au contrôle continu. Dans une logique de proportionnalité et d'équité de charge de travail, les étudiants à statut spécifique et ceux bénéficiant de dispense d'assiduité (DA) peuvent, sur la base d'un travail ad hoc prouver le développement des résultats d'apprentissage et des compétences attendues dans les UE. Celui-ci sera alors soumis à un jury qui le validera selon des modalités garantissant le même niveau d'exigence que pour les publics ordinaires.

2.1.2. Autres modalités d'évaluation

2.1.2.1. Évaluation combinée

L'évaluation combinée peut associer :

- Des éléments pédagogiques organisées en ECI intégrant l'exercice d'une seconde chance. Les modalités applicables sont celles du point 2.1.1 ;
- Des éléments pédagogiques évalués en contrôle continu et terminal et dont l'exercice de la seconde chance s'exprime en seconde session ;
- Des éléments pédagogiques évalués exclusivement en contrôle terminal et dont l'exercice de la seconde chance s'exprime en seconde session.
- Les modalités d'évaluation de chaque UE ou élément constitutif en seconde session, peuvent être différentes de celles de l'évaluation réalisée en première session.

2.1.2.2. Évaluation comprenant deux sessions d'examen

Lorsque les modalités d'examen se font sous la forme d'un contrôle terminal, le principe de la seconde chance s'exprime par une seconde session d'examen dont les modalités sont fixées comme suit :

- Lorsqu'une compensation est opérée entre BCC / bloc d'UE et/ou entre semestres, la seconde session ne peut commencer qu'à l'issue d'un délai de 15 jours suite à la communication des résultats relatifs à la première session ;
- En l'absence de compensation entre BCC / bloc d'UE, et/ou semestres pour l'obtention d'une année, une seconde session peut être organisée dans un délai de 15 jours à l'issue des résultats de la première session du ou des BCC / bloc d'UE ou du semestre.

Les modalités d'évaluation de chaque BCC, bloc d'UE, UE, élément constitutif en seconde session peuvent être différentes de celles de l'évaluation réalisée en première session. Les composantes peuvent notamment choisir soit de proposer une épreuve de seconde session unique ou commune à l'échelle d'un bloc ou d'une UE, soit de proposer une épreuve de seconde session pour chacun des éléments constitutifs, ou toute autre modalité d'évaluation alternative pédagogiquement pertinente.

2. 2. Acquisition des unités d'enseignements (UE)

2.2.1. Validation d'une UE et attribution de crédits

Les évaluations peuvent donner lieu à des notes chiffrées ou encore à une validation de type « Admis/Ajourné » sans note. Cette modalité est alors indiquée dans les modalités d'évaluation de l'UE concernée.

Une UE est validée si la valeur identifiée par les équipes est attribuée. Ainsi, s'il s'agit d'une note chiffrée, cela correspond à la moyenne des notes obtenues au sein d'une UE qui est supérieure ou égale à une note seuil identifiée par l'équipe.

Si l'UE est validée, les crédits ECTS associés le sont également. Sauf exception prévue dans les M3C, ils sont capitalisés et utilisables dans tout parcours universitaire.

La validation d'un résultat d'apprentissage dépend de la validation de ou des UE le ciblant, conformément à la matrice UE/Compétences (UE/Comp) qui permet d'afficher les liens cohérents établis entre les compétences visées par la formation et les Unités d'Enseignement (UE) existantes dans la maquette.

2.2.2. Règles de compensation

Les dispositions suivantes s'appliquent aux diplômés de licence et de licence professionnelle.

Les règles de validation, progression et délivrance des bachelor universitaires de technologie sont fixées par l'annexe 1 de l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle, et par les annexes spécifiques à chacune des spécialités et parcours, complétées par les règles propres aux adaptations locales.

Extrait du guide de construction Licence

La compensation, fixée par les composantes, peut s'effectuer « au sein de regroupements cohérents d'unités d'enseignement, organisés notamment en blocs de connaissances et de compétences ».

Principes généraux :

- Sauf exception prévue dans les M3C, toute unité acquise confère à l'étudiant les ECTS associés, ces ECTS sont capitalisés et utilisables dans tout parcours de formation de l'enseignement supérieur.
- Les M3C fixent les modalités de compensation entre UE, et les éventuels seuils de compensation.
- Dans le cadre de l'approche par compétences, les principes de compensation doivent respecter la matrice UE/COMP. Ainsi, certaines UE ne pourront pas se compenser à la lumière de cette dernière qui est mise à disposition des étudiants par les services de scolarité.

2.3. Validation de la licence

La licence est validée à la condition que les UE qui la constituent soient validées et que les 180 ECTS minimum soient obtenus.

Cette validation peut faire l'objet d'une validation annuelle et/ou d'une validation au niveau global du diplôme.

À tout moment, un étudiant peut demander à avoir accès à un document récapitulatif de l'acquisition des UE.

2.4. Précisions relatives aux examens

2.4.1. Renonciation de note

Une fois les notes et résultats arrêtés par le jury, et lorsqu'une note ou un résultat compromet sérieusement les chances de poursuite d'études d'un étudiant, et qu'une seconde session est organisée, celui-ci peut solliciter une renonciation de certaines notes auprès du président du jury, dans les 5 jours après la publication des résultats.

Les redoublants peuvent demander à renoncer au bénéfice de notes ou de résultats qu'ils souhaitent améliorer. Ils doivent établir leur demande au moment de la rentrée, adressée au président du jury de la formation, dans les conditions et délais préalablement fixés par la composante.

En tout état de cause, les composantes précisent dans leurs M3C si elles acceptent le principe de la renonciation de note. Dans le cas où elles en acceptent le principe, elles peuvent le proposer à titre d'expérimentation sur un périmètre limité et après en avoir mesuré les effets, décider de l'étendre ou d'y renoncer.

2.4.1. Assiduité et gestion des absences

L'assiduité aux contrôles continus est obligatoire.

2.4.2.1. Absences injustifiées

En cas d'absences injustifiées à un nombre trop important de contrôles au sein d'une UE, pour permettre d'évaluer l'étudiant, celui-ci est déclaré défaillant. Dans ce cas, l'UE et le BCC / Bloc d'UE correspondants ne sont pas notés, ni aucun autre élément du semestre ou de l'année en cours.

Chaque composante fixe le nombre et la nature des contrôles permettant soit de calculer une note, soit de prononcer la défaillance.

2.4.2.2. Absences justifiées

L'absence est justifiable sur production dans un délai raisonnable après l'épreuve des pièces justificatives agréées par la composante (certificat médical, certificat de décès, certificat d'hospitalisation, convocation à un concours, constat d'accident, etc.). La conduite à tenir pour les principaux cas d'absence justifiée est précisée dans les M3C.

2.4.3. Calendrier des examens

Les étudiants sont informés des périodes de contrôle continu et d'examens terminaux.

Sur ces périodes, en cas d'impondérable, de sinistre ou de tout évènement privant l'établissement de tenir un examen le jour prévu, sous réserve d'un délai de prévenance de 12 heures, l'examen peut être reporté dans les délais les plus rapprochés, y compris le samedi.

2.4.4. Sessions

Lorsque les examens sont organisés en sessions, les étudiants sont convoqués en seconde session pour présenter l'ensemble des éléments pédagogiques non validés en première session. Ils sont aussi convoqués aux examens correspondant aux résultats auxquels ils ont renoncé.

Chaque composante devra préciser dans son M3C si la note de seconde session remplace celle de la première session ou si la meilleure des deux notes est retenue, selon que l'inscription à la seconde session est volontaire ou automatique.

3. Modalités particulières et complémentaires d'évaluation

3. 1. Régime transitoire

Les diplômes qui ne sont pas organisés en approche par les compétences peuvent maintenir à titre transitoire le régime antérieur de validation de la licence :

- La licence est organisée en semestres et chaque semestre est affecté de 30 crédits européens (ECTS) capitalisables sans limitation de durée ;
- Les semestres sont composés d'Unités d'Enseignement (UE), elles-mêmes créditées en ECTS ;
- Les éléments constitutifs des unités d'enseignement ne portent pas de crédits européens ;
- Par exception, pour la constitution des dossiers de mobilité, des crédits européens peuvent être portés sur les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Leur utilisation est exclusivement limitée aux besoins de la mobilité concernée.

3. 2. Reconnaissance et valorisation de l'engagement étudiant

L'engagement étudiant est valorisé par les composantes dans un cadre défini par l'établissement et en application du code de l'éducation (articles L. 611-9 et D. 611-7 et suivants).

L'engagement étudiant peut donner lieu à un aménagement de temps de travail, une aide matérielle ou une bonification avec une UE alors désignée « Reconnaissance de l'engagement étudiant ».

La procédure d'évaluation de l'engagement étudiant est déterminée par la composante.

Les modalités de validation de la reconnaissance des compétences acquises dans le cadre de l'engagement étudiant sont intégrées dans les maquettes et M3C de chaque diplôme concerné.

3. 3. Aménagement d'études

Les étudiants exposés à des contraintes particulières ou investis de certaines responsabilités et qui sont en conséquence privés de la possibilité de suivre les enseignements au même rythme que les autres étudiants et de se présenter aux examens avec des chances de réussite égales bénéficient d'aménagements destinés à réduire cet écart.

Les étudiants qui peuvent solliciter ces aménagements sont les suivants :

- Sportif de haut niveau ;
- Double cursus ;
- Activité salariée ;
- Handicap, maladie ou trouble invalidant ;
- Chargé de famille ;
- Étudiante enceinte ;
- Élu en conseils centraux, de pôle ou de composante.

Les étudiants sont accompagnés par le responsable pédagogique de la formation pour fixer l'aménagement proposé qui fait l'objet d'une validation par arrêté individuel pris par le vice-président Formation et éducation ouverte. Dans ce cas de figure, il est conseillé d'établir un contrat pédagogique qui fixe dès le début de l'année universitaire les aménagements nécessaires.

Les aménagements des examens peuvent se décliner ainsi : aménagement du rythme des évaluations, conservation des notes sur plusieurs sessions ou années, aide spécifique pour composer, report de certaines évaluations, etc.

Les dispenses d'assiduité accordées aux bénéficiaires, sont généralement prononcées pour l'année ou le semestre, mais peuvent aussi l'être au niveau de l'UE voire de l'EC selon les modalités d'évaluation choisies (cf. parties 2 et 4).

Pour bénéficier de ces mesures, les étudiants doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à un statut spécifique.

4. Règles de progression, réorientation, mobilité

4. 1. Inscriptions

L'inscription au diplôme national de licence et de licence professionnelle, quelle qu'en soit l'année, est effectuée soit au titre d'une année universitaire complète soit au titre d'un ou plusieurs BCC, bloc d'UE ou UE en vue de son obtention.

Lors d'une réorientation au niveau L1 pour le second semestre, l'inscription pédagogique est réalisée consécutivement à l'acceptation par l'étudiant de la proposition de réorientation.

Dans les autres cas, l'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour deux semestres. Les modifications pourront être réalisées par l'étudiant grâce à ses webservice dans les conditions et périodes autorisées.

Le nombre d'inscriptions au diplôme national de licence et licence professionnelle est limité selon les modalités suivantes :

- Un redoublement de droit de chacune des deux premières années d'études ;
- Un redoublement exceptionnel et soumis à la décision du jury du diplôme en 3ème année.

La formation de licence peut se dérouler dans une autre temporalité dès lors que celle-ci est prévue dans le contrat pédagogique. Les années au-delà des 3 ans ne sont alors pas comptabilisées comme des redoublements.

La présidente de l'Université conserve la possibilité d'octroyer par dérogation une ou plusieurs inscriptions supplémentaires dans le cas de situations jugées justifiées, après avis du jury et de la composante.

4. 2. Paliers de progression, mobilité, réorientation

Pour communiquer une indication globale de réussite à l'étudiant en cours de formation, une situation des crédits obtenus au semestre est calculée et transmise. Un document administratif prouvant l'acquisition des blocs d'UE ou des BCC (ex : suivi de développement de compétences, classement, relevé de notes) par l'étudiant doit pouvoir être fourni, notamment à sa demande ou celle d'un autre établissement.

Cette situation de crédits est complétée d'un avis pédagogique lorsque l'étudiant candidate à une mobilité ou à une réorientation.

Avant la fin du mois de la rentrée universitaire, ou à tout moment en cas de contraintes particulières affectant le déroulement ordinaire du cursus, à la demande du responsable pédagogique ou de l'étudiant, une adaptation du contrat pédagogique peut être engagée pour adapter le rythme des enseignements et des évaluations.

A la fin du 1er semestre de L1, l'étudiant peut être réorienté à sa demande et sur décision de la Présidente de Nantes Université vers une autre formation, sur proposition du directeur de la composante d'accueil et après avis de la commission pédagogique de la formation d'accueil.

4. 3. Accès en année supérieure

Tout étudiant qui a validé l'ensemble des BCC et/ou blocs d'UE de l'année est admis de droit en année supérieure dans la même mention de diplôme. Certains parcours peuvent avoir une capacité d'accueil limitée. Dans ce cas, le directeur d'études de la formation précise aux étudiants en début d'année, les modalités de recrutement posées par ces parcours.

Par dérogation à la règle précédente, un étudiant ajourné sur une année de la licence peut être autorisé par décision du jury d'année, à s'inscrire dans l'année supérieure de la même mention de licence, dès lors qu'il estime l'étudiant en capacité de valider les connaissances et compétences attendues.

Les composantes peuvent fixer des notes minimales aux UE ou aux BCC dans leurs M3C pour préciser le niveau nécessaire pour poursuivre le cursus et estimer de la capacité à valider les connaissances et compétences.

4. 4. Prise en compte de résultats extérieurs

Lorsqu'une année ou un semestre de la licence est effectué à l'étranger ou dans une autre université, les crédits ECTS acquis sont pris en compte pour l'obtention de l'année ou de la formation, lorsque les éléments de l'évaluation et du contrat pédagogique le permettent.

Lorsque l'accès en licence a lieu après une validation d'acquis, la moyenne de l'année et/ou du diplôme est calculée sur les seuls éléments notés à Nantes Université.

Il en est de même pour les étudiants dont le début ou une partie de cursus est effectué au sein d'une autre formation (CPGE, DUT, BTS, etc.), ou lorsque l'accès en licence a lieu après une validation d'acquis.

4. 5. Validation d'acquis

L'arrêté annuel portant définition des périodes et modalités d'inscription et des actes techniques de gestion de scolarité attribuée aux commissions pédagogiques l'instruction des demandes de validation d'acquis. Ces validations d'acquis se traduisent par des dispenses de diplôme, de BCC / Blocs d'UE, d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE et figurent dans le contrat pédagogique de l'étudiant.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants. Les BCC / blocs d'UE, semestres, UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, des BCC / blocs d'UE, du semestre ou de l'UE.

5. Jurys

5. 1. Organisation

Le jury du diplôme délibère souverainement sur l'ensemble des résultats de chaque étudiant pour l'attribution des crédits et du diplôme.

Selon la réglementation et l'organisation du diplôme, et pour les formations se déroulant sur plusieurs années d'études, des jurys de progression, valident chaque niveau intermédiaire nécessitant d'attribuer des résultats ou une indication de niveau.

Le jury peut attribuer des points de jury, au regard notamment du cursus de l'étudiant et de l'ensemble de sa prestation.

Lorsque les circonstances le nécessitent, le jury peut être tenu à distance, partiellement ou en totalité, aux conditions suivantes :

- Le président du jury soumet la demande à sa direction en précisant les motifs du recours au distanciel ;
- Le président de jury, assure la responsabilité du déroulement de l'ensemble des opérations ;
- Les moyens mobilisés garantissent la confidentialité et la qualité des débats ;
- Les membres du jury qui participent aux délibérations assistent à la réunion dans son intégralité, de l'ouverture de la séance jusqu'à la prise de la décision finale ;
- Au cours de la réunion, en cas de rupture de communication, les délibérations sont suspendues par le président du jury, et reprennent sur sa décision ;
- Le président du jury, assisté par un secrétariat, si nécessaire, consigne la tenue de la séance, et précise dans un P.V. la date de la séance, l'horaire de début et de fin, le nombre de membres présents, les éventuels incidents, le nombre de dossiers examinés.

Les modalités de désignation des jurys sont précisées chaque année par une circulaire de l'établissement.

5. 2. Mentions

Une mention est attribuée sur chacun des diplômes du cursus licence proposant une validation par note chiffrée. La seconde session ne donne pas lieu à une mention de niveau autre que la formule « sans mention », sauf décision contraire du jury de mention.

Les seuils de mention sont :

- Très bien : moyenne > ou égale à 16/20 ;
- Bien : moyenne > ou égale à 14/20 ;
- Assez bien : moyenne > ou égale à 12/20 ;
- Sans mention : moyenne > ou égale à 10/20.

Les mentions ne sont pas le critère exclusif de valorisation et de recrutement des diplômés. Les jurys peuvent s'appuyer sur tout objet qu'ils estiment pertinent. Les M3C peuvent, après dialogue avec la direction de composante et le pôle concernés, intégrer des modes d'évaluation et de distinction alternatifs ou complémentaires des mentions ci-dessus.

6. Résultats, sanctions disciplinaires

6. 1. Proclamation des résultats et recours

Les étudiants ont droit à communication des résultats de leurs évaluations et de leurs copies corrigées ou de tout autre support de leur travail.

Cette communication est régulière dans le cadre de l'évaluation continue intégrale et peut faire l'objet d'un encadrement visant à regrouper les explications d'une session ou d'une partie d'une session d'examens à des fins pédagogiques lors de séances ciblées.

L'étudiant qui, sans motif d'absence valable, n'assiste pas à ces séances, ne peut par la suite solliciter un entretien.

Les résultats validés sont portés à la connaissance des étudiants sur leur environnement numérique de travail et par transmission d'un relevé de notes individuel, après les délibérations du jury. Ils sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le président du jury. Toute contestation des résultats ou demande de rectification de note après affichage des résultats doit être soumise au président du jury.

À défaut de conciliation, et si l'université apporte une réponse à sa demande, l'étudiant dispose de deux mois à compter de la notification de la réponse pour saisir le tribunal administratif, s'il maintient sa contestation.

En l'absence de réponse de l'université dans un délai de deux mois, l'étudiant dispose de deux mois à compter de sa demande pour saisir le tribunal administratif.

6. 2. Fraude aux évaluations et sanctions disciplinaires

Tous les travaux universitaires demandés en vue d'une évaluation (comptes rendus de TD, exposés, contrôles sur table, mémoires, thèses, etc.) doivent revêtir un caractère individuel, sauf s'il est précisé qu'il s'agit d'un travail en groupe. Cela implique que tout étudiant qui a recours à la fraude pendant les évaluations ou au plagiat pour rédiger ses travaux (aussi bien à partir des sources « papier » que des sources « électroniques ») s'expose à des sanctions disciplinaires.

Le plagiat, lorsqu'il est accompli à l'occasion d'un examen ou d'un contrôle continu (quel que soit le mode d'évaluation) constitue une fraude relevant du régime disciplinaire prévu aux articles R.712-9 et suivants du Code de l'éducation et peut donner lieu à sanction disciplinaire. Par ailleurs, aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite.

Les supports de cours mis à disposition par les enseignants sont protégés par le droit d'auteur et ne peuvent faire l'objet d'une diffusion sans l'accord de l'auteur. La publication de cours en ligne sans l'autorisation de l'enseignant constitue une faute de nature disciplinaire.

L'enseignant qui soupçonne un plagiat peut recourir aux logiciels de détection du plagiat, mis à sa disposition par l'université, via l'ENT.

Toute fraude ou tentative de fraude ou complicité de fraude à un examen est soumise aux dispositions des articles R.712-9 et suivants du Code de l'éducation, relatives à la procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur.

Sont notamment caractéristiques de la fraude les agissements suivants :

- Utilisation non autorisée explicitement de documents et matériels (ex : calculatrice programmée, montre connectée, utilisation de moyens de communication ou d'information, recours à des « antisèches » diverses, etc.)
- Manœuvres informatiques non autorisées (ex : copies de fichiers ou recherches dans des répertoires, etc.) ;
- Communication d'informations entre candidats ;
- Substitution de personnes ;
- Substitution de copies ;
- Plagiat.

Les surveillants rappellent en début d'épreuve les risques encourus en cas de fraude. Un document concernant ces risques est affiché à l'entrée de la salle d'examens, sur l'espace numérique de travail de l'étudiant, ou sur le site web de la composante.

Avant et pendant les épreuves, le personnel chargé de la surveillance peut demander à tout candidat le retrait momentané d'un accessoire vestimentaire, le temps de procéder aux vérifications nécessaires, notamment pour s'assurer de l'absence de port d'oreillettes. En cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement des épreuves, l'expulsion de la salle peut être prononcée par le président de l'université ou son représentant.

En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude aux examens ou concours, le responsable de l'épreuve prend toutes mesures nécessaires pour faire cesser la fraude ou la tentative sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidat(s). Il procède à la saisie du ou des document(s) ou matériel(s) permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits. Il dresse ensuite un procès-verbal (rapport détaillé) contresigné par les autres surveillants de la salle et par l'auteur ou les auteurs de la fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès-verbal. Le responsable de l'épreuve porte la fraude à la connaissance du président de jury, qui transmet un rapport à la présidente de l'université pour décision de saisine de la section disciplinaire. En aucun cas ces situations ne doivent être traitées et une sanction décidée par l'enseignant ou par le président de jury.

Le jury traite la copie de l'auteur de la fraude comme les autres copies et délibère sur ses résultats dans les mêmes conditions que pour les autres candidats. Pendant que la procédure suit son cours, le candidat est admis à suivre l'ensemble des enseignements et des épreuves de la formation. Toutefois, aucun relevé de notes, même partiel, aucune attestation de réussite, ni aucun diplôme ne peuvent être délivrés à l'étudiant poursuivi avant que la section disciplinaire n'ait statué.

Le pouvoir disciplinaire appartient en premier ressort au Conseil académique de l'université constitué en section disciplinaire. La procédure suivie devant cette instance est juridictionnelle (l'appel est possible devant le CNESER réuni en section disciplinaire et le pourvoi en cassation devant le Conseil d'État). La section disciplinaire examine les faits, reçoit et interroge le candidat incriminé qui peut se faire assister d'un défenseur, délibère sur les éléments qui lui sont communiqués et décide de la sanction à prendre parmi les sanctions énumérées par le Code de l'éducation.

3. Règles spécifiques du contrôle des connaissances

Il relève de la responsabilité des étudiants de se tenir informés des modalités précises de contrôle des connaissances des cours auxquels ils participent. Les étudiants doivent se manifester auprès des enseignants, le plus tôt possible, afin de vérifier auprès d'eux les natures et dates des évaluations, en particulier en cas de régimes spéciaux, de besoins spécifiques liés à une situation de handicap, ou pour l'organisation d'épreuves de seconde chance.

3. 1. Modalités d'exercice de la seconde chance

Comme précisé ci-dessus, en 2. 1., chaque modalité d'évaluation donne lieu à un exercice de seconde chance.

- Dans l'évaluation continue intégrale, la seconde chance correspond le plus souvent à l'un des devoirs du contrôle continu (tant pour les assidus que pour les dispensés d'assiduité).
- Dans l'évaluation combinée, la seconde chance correspond ou bien à l'un des devoirs du contrôle continu (assidus), ou bien à l'examen de seconde session (assidus et dispensés d'assiduité), selon la décision de l'enseignant responsable du cours.
- Dans le régime d'évaluation comprenant deux sessions d'examen, la seconde chance est constituée par la seconde session.

3. 1. 1. Contrôle continu intégral et seconde chance

Dans le cadre du contrôle continu intégral, le nombre d'évaluations est de deux au minimum. **Une absence injustifiée à l'une des évaluations prévues entraîne la renonciation à la seconde chance. En cas de double absence injustifiée au contrôle continu, la défaillance est prononcée.**

En cas d'absence injustifiée à un contrôle continu, l'étudiant obtient une note de 0/20 à l'EC, et la moyenne des notes de l'UE inclut la note de 0/20 liée à son absence injustifiée.

En cas d'absence justifiée, si l'étudiant ne dispose que d'une seule note de contrôle continu et si cette note ne lui permet pas de valider l'UE, une seconde chance est proposée.

L'absence est justifiée quand l'étudiant-e peut attester, par tout type de certificat, d'un cas de force majeure : maladie, hospitalisation, décès d'un proche, convocation administrative, etc. Le certificat doit être transmis à l'enseignant responsable de l'évaluation avant ou juste après la date de l'évaluation pour laquelle il y a eu absence.

Deux dispositifs peuvent être mis en place par l'enseignant, en lien avec le jury si besoin, dans le cadre de la seconde chance :

- soit la note de l'évaluation manquée est neutralisée et l'étudiant obtient la moyenne des autres notes de l'UE ou EC concernés ;
- soit un contrôle continu de rattrapage est proposé.

3. 1. 2. Régime d'évaluation comprenant deux sessions d'examen et seconde chance

Dans le cadre du régime d'évaluation comprenant deux sessions d'examen, la participation à la seconde session, soumise à une procédure d'inscription, est automatique.

La note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est la meilleure des deux notes entre la session initiale et la session de rattrapage.

Dans ce cas, eu égard aux conditions particulières d'organisation des examens concernant les étudiants avec mesure de compensation de handicap attribuée par arrêté du président de l'Université, l'inscription est volontaire. Les étudiants concernés choisissent, avec l'aide du service de scolarité, la ou les épreuves auxquelles ils souhaitent se présenter. Ils demeurent soumis aux mêmes modalités de contrôle des connaissances que les étudiants soumis au régime de l'inscription automatique.

Si l'inscription à la session de rattrapage est volontaire, la note attribuée à l'issue de la session de rattrapage à un élément constitutif (EC) ou à une unité d'enseignement (UE) est :

- la note de la session de rattrapage si l'étudiant est inscrit ;
- la note de la session initiale si l'étudiant n'est pas inscrit aux épreuves de rattrapage.

Eu égard aux particularités de déroulement pédagogique et de validation, certaines UE (stages, UE d'insertion professionnelle, UE projet tuteuré, UE ne donnant pas lieu à une évaluation notée, sorties pédagogiques donnant lieu à évaluation) ne donnent pas lieu à session de rattrapage. Le cas échéant, le règlement de la formation peut prévoir une session de rattrapage.

Bilan : que repasser en seconde session dans le régime d'évaluation comprenant deux sessions d'examen ?

- Toute UE validée est validée même si un EC n'a pas la moyenne : il y a compensation entre les EC au sein de l'UE.

- Dans le cas d'une UE non validée, il faut repasser seulement les EC sous la moyenne.

ex : UE avec 2 EC

note EC 1 : 11/20

note EC 2 : 7 / 20

L'étudiant ne doit repasser l'examen que pour l'EC 2.

La note finale sera la meilleure des deux notes entre session 1 et session 2

- Pour certaines UE, les notes du contrôle continu sont conservées de la première session à la session de rattrapage, et sont affectées de nouveaux coefficients tels qu'ils sont prévus dans le tableau des modalités de contrôle des connaissances.

PS : il n'y a pas de convocation pour la seconde session. L'inscription aux épreuves est automatique.

NB. Règles de compensation dans l'UFR Lettres et Langues

Les éléments constitutifs (EC) se compensent au sein de chaque UE.

Les UE, regroupées en 3 blocs d'UE (« disciplinaires », « transversales », « complémentaires ») se compensent au sein de chaque bloc, sans seuil minimal. Le bloc disciplinaire est indépendant : il ne compense pas les autres, et ne peut être compensé par eux. En revanche, les blocs de transversales et de complémentaires peuvent se compenser l'un l'autre, sans moyenne minimale.

Détail des règles de compensation :

- Le bloc disciplinaire est validé si sa moyenne est supérieure ou égale à 10 sur 20. Si sa moyenne est inférieure à 10 sur 20, il peut être validé par compensation avec celui de l'autre semestre, si la moyenne des deux blocs est supérieure à 10 sur 20.
- Lorsque le bloc disciplinaire est validé (avec ou sans compensation avec le bloc de l'autre semestre), toutes les UE et tous les EC constituant ce bloc sont automatiquement validés.
- Les blocs des unités d'enseignement transversales et complémentaires se compensent entre eux au sein d'un même semestre et entre les semestres de l'année ; et ils sont validés quand leur moyenne totale est supérieure ou égale à 10 sur 20.
- Lorsque les blocs de transversales et de complémentaires sont validés (avec ou sans compensation avec les blocs de l'autre semestre), toutes les UE et tous les EC constituant ces deux blocs sont automatiquement validés.

Toute unité acquise confère à l'étudiant les ECTS associés, ces ECTS sont capitalisés et utilisables dans tout parcours de formation de l'enseignement supérieur.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DE LA LICENCE

Contrôle des connaissances – Licence 1^e année, semestre 1

Bloc disciplinaire intitulé : UED1 - PHILOSOPHIE GENERALE 1

Coefficient de l'U.E. : 6. Nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie générale	6	CC1 : 1h30 - CC2 : 3h				CEDA 3h + 2nde chance si CEDA non validé 1h				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED 2 : Histoire de la philosophie 1

Coefficient de l'U.E. : 6. Nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie	6			4h				4h				4h		4h	

Bloc disciplinaire intitulé : UED 3 : Histoire et philosophie des sciences
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire et philosophie des sciences	3	CC1 : 45 min + CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 + 2nde chance (si CC non validé) : 1h				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED 4 : Panorama d'histoire de la philosophie
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Panorama d'histoire de la philosophie	3		CC1 : 18 min - CC2 : 18 min			CEDA : 18 min + 2nd chance (si CC non validé) : 18 min				pas de session 2					

Bloc transversal intitulé : UET1 - Langue vivante
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Anglais	3	CC2 : 1h30	CC1 : 10 min			CEDA : 1h30	2nde chance (si CEDA non validé) : 10 min			pas de session 2					
Espagnol	3	CC1 + CC2						2h				2h		2h	
Allemand	3	CC1 + CC2						2h				2h		2h	

Bloc transversal : intitulé : UET2 : MTU Intégration
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Réussir ses études	1	CC				CEDA + 2nde chance si CEDA non validé				pas de session 2					
Utiliser les ressources numériques	1	CC						CC				exercice en distanciel		exercice en distanciel	
Utiliser les ressources documentaires	1	CC						1h				1h		1h	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC1 - Philosophie et littérature 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie et littérature 1	3	CC1 + CC2 (2h)				CEDA (2h) + 2nde chance si CEDA non validé				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC 2 : Problèmes philosophiques contemporains
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Problèmes philosophiques contemporains	3	CC1 : 1h30 - CC2 : 3h				CEDA : 3h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h30				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC3 : Latin philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Latin philosophique	3	CC1 + CC2				CEDA : 20 min - 2nde chance (si CEDA non validé) : 20 m				pas de session 2					

Contrôle des connaissances – Licence 1^e année, semestre 2

Bloc disciplinaire intitulé UED5 : Philosophie générale 2

Coefficient de l'U.E. : 6. Nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie générale 2	6	CC1 : 1h - CC2 : 1h 30				CEDA : 1h30 - 2nde chance (si CEDA non validé): 1h					pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé UED6 : Histoire de la philosophie 2

Coefficient de l'U.E. : 6. Nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Histoire de la philosophie 2	6	CC1 : 1h - CC2 : 4h				CEDA : 4h - 2nde chance (si CEDA non validé): 1h					pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé UED7 : Empirisme et rationalisme

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Empirisme et rationalisme	3			3h				3h				2h		2h	

Bloc disciplinaire intitulé UED8 : Méthodologie philosophique 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Méthodologie philosophique	3	CC1 : 1h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance (si CEDA non validé): 1h					pas de session 2					

Bloc transversal intitulé : UET3 - Langue vivante
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Anglais	3	CC2 : 1h30	CC1 : 10 min			CC : 1h30	2nde chance si CC non validé : 10 min			pas de session 2					
Espagnol	3	CC1 + CC2						2h				2h		2h	
Allemand	3	CC1 + CC2						2h				2h		2h	

Bloc transversal : intitulé : UET4 : Maîtrise de l'écrit
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Maîtrise de l'écrit	3	CC						2h				2h		2h	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC5 - Philosophie et littérature 2
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie et littérature 2	3	CC1 + CC2 (2h)				CEDA (2h) + 2nde chance si CEDA non validé				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC 6 : Questions de bioéthique 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Questions de bioéthique	3			2h				2h								

Bloc complémentaire : intitulé : UEC7 : Latin philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Latin philosophique	3	CC1 + CC2				CODA : 20 min - 2nde chance (si CODA non validé) : 20 min				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC8 : Grec philosophique**Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3**

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Grec philosophique	3	CC1 : 1h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance : (si CEDA non validé): 1h				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC3 : Musique renforcée 2**Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3**

Matières	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Méthodologie de la pratique musicale	3	CC1 : 1h30	CC2 : 15 min			CEDA : 1h30	2nde chance : si CEDA non validé : 15 min			pas de session 2					
Technique vocale	3		CC1 : 20 min - CC2 : 20 min				CODA : 20 min - 2nde chance : si CODA non validé : 20 min			pas de session 2					
UEC2 Culture musicale 2 : Jazz et musiques du monde	3	CC1 : 1h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance : si CEDA non validé : 1h				pas de session 2					

Contrôle des connaissances – Licence 2^e année, semestre 3

Bloc disciplinaire intitulé : UED9 - Métaphysique

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Métaphysique	3	CC1 : 0h30 - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h30				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED10 : Histoire de la philosophie moderne 1

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie moderne 1	3			4 h				4 h					2 h		2 h

Bloc disciplinaire intitulé : UED11 : Histoire de la philosophie ancienne 1

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie ancienne 1	3	CC1 : 1h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance (si CEDA non validé): 1h				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED13 : Logique et philosophie du langage 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session											
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité							
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal							
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral						
Logique et philosophie du langage	3					CC1 : 1h30 - CC2 : 1h30					CEDA : 1h30 - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h					pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED14 : Philosophie des sciences 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session											
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité							
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal							
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral						
Philosophie des sciences 1	3					CC1 : 45 min - CC2 : 1h30					CEDA : 1h30 - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h					pas de session 2					

Bloc transversal intitulé : UET5 : Langue vivante
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session														
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité										
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal										
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral									
Anglais pour sciences humaines						CC2 : 1h30	CC1 : 10 min.					CEDA : 1h30	2nde chance (si CC non validé) : 10 min					pas de session 2						
Espagnol						CC1 + CC2									2h				2h			2h		

Allemand		CC1 + CC2						2h				2h		2h	
----------	--	----------------------	--	--	--	--	--	----	--	--	--	----	--	----	--

Bloc transversal : intitulé : UET6 : Projet tutoré

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session														
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Projet tutoré	3	CC				CC					pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC9 : Philosophie des sciences humaines

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie des sciences Humaines	3	CC1 : 45 min - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance (si CEDA non validé) :00h45					pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC10 : Questions de bioéthique 2

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Questions de bioéthique 2	3	CC2 : 3h	CC1 : 30 min			CEDA : 3h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h30					pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC11 : Anglais philosophique

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Anglais philosophique	3	CC1 : 1h30 + CC2				CEDA : 1h30 - 2nde chance si CEDA non validé : 45 min				pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC12 : Latin philosophique

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Latin philosophique	3	CC1 + CC2				CODA : 20 min - 2nde chance : si CODA non validé : 20 min				pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC13 : Grec philosophique

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Grec philosophique	3	CC1 : 1h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance : si CEDA non validé : 1h				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC5 : Musique renforcée 3
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coe f	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Méthodologie de la pratique musicale	3	CC1 : 1h30	CC2 : 15 min			CEDA : 1h30	2nde chance : si CEDA non validé : 15 min			pas de session 2					
Pratique des musiques actuelles	3		CC1 : 20 min - CC2 : 20 min			CODA : 20 min - 2nde chance : si CODA non validé : 20 min			pas de session 2						

Bloc complémentaire : intitulé : UEC6 : Culture musicale 3 : Musique et sciences humaines
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coe f	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Culture musicale 3 : Musique et sciences humaines	3	CC1 : 1h30 - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2de chance : si CEDA non validé : 1h			pas de session 2						

Contrôle des connaissances - Licence 2^e année, semestre 4

Bloc disciplinaire intitulé : UED15 : Philosophie de l'action

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie de l'action	3	CC1 : 45 min -				CC2 : 1h30									pas de session 2	

Bloc disciplinaire intitulé : UED16 : Histoire de la philosophie moderne 2

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session							
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Histoire de la philosophie moderne 2	3	CC1 : 1h +				CC2 : 3h +					CC3					pas de session 2	

Bloc disciplinaire intitulé : UED17 : Philosophie morale et politique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie morale et politique	3	CC1 : 1h30 + CC2				CEDA : 1h30 - 2nde chance : si CEDA non validé : 1h30				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED18 : Méthodologie philosophique 3
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Méthodologie philosophique	3	CC1 + CC2 : 3h				CEDA : 3h - 2nde chance : si CEDA non validé : 1h30				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED19 : Logique et philosophie du langage
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Logique et philosophie du langage	3	CC1 : 30 min - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30		2nde chance : 30 min		pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED20 : Philosophie des sciences 2
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie des sciences	3	CC1 : 45 min - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance si cc non validé : 45 min				pas de session 2					

Bloc transversal intitulé : UET7 - Langue vivante
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Anglais philosophique	3	CC1 : 1h30 + CC2				CEDA : 1h30 - 2nde chance si CEDA non validé : 1h30				pas de session 2					
Espagnol		CC1 + CC2				2h						2h		2h	
Allemand		CC1 + CC2				2h						2h		2h	
UET8 : Compétences numériques		CC1 + CC2 + CC3 (Certification)				certification PIX				certification PIX				certification PIX	

Bloc complémentaire Philosophie intitulé : UEC17 - Grec philosophique

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coe f	1ère session								2è session									
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité					
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal					
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral				
Grec philosophique	3					CC1 : 1h -		CC2 : 1h								pas de session 2			

Bloc complémentaire : intitulé : UEC7 : Musique renforcée 4

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coe f	1ère session								2è session									
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité					
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal					
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral				
Méthodologie de la pratique musicale	3	CC1 : 1h30	CC2 : 15 min			CEDA : 1h30		2nde chance : si CEDA non validé : 15 min								pas de session 2			
Pratique des musiques actuelles	3		CC1 : 20 min -	CC2 : 20 min				CODA : 20 min - 2nde chance : si CODA non validé : 20 min								pas de session 2			

Bloc complémentaire : intitulé : UEC8 : Culture musicale 4 : esthétique musicale
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coe f	1ère session								2è session							
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal			
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral		
Culture musicale 4 : esthétique musicale	3		CC1 - CC2 : 30 min				CC : 30 min - 2nde chance : si CC non validé : 30 min					pas de session 2					

Contrôle des connaissances - Licence 3^e année, semestre 5

Bloc disciplinaire intitulé : UED21 - Philosophie de la connaissance

Coefficient de l'U.E. : 3. Nnombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie de la connaissance	3	CC1 : 45 min + CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 (si CEDA non validé : 45 min)				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED22 : Histoire de la philosophie moderne

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Histoire de la philosophie moderne 3	3			4 h				4 h				4 h		4 h	

Bloc disciplinaire intitulé : UED23 : Histoire de la philosophie ancienne
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Histoire de la philosophie ancienne 3	3	CC1 : 1h - CC2 : 4h				CEDA : 4h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h					pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED24 Grandes œuvres philosophiques
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Grandes œuvres philosophiques	3	CC1 : 1h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h					pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED25 : Logique et philosophie du langage
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Logique et philosophie du langage 3	3	CC1 : 00h45 - CC2 : 00h45				CEDA : 00h45 - 2nde chance : 00h45					pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED26 : Philosophie de l'environnement
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie de l'environnement	3	CC1 : 1h30 CC2 : 3h + CC3				CEDA : 3h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h30					pas de session 2					

Bloc transversal intitulé : UET7 : Langue vivante et ouvertures professionnelles
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Anglais philosophique		CC1 : 1h + CC2				CEDA : 1h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h					pas de session 2					
Espagnol		CC1 + CC2						2h				2h		2h		
Allemand		CC1 + CC2						2h				2h		2h		
Ouvertures professionnelles		CC1 + CC2						CC		pas de session 2						

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC18 : Philosophie politique et juridique
Coefficient de l'U.E. : 3.Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie politique et juridique	3	CC1 : 1h30 +				CEDA : 1h30 - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h30							pas de session 2			

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC19 : Esthétique générale
Coefficient de l'U.E. : 3.Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Esthétique générale	3	CC1 +				CEDA : 2h + 2nde chance si CEDA non validé							pas de session 2			

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC20 : Latin philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Latin philosophique	3	CC1+CC2				CODA : 20 min - 2nde chance (si CODA non validé) : 20 min				pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC21 : Grec philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Grec philosophique	3	CC1 : 1 h - CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h				pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC9 : Histoire et analyse de la musique occidentale 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session								
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité				
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal				
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral			
Histoire et analyse de la musique occidentale	3					CC1 - CC2 : 1h30												pas de session 2

Bloc complémentaire : intitulé : UEC10 : Culture musicale 5 : Sciences et musique au cours de l'histoire
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session								
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité				
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal				
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral			
Culture musicale 5 : Sciences et musiques au cours de l'histoire	3					CC1 : 1h - CC2 : 1h												pas de session 2

Bloc complémentaire : intitulé : UEC11 : Pratique chorale 1
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Pratique chorale 1	3		CC1 : 00h20 - CC2 : 00h20				CODA : 20 min - 2nde chance (si CODA non validé) : 20 min			pas de session 2					

Contrôle des connaissances - Licence 3^e année, semestre 6

Bloc disciplinaire intitulé : UED27 : Philosophie générale 3

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie générale 3	3	CC1 : 45 min - CC2 : 3h				CEDA : 3h - 2nde chance : si CEDA non validé : 2h					pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED28 : Histoire de la philosophie contemporaine

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Histoire de la philosophie contemporaine	3	CC1 : 45 min - CC2 : 3h				CEDA : 3h - 2nde chance : si CEDA non validé : 1h30					pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED29 : Philosophie de l'esprit
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie de l'esprit	3	CC1 : 0h30 min - CC2 : 1h30				CC				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED30 : Séminaire d'initiation à la recherche
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Séminaire d'initiation à la recherche	3	CC1 + CC2				CODA : 30 min - 2nde chance : si CODA non validé : 30 min				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED31 : Logique et philosophie du langage 4
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Logique et philosophie du langage 4	3	CC1 : 45 min - CC2 : 45 min				CEDA : 45 min - 2nde chance : si CEDA non validé : 45 min				pas de session 2					

Bloc disciplinaire intitulé : UED32 : Philosophie des sciences exactes

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie des sciences exactes	3	CC1 : 45 min - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance si CEDA non validé : 45 min					pas de session 2					

Bloc transversal intitulé : UET8 : Langue vivante et ouvertures professionnelles

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Anglais philosophique		CC1 : 1h + CC2				CEDA : 1h - 2nde chance (si CC non validé) : 1h					pas de session 2					
Espagnol		CC1 + CC2						2h				2h		2h		
Allemand		CC1 + CC2						2h				2h		2h		
Ouvertures professionnelles		CC1 + CC2				CEDA (l'activité professionnelle du DA vaut validation)					pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC22 : Vie et existence

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Vie et existence	3	CC1 + CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h30										pas de session 2

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC23 : : Esthétique spéciale

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Esthétique spéciale	3	CC1 + CC2 (2h)				CEDA : 2h + 2nde chance si CEDA non validé										pas de session 2

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC24 : Philosophie de la musique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie de la musique	3		CC1 - CC2 : 40 min				CODA : 40 min - 2nde chance (si CODA non validé) : 40 min			pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC25 : Latin philosophique
Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Latin philosophique	3		CC1 + CC2				CODA : 20 min - 2nde chance (si CODA non validé) : 20 min			pas de session 2					

Bloc complémentaire Philosophie : intitulé : UEC26 : Grec philosophique

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session								2è session										
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité						
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal						
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral					
Grec philosophique	3	CC1 : 1h				CC2 : 1h				CEDA : 1h - 2nde chance (si CEDA non validé) : 1h					pas de session 2					

Bloc complémentaire : intitulé : UEC12 : Histoire et analyse de la musique occidentale 1

Coefficient de l'U.E. : 3. Nombre d'ECTS : 3

Matières	Coef	1ère session								2è session										
		régime ordinaire				dispensés d'assiduité				régime ordinaire				dispensé d'assiduité						
		contrôle continu		examen terminal		contrôle DA		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal						
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral					
Histoire et analyse de la musique occidentale	3	CC1 - CC2 : 1h30				CC1 - CC2 : 1h30				CEDA : 1h30 - 2nde chance : si CC non validé : 1h30					pas de session 2					



PRESENTATION DU MASTER

Le Master de Philosophie **ATHENA** du département de philosophie de Nantes Université propose deux parcours :

- Un parcours **Initiation à la Recherche en Philosophie (IRP ; M1-M2)**, décliné en trois « mineures » (Connaissance, Langage et Réalité ; Politique, Action et Société ; Philosophie Générale et Histoire de la Philosophie)
- Un parcours de préparation aux concours, **Préparation Supérieure à l'Enseignement (PSE ; accessible en M2)**

Le **Parcours IRP** propose une formation générale en philosophie ainsi que des enseignements plus spécialisés. Elle permet d'approfondir sa culture philosophique, afin de se préparer aux concours de l'enseignement, aux métiers de la culture et de la communication, à certains concours administratifs, etc. Elle vise également à initier à la recherche, ouvrant notamment la porte à une future inscription en doctorat.

Il est fortement recommandé de suivre le parcours IRP sur ses deux années avant de se lancer dans la préparation aux concours de l'enseignement avec l'année de M2 du **Parcours PSE**. Il faut en effet être titulaire d'un M2 pour être reçu et exercer. D'autre part, le niveau requis pour les concours demande une culture suffisante que les années du Parcours Recherche permet d'acquérir. Enfin, le Parcours PSE est diplômant et fait l'objet d'une validation spécifique, indépendante des résultats aux concours.

Afin de nourrir et spécialiser les mineures, des séminaires en option sont offerts par plusieurs départements de l'Université (droit, sciences politiques, sciences de l'éducation, sciences du langage, histoire des sciences) et par le département de philosophie de l'université de Rennes.

La quasi-totalité des enseignants titulaires du département de philosophie ont en charge un ou plusieurs séminaires de Master, et sont les directrices et directeurs potentiels des mémoires TER (Travail d'Etude et de Recherche) de M2.

Les effectifs permettent un accompagnement individualisé non seulement par la direction du TER en M2, mais pour chacun des enseignements délivrés.

La formation à la recherche est favorisée au sein du Centre Atlantique de Philosophie (CAPHI), équipe de recherche commune aux deux départements de Rennes et Nantes. Son séminaire (bi-site) fait partie de la formation du Master, tout comme les « **Atlantic Lectures** » organisées chaque année à Nantes.

Responsable : Cyrille MICHON (cyrille.michon@univ-nantes.fr)

Master 1^e année (Parcours unique, trois mineures)

Conditions d'inscription

Pour être admis à s'inscrire en **1^e année de Master**, il faut être titulaire de la **Licence** de Philosophie ou de titres équivalents, reconnus comme tels par la Commission Pédagogique. L'autorisation d'inscription en Master 1 n'est pas de droit. Elle est accordée après examen d'un dossier de candidature. La plateforme Monmaster est désormais la seule voie d'accès en Master (pour l'inscription en M1 en 2023, pour les deux années à partir de 2024). En 2023 la phase de candidature a eu lieu en mars-avril pour un résultat fin juin. Si au terme de cette procédure, les capacités d'accueil ne sont pas saturées, une deuxième campagne peut être organisée (effectuée sur le serveur SURF), mais ce n'est pas systématique. Dans les deux cas une commission de sélection procède aux classements des candidatures (liste principale + liste d'attente). Les étudiants seront tout particulièrement attentifs à **se renseigner sur les dates d'inscription**.

Le redoublement en 1^e année n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

L'inscription pédagogique est effectuée en début d'année universitaire pour les deux semestres, avec possibilité de modifications dans l'intranet *au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement*. Il conviendra, passé ce délai, de s'adresser à la Scolarité Lettres avec une autorisation du secrétariat. Les inscriptions pédagogiques conditionnent les inscriptions aux examens.

Organisation des enseignements

L'année est organisée en 2 semestres, qui ont chacun la même structure.

- 2 séminaires de **Tronc commun**, donc pour tous les étudiants de Master
- 2 séminaires du **Bloc Complémentaire**, qui spécifient des mineures
- Des enseignements **Transversaux** : langue (S1), pratique des exercices philosophiques (S1), méthodologie (S1), assistance au séminaire du CAPhi (sur l'année, une fois par mois, validé au S2)
- Un **stage** de courte durée est obligatoire en M1 (réalisé et validé au S2).

La plupart des séminaires sont validés par la rédaction d'un dossier ou mémoire de séminaire ainsi que par la présence au séminaire en question (voir plus loin, p. XXX, les indications sur les MCCC – modalités du contrôle des connaissances et des compétences). Les enseignants en définissent la nature et la dimension. Les sujets doivent être décidés en accord avec l'enseignant, et rendus au plus tard à la fin de la période d'examens de l'université. Plus de précisions sur ces mémoires seront données dans le cadre du cours de méthodologie.

La validation des autres enseignements est précisée dans les indications sur les MCCC.

Celle du stage est validée par la note statutaire de 15/20 sur présentation de la convention de stage et d'une attestation que le stage a été accompli (à délivrer par l'employeur ou le responsable de stage).

Les séminaires de Tronc Commun

Sur l'ensemble du Master, le département propose six séminaires (deux pour les trois premiers semestres, le dernier semestre du M2 largement consacré à la rédaction d'un gros mémoire ne requiert que l'assistance à un séminaire pris parmi tous ceux offerts au S2 du M1) : deux séminaires d'histoire de la philosophie, deux séminaires de philosophie théorique et deux de philosophie pratique.

En M1 les quatre séminaires de Tronc commun sont ainsi ceux d'**Histoire de la philosophie ancienne** et de **Philosophie pratique** (S1), ainsi que ceux de **Philosophie de la connaissance** et de **Philosophie politique** (S2).

Les deux séminaires de Tronc commun du premier semestre du M2 (**Histoire de la philosophie moderne** et **Métaphysique**) peuvent être pris en option dans le Bloc Complémentaire selon la mineure choisie.

Les séminaires du Bloc Complémentaire et les mineures

Les étudiants ont la possibilité d'accomplir leur Master avec une mention de « mineure » qui spécifie une compétence particulière ou générale. La mineure est caractérisée par la détermination des séminaires du Bloc complémentaire. L'un est imposé et offert par le département, l'autre est en option parmi des enseignements du département ou d'autres départements. En début d'année les étudiants sont appelés à s'inscrire dans une mineure et à choisir les options (une fiche leur est remise à cet effet).

Les trois mineures sont :

- **Connaissance, Langage et Réalité**, soit une orientation « théorique » et souvent « analytique ». Les séminaires du département fléchés pour la mineure sont ceux de **Philosophie des sciences** (S1) et de **Philosophie du langage** (S2). Le deuxième séminaire complémentaire peut être choisi dans le département (Philosophie de l'esprit, Métaphysique en S1) ou parmi divers séminaires du Centre Viète (histoire des sciences), du département de Sciences du langage (linguistique) et du département de philosophie de Rennes (en format hybride asynchrone) : philosophie de la logique (S1) et métaéthique (S2). Voir la liste sur le tableau des enseignements et les descriptifs des enseignements.
- **Politique, Action et Société**, soit une orientation « pratique ». Les séminaires du département fléchés pour la mineure sont ceux de **Philosophie de la religion** (S1) et de **Philosophie des valeurs** (S2). Le deuxième séminaire complémentaire peut être choisi dans le département (**Philosophie sociale**), dans le Master Ethique, dans les départements de sciences politiques, de droit, de sciences de l'éducation (voir liste en annexe).
- **Philosophie Générale et Histoire de la philosophie**, soit une orientation plus généraliste. Il est demandé de suivre l'un des deux séminaires du Bloc complémentaire au moins et de la compléter par l'autre séminaire ou bien par un séminaire offert par le département (notamment celui d'Histoire de la philosophie 2 du M2) ou par un enseignement donné en Lettres classiques (voir liste en annexe).

Précisions sur les enseignements donnés dans d'autres départements

Les étudiants qui choisissent un séminaire donné dans un autre département devront se signaler à l'enseignant concerné qui aura la charge de l'évaluation. Une fiche sera fournie en début d'année pour l'inscription en mineure et pour le choix des options. Il est à noter que l'université ne peut coordonner les emplois du temps des différents départements, et il est donc inévitable que certains séminaires externes chevauchent des enseignements du département. On pourra accorder une dispense d'assiduité au cas par cas, mais il y aura toujours au moins une possibilité d'option compatible avec l'emploi du temps.

Précisions sur le stage

Le stage est obligatoire mais affecté d'un coefficient très modeste. Il constitue un encouragement à la prise de contact avec la vie professionnelle ou associative, l'enseignement ou la recherche.

Il peut se réaliser dans un cadre scolaire (assistance aux cours d'un enseignant du secondaire), au sein de l'université, du département (tutorat) ou du laboratoire (organisation d'événement, activité de recherche), dans une association ou une entreprise.

Les domaines d'activité pour le stage sont (sans prétention à l'exhaustivité) : édition, documentation, librairie, bibliothèque, journalisme, relations publiques, enseignement, métiers de la culture, etc.
Pour la recherche de leur stage, les étudiants qui en ont besoin sont invités à prendre contact avec le SUIO : consulter la page <http://www.univ-nantes.fr/suio>

Procédure pour établir la convention de stage : retirer, avant le début du stage, une convention au secrétariat du département de Philosophie.

Pour les stages effectués au sein du département ou du laboratoire (CAPHI), il n'est pas besoin d'une convention de stage, mais une attestation sera établie avec le directeur ou l'enseignant concerné.

Procédure de validation du stage : rendre au secrétariat du département de philosophie, *avant le 1^{er} juin*, un document certifiant que le stage a été accompli, ou une attestation délivrée par le département de philosophie.

Responsables des mineures :

Mineure **Connaissance, Langage et Réalité** : Cyrille MICHON (cyrille.michon@univ-nantes.fr)

Mineure **Politique, Action et Société** : Philippe CRIGNON (philippe.crignon@univ-nantes.fr)

Mineure **Philosophie Générale et Histoire de la philosophie** : Angelo GIAVATTO (angelo.giavatto@univ-nantes.fr)

Tableau des enseignements de M1

S1	Tronc commun			
	2 UED	Philosophie pratique (24 CM)		
		Histoire de la philosophie 1 (24 CM)		
	Bloc Transversal			
	4 UET	Langue (24 CM)		
		Méthodologie du TER (12 TD)		
		Pratique des exercices philosophiques (24 TD)		
		Séminaire du Φ CAPHI (validé au S2)		
	Bloc Complémentaire			
	<i>Mineures</i>	<i>Connaissance, Langage, Réalité</i>	<i>Histoire de la philosophie et philosophie générale</i>	<i>Politique, Action, Société</i>
	2 UEC	Philosophie des sciences (24 CM)	Philosophie des sciences ou Philosophie de la religion	Philosophie de la religion (24 CM)
<i>Séminaire externe (un au choix)</i>				
<ul style="list-style-type: none"> - Philosophie de l'esprit (M2) - Métaphysique (M2) - Histoire des sciences de la vie 1 et 2 (HdS) - Syntaxe et sémantique (SdL) - Linguistique expérimentale (SdL) - Philosophie de la logique (Rennes) 		<ul style="list-style-type: none"> - 2^e séminaire du Bloc Complémentaire - Cours sur auteur PSE - Histoire de la Philosophie 2 (M2) - Transmission des textes et ecdotique (LC) - Sciences et savoirs théoriques en Grèce et à Rome (LC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Philosophie sociale (M2) - Comparaisons internationales en éducation et formation (SdE) - Théories contemporaines de la démocratie (SPo) - Analyse philosophique des questions européennes (SPo) - Théorie et histoire du droit public (Droit) - Histoire du droit public (Droit) 	

HdS : d'Histoire des Sciences

SdL : Sciences du langage

LC : Lettres Classiques

SdE : Sciences de l'Éducation

SPo : Sciences Politiques

Voir plus bas les descriptions des séminaires

S2	Tronc commun			
	2 UED	Philosophie politique (24 CM)		
		Philosophie de la connaissance (24 CM)		
	Bloc Transversal			
	2 UET	Stage		
		Séminaire du 		
	Bloc Complémentaire			
	<i>Mineures</i>	<i>Connaissance, Langage, Réalité</i>	<i>Histoire de la philosophie et philosophie générale</i>	<i>Politique, Action, Société</i>
	2 UEC	Philosophie du langage (24 CM)	Philosophie du langage ou Philosophie des valeurs	Philosophie des valeurs (24 CM)
		<i>Séminaire externe (un au choix)</i>		
<ul style="list-style-type: none"> - Histoire des sciences de l'univers (HdS) - Structure et interprétation (SdL) - Trends in Linguistics (SdL) - Interface et cognition (SdL) - Métaéthique (Rennes) 		<ul style="list-style-type: none"> - 2^e séminaire du Bloc Complémentaire - Spiritualités des mondes antiques et médiévaux (Europe-Orient) (LC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Fondements de l'éthique (ME) - Éducation comparée (SdE) - Philosophie politique (SPo) - Histoire du droit international (Droit) - Histoire de la pensée juridique (Droit) 	

HdS : d'Histoire des Sciences

SdL : Sciences du langage

LC : Lettres Classiques

SdE : Sciences de l'Éducation

SPo : Sciences Politiques

ME : Master Éthique

Voir plus bas les descriptions des séminaires

Master 2^e année

Parcours **Initiation à la Recherche en philosophie (IRP)** (remplace l'ancienne dénomination Ontologie, Histoire de la philosophie, Logique, Éthique)

Parcours **Préparation supérieure à l'enseignement (PSE)**

Conditions d'inscription

L'inscription en 2^e année de Master ne peut se faire directement que si l'étudiant est titulaire de la 1^{ère} année du même parcours de Master. Dans tout autre cas, le recrutement se fera sur dossier après avis de la commission pédagogique.

Jusqu'en 2023 inclus, les dossiers de candidature doivent être constitués sur le serveur SURF aux mois d'avril/mai. Les étudiants seront tout particulièrement attentifs à se renseigner sur ces dates d'inscription à cette période de l'année.

A partir de 2024 l'inscription se fera à partir de la plateforme Monmaster comme pour le M1.

Une seconde campagne d'inscription est parfois organisée fin août, mais ce n'est pas systématique. Là aussi, il faut veiller aux dates de publication et d'inscription.

Il n'est pas nécessaire d'attendre d'être effectivement admis aux examens du Master 1 pour déposer un dossier (si vous envisagez un M2 d'un autre parcours après un M1, le plus simple est de remplir le dossier de candidature dès avril-mai sur l'application SURF ou Monmaster.) Aucun paiement n'est exigé avant inscription définitive.

Le redoublement en 2^e année de Master n'est pas de droit. Il est subordonné à la décision du jury.

L'inscription pédagogique s'effectue en début d'année universitaire pour les deux semestres, avec possibilité de modifications *au plus tard dans le mois qui suit le début du semestre d'enseignement.*

L'inscription au M2 PSE est possible après la validation d'un M2 Recherche.

Pour se préparer convenablement aux concours de recrutement pour devenir enseignant en philosophie, qui sont exigeants et difficiles, il est même chaudement recommandé de valider le M2 « Recherche » avant de s'inscrire en M2 PSE.

En cas de non-réussite aux concours, il est possible de se réinscrire à la préparation aux concours dispensée par le Département dans la filière « Préparation aux concours », correspondant à l'offre du Master 2 PSE, si le Master 2 PSE n'a pas été validé (soumis à autorisation de redoublement).

Le changement de parcours Recherche/PSE après une première année de M2 n'est pas un redoublement ; il conviendra de refaire un dossier de candidature via SURF ou Monmaster.

Parcours Initiation à la Recherche en Philosophie (IRP)

L'année est organisée en 2 semestres, dont le premier a la même structure que les deux semestres de M1, à savoir (voir plus haut la présentation du M1 pour de plus amples explications) :

- 2 séminaires de **Tronc commun**, donc pour tous les étudiants de Master
- 2 séminaires du **Bloc Complémentaire**, qui spécifient des mineures
- Des enseignements **Transversaux** : langue (S1), pratique des exercices philosophiques (S1), méthodologie (S1), assistance au séminaire du CAPHI (sur l'année, une fois par mois, validé au S2)

Le second semestre est largement consacré à la rédaction du mémoire de TER (Travail d'Étude et de Recherche), qui peut exceptionnellement être remplacé par un stage de longue durée (trois mois), suivie d'un rapport de stages. Pour ce faire, outre l'assistance au séminaire du CAPHI (une séance mensuelle), les étudiants n'ont à valider qu'un seul séminaire, pris parmi les séminaires du département du 2e semestre du M1

Les séminaires de Tronc Commun

Il y a deux séminaires de Tronc commun au premier semestre : **Métaphysique** et **Histoire de la philosophie 2** (le plus souvent philosophie moderne).

Les séminaires du Bloc Complémentaire et les mineures

La spécialisation de mineure se poursuit au S1 du M2. Pour chaque mineure, un séminaire est fléché et le second est à choisir dans une liste spécifique pour chaque mineure, parmi des enseignements du département ou d'autres départements. En début d'année les étudiants sont appelés à s'inscrire dans une mineure et à choisir les options (une fiche leur est remise à cet effet).

- **Connaissance Langage et Réalité** demande de suivre le séminaire de **Philosophie de l'esprit**. Le deuxième séminaire complémentaire peut être choisi dans le département (Philosophie pratique ou philosophie des sciences) ou parmi divers séminaires du Centre Viète (histoire des sciences), du département de Sciences du langage (linguistique) et du département de Rennes (en format hybride asynchrone). Voir la liste en annexe, ainsi que les livrets des autres départements.
- **Politique, Action et Société** demande de suivre le séminaire de **Philosophie sociale**. Le deuxième séminaire complémentaire peut être choisi dans le département (Philosophie de la religion), dans le Master Éthique, dans les départements de sciences politiques, de droit, de sciences de l'éducation (voir liste en annexe et livrets des autres départements).
- **Philosophie Générale et Histoire de la philosophie** demande de suivre l'un des deux séminaires du Bloc complémentaire offert par le département et de la compléter par l'autre séminaire ou bien par un séminaire du département (notamment celui d'Histoire de la philosophie 1 du M1) ou par un enseignement donné en Lettres classiques (voir liste en annexe).

Au second semestre, les étudiants choisissent un des quatre enseignements du département dispensés en M1, en rapport avec la mineure choisie. S'il s'agit du même contenu que le séminaire qu'ils avaient suivi en M1, ils peuvent prendre à nouveau un séminaire externe dans la liste correspondant à leur mineure.

Précisions sur les enseignements donnés dans d'autres départements

Les étudiants qui choisissent un séminaire donné dans un autre département devront **se signaler** à l'enseignant concerné qui aura la charge de l'évaluation. Une fiche sera fournie en début d'année pour l'inscription en mineure et pour le choix des options. Il est à noter que l'université ne peut coordonner les

emplois du temps des différents départements, et il est donc inévitable que certaines options chevauchent des enseignements du département. On pourra accorder une dispense d'assiduité au cas par cas, mais il y aura toujours au moins une possibilité d'option compatible avec l'emploi du temps.

Travail d'Études et de Recherche (TER)

La préparation du Travail d'Études et de Recherche (mémoire) s'étend sur toute l'année universitaire.

Le sujet du TER doit être choisi en accord avec l'enseignant choisi pour diriger le mémoire.

Une journée de présentation des travaux des étudiants de M2 est organisée en avril.

Les étudiants souhaitant s'engager dans une thèse de doctorat et candidats à une allocation de recherche sont tenus de soutenir leur TER avant le 15 juin. Sinon la date limite de soutenance est à la mi-octobre.

Stage facultatif

Conformément au décret du 26 août 2010, l'UFR Lettres et Langues fait apparaître au niveau M2 un élément constitutif (EC) facultatif intitulé « stage », qui garantit l'intégration et la prise en compte de tous les stages effectués par les étudiants dans leur cursus pédagogique.

Tableau des enseignements du M2 Parcours IRP

S1	Tronc commun			
	2 UED	Métaphysique (24 CM)		
		Histoire de la philosophie 2 (24 CM)		
	Bloc Transversal			
	4 UET	Langue (24 CM)		
		Méthodologie du TER (12 TD)		
		Pratique des exercices philosophiques (24 TD)		
		Séminaire du  (validé au S2)		
	Bloc Complémentaire			
	<i>Mineures</i>	<i>Connaissance, Langage, Réalité</i>	<i>Histoire de la philosophie et philosophie générale</i>	<i>Politique, Action, Société</i>
	2 UEC	Philosophie de l'esprit (24 CM)	Philosophie de l'esprit ou Philosophie sociale	Philosophie sociale (24 CM)
		<i>Séminaire externe (un au choix)</i>		
		<ul style="list-style-type: none"> - Philosophie des sciences (M1) - Philosophie pratique (M1) - Histoire des sciences de la vie 1 et 2 (HdS) - Syntaxe et sémantique (SdL) - Linguistique expérimentale (SdL) - Philosophie de la logique (Rennes) 	<ul style="list-style-type: none"> - 2^e séminaire du Bloc Complémentaire - Cours sur auteur PSE - Histoire de la Philosophie 1 (M1) - Transmission des textes et ecdotique (LC) - Sciences et savoirs théoriques en Grèce et à Rome (LC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Philosophie de la religion (M1) - Comparaisons internationales en éducation et formation (SdE) - Théories contemporaines de la démocratie (SPo) - Analyse philosophique des questions européennes (SPo) - Théorie et histoire du droit public (Droit) - Histoire du droit public (Droit)

HdS : d'Histoire des Sciences

SdL : Sciences du langage

LC : Lettres Classiques

SdE : Sciences de l'Éducation

SPo : Sciences Politiques

Voir plus bas les descriptions des séminaires

S2	Travail d'Études et de Recherche (TER)			
	1 TER	Mémoire du TER		
	Bloc Transversal			
	1 ou 2 UET	Stage (facultatif)		
		Séminaire du 		
	Bloc Complémentaire			
	<i>Mineures</i>	<i>Connaissance, Langage, Réalité</i>	<i>Histoire de la philosophie et philosophie générale</i>	<i>Politique, Action, Société</i>
	1 UEC au choix parmi les UEC du M1S2	Philosophie du langage	Philosophie du langage ou Philosophie des valeurs	Philosophie des valeurs
		<i>Séminaire externe</i>		
		<ul style="list-style-type: none"> - Histoire des sciences de l'univers (HdS) - Structure et interprétation (SdL) - Trends in Linguistics (SdL) - Interface et cognition (SdL) - Métaéthique (Rennes) 	<ul style="list-style-type: none"> - 2^e séminaire du Bloc Complémentaire - Spiritualités des mondes antiques et médiévaux (Europe-Orient) (LC) 	<ul style="list-style-type: none"> - Fondements de l'éthique (ME) - Éducation comparée (SdE) - Philosophie politique (SPo) - Histoire du droit international (Droit) - Histoire de la pensée juridique (Droit)

HdS : d'Histoire des Sciences

SdL : Sciences du langage

LC : Lettres Classiques

SdE : Sciences de l'Éducation

SPo : Sciences Politiques

Voir plus bas les descriptions des séminaires

Parcours Préparation Supérieure à l'Enseignement (PSE)

L'année est, en principe, organisée en 2 semestres, mais l'offre pédagogique tient évidemment compte du calendrier des concours externes de philosophie. Que l'étudiant prépare le CAPES et/ou l'agrégation, il a l'obligation de :

- Suivre les **cours sur programme** de l'agrégation (qui bénéficient tout autant aux préparateurs du CAPES). Ces cours préparent aux épreuves écrites au premier semestre et aux épreuves orales au second semestre. Le programme change intégralement chaque année.

Au premier semestre, ces cours portent sur chacun des deux auteurs au programme à étudier pour la troisième épreuve d'admissibilité (Histoire de la philosophie 1 et 2) ainsi que sur la notion à étudier pour la deuxième épreuve d'admissibilité (Philosophie générale 1).

Les cours d'Histoire de la philosophie et de Philosophie générale sont validés par un contrôle continu qui inclut un devoir écrit à l'automne et un concours blanc en janvier (explication de texte pour les auteurs, dissertation pour la notion). Ces devoirs se déroulent dans les conditions du concours.

Au second semestre, les cours sur programme portent sur le champ défini (Philosophie générale 2), sur les deux ouvrages en français ou traduits en français (Textes français 1 et 2) et sur l'ouvrage en langue étrangère (anglais, grec, latin, allemand, italien). Les cours sur les textes en langue étrangère sont ouverts sous condition de candidature.

Les cours de Philosophie générale 2, de Textes français 1 et 2 et de Textes en langue étrangère sont validés par un examen oral.

- Suivre le cours de **Pratique des exercices philosophiques** au premier semestre. Ce cours prépare aux épreuves hors programme de l'agrégation et du CAPES. Il a pour objectif de faire progresser les étudiants dans leur capacité à réaliser les exercices canoniques des concours (dissertation et explication) et à améliorer la méthodologie. Il requiert une implication régulière et est validé par un contrôle continu (dissertations et explications hors programme à l'automne et concours blanc en janvier).
- Participer aux **entraînements à l'oral** qui ont lieu tout au long de l'année (leçons type agrégation ou épreuve disciplinaire type CAPES) et qui sont validés par un examen oral. L'étudiant doit choisir quel type d'oral il prépare.
- Assister aux séances de **tutorat** qui se tiennent dans l'année.

Responsable : Philippe CRIGNON (philippe.crignon@univ-nantes.fr)

Tableau des enseignements du Master Parcours PSE

Semestre 3	Enseignements	Enseignants	Volume horaire		Crédits ECTS
			Cours	TD	
UE31	Histoire de la philosophie 1 <i>Les atomistes antiques</i>	A. GIAVATTO	24	6	6
UE32	Histoire de la philosophie 2 <i>Bachelard</i>	I. SMADJA et G. HIERONIMUS	24	6	6
UE33	Philosophie générale 1 <i>La paix</i>	Ph. CRIGNON	24	6	6
UE34	Leçons de philosophie	Plusieurs enseignants		10	3
UE35	Épreuve disciplinaire	Plusieurs enseignants		10	3
UE36	Tutorat	Ph. CRIGNON		4	3
UE37	Pratique des exercices philosophiques	Ph. CRIGNON		24	6

Semestre 4	Enseignements	Enseignants	Volume horaire		Crédits ECTS
			Cours	TD	
UE					
UE44	Philosophie générale 2 <i>Métaphysique</i>	C. MICHON	12	6	6
UE45	Textes français 1 Arnauld et Nicole, <i>La logique ou l'art de penser</i>	D. MOREAU et C. MICHON	12	6	6
UE46	Textes français 2 Comte, <i>Discours sur l'ensemble du positivisme</i>	D. LABREURE	12	6	6
UE47	Texte anglais R. Dworkin, <i>Sovereign Virtue</i>	Ph. CRIGNON	12	6	6
UE48	Texte grec Platon, <i>Απολογία Σωκράτους et Κρίτων</i>	A. GIAVATTO	12	6	6
UE49	Texte latin Abélard, <i>De intellectibus</i>	Ouvert si candidats	12	6	6
UE51	Texte allemand Jacobi, <i>David Hume über den Glauben</i>	A. GRIVAUX	12	6	6
UE52	Texte italien Labriola, <i>Saggi sul materialismo storico</i>	A. MIRABELLA	12	6	6
UE50	Tutorat	Ph. CRIGNON		4	3
UE34	Leçons de philosophie 2	Plusieurs enseignants		12	3
UE35	Epreuve disciplinaire 2	Plusieurs enseignants		12	3

UE47 à 52 : une seule langue au choix parmi les 5 UE. UE34 et UE35 : une seule UE au choix parmi les 2.

Programme des enseignements et bibliographies

ENSEIGNEMENTS DU PARCOURS INITIATION À LA RECHERCHE EN PHILOSOPHIE (IRP)

Séminaires de M1

(certains d'entre eux, indiqués par *, peuvent être pris en option en M2)

Philosophie pratique (Bruno GNASSOUNOU) *

Conventions et rationalité pratique

Le séminaire portera sur la nature des conventions et les conditions de leur émergence. Il mobilisera des notions présentes en théorie économique de la décision et en particulier en théorie évolutionnaire des jeux, et abordera des questions qui animent certains débats en anthropologie et en théorie du droit, et en général dans les sciences de la culture, autour de certaines formes de naturalisme.

Bibliographie indicative :

Alexander, J. McKenzie, *Evolutionary Game Theory*, CUP, 2023
Chapais, Bernard, *Aux origines de la société humaine*, Seuil, 2017
Guala, Francesco, *Understanding Institutions*, Princeton University Press, 2016
Hayek, Friedrich, *Droit, législation et liberté*, tome 1, PUF, Paris, 1980
Hobbes, Thomas, *Léviathan*, ch. 13-20, Folio, Gallimard, 2000
Hume, David, *Traité de la nature humaine*, livres II et III, Flammarion, 2015
Lewis, David, *Convention*, Cambridge, Massachusetts, Harvard University Press, 1969
Marmor, Andrei, *Social Conventions*, Princeton university Press, 2009
Sugden, Robert, *The Economics of Rights, Cooperation and Welfare*, 2e édition, Palgrave Macmillan, Londres, 2005

Histoire de la philosophie I (Angelo GIAVATTO) *

Aristote *dialecticus*

Ce séminaire consistera en la lecture et la discussion des textes du corpus aristotélicien traitant de la dialectique, de sa nature et de ses objectifs (la dialectique comme technique argumentative fondée sur les ἔνδοξα, distinction entre dialectique et démonstration scientifique, la dialectique comme instrument de réfutation). Nous étudierons en particulier des extraits des *Topiques*, des *Premiers Analytiques*, des *Réfutations sophistiques* ainsi que le début du livre Γ de la *Métaphysique*. Les participants interviendront avec un exposé sur le texte faisant l'objet de la séance et remettront un mémoire de séminaire à la fin du semestre.

Bibliographie essentielle

C.D.C. Reeve, *Aristotle's Dialectic: Topics, Sophistical Refutations, and Related Works*, Indianapolis, Hackett, 2017

P. Aubenque, *Le problème de l'être chez Aristote*, Paris, Presses Universitaires de France, Paris, 2009
 E. Berti, *Dialectique, Physique et Métaphysique. Études sur Aristote*, Louvain-Paris, 2008
 J. Brunschwig, *Aristote. Topiques*, Paris, Les Belles Lettres, 1967 et 2007
 J.D.G. Evans, *Aristotle's Conception of Dialectic*, Cambridge, University Press, 1977

Philosophie des sciences (Ivahn SMADJA) *

L'épistémologie historique de Gaston Bachelard

Dans le cadre de ce cours, nous étudierons le versant épistémologique de l'œuvre de Gaston Bachelard en cherchant à associer une approche fondée sur l'analyse minutieuse des textes à une mise en perspective historique plus large. Nous nous appuierons notamment à cet égard sur les développements récents en histoire et philosophie des sciences qui marquent un renouveau de l'épistémologie historique dans le sillage de Bachelard, dont en retour l'héritage est ainsi revendiqué.

Ce cours est mixte. Il s'adresse aux étudiants de Master de philosophie et d'épistémologie, ainsi qu'aux agrégatifs de philosophie, Bachelard étant cette année au programme de l'agrégation de philosophie.

Bibliographie :

- Bachelard, *Essai sur la connaissance approchée*, Paris, Vrin, 1928.
- —, *Étude sur l'évolution d'un problème de physique*, Paris, Vrin, 1928.
- —, *La valeur inductive de la relativité*, Paris, Vrin, 1929.
- —, *Le pluralisme cohérent de la chimie moderne*, Paris, Vrin, 1932.
- —, *Les intuitions atomistiques*, Paris, Boivin, 1933.
- —, *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, Presses Universitaires de France, 1934.
- —, *L'expérience de l'espace dans la physique contemporaine*, Presses Universitaires de France, 1937.
- —, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, Vrin, 1938.
- —, *La philosophie du Non*, Paris, Presses Universitaires de France, 1940.
- —, *Le rationalisme appliqué*, Paris, Presses Universitaires de France, 1949.
- —, *L'activité rationaliste de la physique contemporaine*, Paris, Presses Universitaires de France, 1951.
- —, *Le matérialisme rationnel*, Paris, Presses Universitaires de France, 1953.
- —, *Etudes*, Paris, Vrin, 1970
- —, *L'engagement rationaliste*, Paris, Presses Universitaires de France, 1972.
- Cristina Chimisso, *Gaston Bachelard, Critic of Science and the Imagination*, London & New York, Routledge, 2001.
- Stephen W. Gaukroger, "Bachelard and the problem of epistemological analysis", *Studies in History and Philosophy of Science*, 1976, 7:189–244.
- Dominique Lecourt, *L'épistémologie historique de Gaston Bachelard*, Paris, Vrin, 2002.
- Hans-Jörg Rheinberger, *Introduction à la philosophie des sciences*, La Découverte Paris, 2014.
- —, "Gaston Bachelard and the Notion of 'Phenomenotechnique'", *Perspectives on Science*, 2005, 13(3): 313-28.
- Mary Tiles, *Bachelard: Science and Objectivity*, Cambridge: Cambridge University Press, 1984.
- Jean-Jacques Wunenburger (éd.), *Bachelard et l'épistémologie française*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003.

Philosophie de la religion (Denis MOREAU et Cyrille MICHON) *

Foi et raison

Le séminaire de philosophie de la religion sera mené cette année à deux voix sur un thème très classique dont nous ne prétendons pas faire le tour : foi et raison. On peut entendre par là les rapports, parfois conflictuels, parfois constructifs, qu'entretiennent la foi et la raison, comme la question du mal ou celui de la compatibilité de la science et de la révélation, et comme la constitution d'une discipline rationnelle sur la base d'une révélation (théologie). On peut aussi envisager la réflexion philosophique sur l'acte de foi, sa nature, sa justification (ou non), sa valeur. Denis Moreau envisagera plusieurs aspects de la première dimension, à partir des penseurs classiques (Descartes, Pascal, Malebranche). Les séances de Cyrille Michon porteront sur la deuxième dimension, à partir de textes allant de Thomas d'Aquin à Richard Swinburne. Une liste précise des séances de séminaire et une bibliographie indicative sera fournie en début de semestre, ainsi que les indications sur les exposés éventuels et le contrôle des connaissances.

Philosophie politique (Philippe CRIGNON) *

Théories démocratiques et projet européen

Il est devenu impossible de penser la politique des États européens sans prendre en compte le cadre institutionnel de l'Union européenne. Qu'est-ce que cela change pour la légitimité démocratique des politiques menées ? Le projet européen n'est pas une circonstance historique anodine ; il s'inscrit dans une longue tradition cosmopolitique qui apparaît dès le XVII^e siècle et est strictement contemporain de l'émergence de l'État moderne. Mais la construction européenne entamée à partir des années 1950 modifie en profondeur les principes démocratiques classiques : la souveraineté, l'articulation entre citoyenneté et nationalité, le rapport entre démocratie et libéralisme. Les études européennes tâchent d'analyser les modifications essentielles en cours au sein de l'UE, mais elles doivent également construire des modèles normatifs pour une démocratie européenne. Nous confronterons les différents modèles démocratiques en vigueur au phénomène institutionnel et politique européen afin d'évaluer sa capacité à se donner ou pas une légitimité. Il s'agira moins de savoir ce que l'Europe est que ce qu'elle doit être pour satisfaire les exigences de légitimité et de justice.

Bibliographie :

- Habermas J., *La Constitution de l'Europe*, trad. Ch. Bouchindhomme, Paris, Gallimard, 2011.
- Habermas J., « Pourquoi l'Europe a-t-elle besoin d'un cadre constitutionnel ? », *Cahiers de l'URMIS*, vol. 7, 2001, p. 1-12.
- Ferry, J.-M., *La république crépusculaire. Comprendre le projet européen in sensu cosmopolitico*, Paris, Le Cerf, 2010.
- Vauchez, A., *Démocratiser l'Europe*, Paris, Seuil, 2014.
- Lacroix, J., « Does Europe Need Common Values?: Habermas vs Habermas », *European Journal of Political Theory*, vol. 8, 2009, p. 141.
- Bellamy, R., « Differentiated Integration as a Fair Scheme of Cooperation », Working Paper, EUI RSCAS, 2019/27.

Moravcsik, A., « In Defence of the 'Democratic Deficit'. Reassessing Legitimacy in the European Union », *Journal of Common Market Studies*, vol. 40-4, 2002, p. 603-624.
Sangiovanni, A., « Solidarity in the European Union », *Oxford Journal of Legal Studies*, 2013, p. 1-19.
Benhabib, S., *The Rights of Others*, chapitre 5, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.
Scharpf, F., « After the Crash: A Perspective on Multilevel European Democracy », *European Law Journal*, vol. 21-3, 2015, p. 384-405.

À lire en complément :

Warloutet, L., *Histoire de la construction européenne depuis 1945*, Paris, La Découverte, 2022.
Traité de Lisbonne : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=OJ:C:2007:306:FULL>

Philosophie de la connaissance (Angélique THÉBERT)

Penser et percevoir, est-ce avoir une idée à l'esprit ? La critique du représentationnalisme

Une approche influente en philosophie définit la pensée comme un certain type de perception : dans ce cadre, penser revient à percevoir une idée ou image mentale avec « l'œil de l'esprit ». Corrélativement, la perception est appréhendée comme une opération intellectuelle qui met en relation le sujet percevant et l'objet perçu via une représentation, image ou apparence sensible de l'objet.

Nous commencerons par souligner les atouts d'une telle approche, présentée comme une manière de rendre compte de la difficulté que nous pouvons avoir à distinguer les pensées fantaisistes (illusions, rêves, hallucinations) des véritables perceptions. Puis nous critiquerons la thèse représentationnaliste à partir des arguments du philosophe écossais des Lumières : Thomas Reid. On précisera dans quelle mesure ses arguments (épistémologiques, linguistiques, phénoménologiques et métaphysiques) ont été réinvestis et prolongés par Ludwig Wittgenstein, John Austin, Gilbert Ryle et, plus récemment, par Peter Hacker.

Le séminaire s'articulera autour de la discussion de textes classiques et contemporains, qui feront l'objet d'exposés oraux par les étudiants.

Bibliographie indicative :

- Antoine Arnauld, *Des vraies et des fausses idées*, Paris, Vrin, 2011
- John L. Austin, *Le langage de la perception*, Paris, Vrin, 2007
- Peter Hacker, *The Intellectual Powers. A Study of Human Nature*, Wiley Blackwell, 2013
- Michael Huemer, *Skepticism and the Veil of Perception*, Rowman & Littlefield, Lanham, 2001
- David Hume, *Enquête sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, 2008
- John Locke, *Essai sur l'entendement humain*, Paris, Vrin, 2001/6
- Thomas Reid, *Recherches sur l'entendement humain d'après les principes du sens commun*, Paris, Vrin, 2012
- Thomas Reid, *Essays on the Intellectual Powers of Man*, Edinburgh, University Press, 2002
- Gilbert Ryle, *On Thinking*, Oxford, Basil Blackwell, 1979

Philosophie du langage (Denis HUBERT et Orin PERCUS) *

Fiction et mondes possibles

Les licornes n'existent pas dans le monde réel, mais il y en a dans le monde de *La Dame à la licorne*. Le monde d'Harry Potter et le monde réel contiennent tous les deux la gare de King's Cross, mais on ne peut y prendre un train pour Poudlard que dans le monde d'Harry Potter. Chaque fiction semble projeter un « monde » supposé complet et cohérent comme le nôtre, mais qui en diffère par certains aspects. Isolés du monde réel, ces « mondes fictionnels » nous sont néanmoins partiellement accessibles : on peut connaître Sherlock Holmes et l'admirer, même si on ne peut pas l'aider à résoudre de crimes.

Quel rapport y a-t-il entre notre notion intuitive de « monde fictionnel », et celle, théorique, de « monde possible » ? Le cadre des mondes possibles est l'un des plus utilisés par les philosophes et les linguistes contemporains pour rendre compte de nos facultés de représentation linguistique et mentale. Ce séminaire interdisciplinaire, ouvert aux étudiant.e.s de Philosophie et de Sciences du Langage, vise à introduire à ce cadre et à interroger son application à la fiction. *Le séminaire se tiendra en partie en anglais ; les lectures seront toutes en anglais.*

Bibliographie indicative :

- Lewis, David (1978). « Truth in Fiction », *American Philosophical Quarterly*, 15 (1). p 37-46.
- Lewis, David (1983). « Postscript to Truth in Fiction »
- Priest, Graham (1997). « Sylvan's Box », *Notre Dame Journal of Formal Logic*, 38(4), p. 573-582.
- Friend, Stacie (2017). « The Real Foundations of Fictional Worlds », *Australian Journal of Philosophy*, 95(1), p. 29-42.
- Blumberg & Holguin, (2024). « Fictional Reality », *Philosophical Review*, 134(2), p. 149-201.
- Predelli, Stefano (1997). « Talk about Fiction », *Erkenntnis*, 46, p. 69-77.
- Bonomi, A. & Zucchi, S. (2003). « A Pragmatic Framework for Truth in Fiction », *Dialectica*, 57(2), p. 103-120.

Philosophie des valeurs (V. GRANATA) *

Questions d'esthétique : l'art au-delà des émotions

Selon un préjugé fréquent, les arts sont centrés sur l'émotion, les affects éprouvés et la subjectivité. La valeur de l'art résiderait dans sa capacité à nous toucher et à nous faire ressentir quelque chose de singulier : l'art susciterait une expérience spécifiquement esthétique, tout à fait distincte de l'expérience des choses de la vie ordinaire. L'objectif de ce cours est précisément d'argumenter contre cette idée générale, selon laquelle l'esthétique n'a rien à voir avec la connaissance, et tout à voir avec l'émotion. En effet, les arts ne sont pas seulement là pour susciter du plaisir : ils stimulent la discussion, demandent des compétences, véhiculent du sens, transmettent de la pensée et mettent en lumière certains aspects de la réalité. Aussi, notre rapport aux œuvres se joue donc tout autant, si ce n'est bien davantage, au niveau intellectuel qu'au niveau émotionnel.

Afin de défendre le rationalisme esthétique, il s'agira ici d'examiner quelques textes clés de l'esthétique contemporaine et de réinterroger certains dogmes de l'esthétique moderne.

Tout d'abord, nous critiquerons le « péché originel » kantien consistant à opposer jugements esthétiques et jugements de connaissance, et à dire qu'il existe une expérience désintéressée, sans concepts, de la beauté. Avec Dickie, Sibley mais également Hume, nous montrerons au contraire que l'appréciation

esthétique repose sur bien des raisons, que l'on peut objectiver et à la faveur desquelles nous pouvons argumenter.

Ensuite, nous nous intéresserons plus spécifiquement à la problématique de l'expression des émotions en art, en particulier autour du cas de la musique. Il s'agira de critiquer un certain nombre de présupposés romantiques, héritiers de l'esthétique de Hegel, Croce ou Collingwood, en montrant la valeur de théories concurrentes, comme par exemple celle de Nelson Goodman dans son livre *Langages de l'art*.

Enfin, nous défendrons que l'art peut nous apprendre des choses, et que cette connaissance n'est ni « ineffable » (Jankélévitch) ni « triviale » (Stolnitz), mais au contraire tout à fait utile et nécessaire pour augmenter notre compréhension du monde qui nous entoure.

Bibliographie indicative

Cometti, Jean-Pierre, Morizot, Jacques & Pouivet, Roger, *Questions d'esthétique*, Presses Universitaires de France, 2000

Cometti, Jean-Pierre, *Esthétique contemporaine : art, représentation et fiction*

Granata, Vincent, *Le blues au-delà des émotions : philosophie de l'expression musicale*, Hermann, 2025

Granata, Vincent & Pouivet, Roger (dir.), *Épistémologie de l'esthétique : perspectives et débats*, Presses Universitaires de Rennes, 2025

Goodman, Nelson, *Langages de l'art : une approche de la théorie des symboles*, Pluriel, 2011

Goodman, Nelson & Elgin, Catherine, *Esthétique et connaissance : pour changer de sujet*, L'Éclat, 1990

Hume, David, « *De la norme du goût* », 1757, URL : http://burmat.free.fr/Textes/Hume_NormeGust.pdf

Kant, Emmanuel, *Critique de la faculté de juger*, 1790, livre I « Analytique du Beau »

Levinson, Jerrold, « *Contextualisme esthétique* », trad. R. Pouivet, *Philosophiques*, vol. 32, n°1, 2005, p. 125-133, URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/philoso/2005-v32-n1-philoso887/011066ar/>

Lories, Danielle (dir.), *Philosophie analytique et esthétique*, Méridiens Klincksieck, 1988

Sibley, Franck, *Approche de l'esthétique*, Eliott, 2025

Séminaires de M2

(certains d'entre eux, indiqués par *, peuvent être pris en option en M1)

Métaphysique (Cyrille MICHON) *

Transparence et Réflexion

Le séminaire sera consacré à la lecture et la discussion du livre récent de Matthew Boyle, *Transparency and Reflection*, qui étudie le phénomène de la réflexion sur nos états mentaux, de la conscience de soi et de la connaissance de soi, à partir des discussions contemporaines, tout en défendant une conception sartrienne d'un cogito pré-réflexif et d'une conscience de soi non objectivante.

Le séminaire devrait donner lieu à des exposés chapitre par chapitre, permettant une discussion des arguments de Boyle ou d'un philosophe dont il s'inspire aussi largement, Richard Moran et son livre *Autorité et aliénation*.

Matthew Boyle *Transparency and Reflection. A Study of Self-Knowledge and the Nature of Mind*. Oxford University Press 2024

Richard Moran, R., *Autorité et aliénation*, Vrin, 2013 (original anglais, *Authority and Estrangement* 2001)

Jean-Paul Sartre, *L'Être et le Néant*, Gallimard (Tel).

François Récanati, *Perceptival Thought* Oxford University Press 2007 ; « Le Soi implicite », *Revue de Métaphysique et de Morale*, « Le moi / The Self / Le soi », dir. B. Longuenesse, octobre 2010
Vincent Descombes, *Le parler de soi*, Folio, 2014

Histoire de la philosophie 2 (Denis MOREAU)

Autour de Port-Royal : La Logique ou l'art de penser ; Pascal

La présence de la Logique dite « de Port-Royal » au programme de l'agrégation de philosophie nous fournira l'occasion de nous intéresser à ce texte et, plus largement, à Pascal et à ce mouvement intellectuel qu'on appelle généralement « Port-Royal »

Une première partie séminaire sera sous forme de cours (commun master / agrégation) sur *La Logique ou l'art de penser*. Elle sera complétée, de façon facultative, par un cours en visio (disponible aussi sous forme d'enregistrements) donné par Pierre Joray (université de Rennes), et qui portera, de façon plus spécifique et technique, sur les aspects à proprement parler « logiques » du texte.

Pour le dire autrement et étant entendu que je crois avoir compris que la logique n'était pas nécessairement la partie de la philosophie préférée par un certain nombre d'étudiants : ne vous laissez pas troubler par d'austères et inutiles alarmes ! Contrairement à ce que peut laisser croire le titre de l'ouvrage étudié, nous ne ferons pas beaucoup de « logique » (*stricto sensu*) ; nous nous exercerons, de façon plus large et naturelle, à l'art de bien penser, en examinant des exemples pris dans des domaines très divers par cet ouvrage qui assume délibérément son caractère « bigarré » (morale, théologie, théorie de la connaissance, etc.)

Une seconde partie, davantage sous forme « séminaire », portera sur quelques thèmes importants de la pensée de Blaise Pascal (la critique de la philosophie, le pari, l'anthropologie, les *Provinciales*, etc.).

Une séance sera animée par Margaux Dubar, qui vient de soutenir une thèse originale et très intéressante sur le décryptage des phénomènes d'addiction à l'aide des concepts de Malebranche et Pascal. Elle viendra nous présenter ses recherches.

Pour préparer le séminaire

a) Lire *La logique ou l'art de penser*. Édition de travail recommandée : celle de Clair et Girbal, chez Vrin (attention : ce n'est pas l'édition figurant au programme de l'agrégation).

b) De Pascal, lire les *Pensées* (édition recommandée : classement Sellier ou Lafuma), et les opuscules suivants (qui sont disponibles sur Internet) : *Préface sur le Traité du vide* ; *De l'esprit géométrique* ; *De l'art de persuader* ; *Entretien avec M. de Sacy* ; *Trois discours sur la condition des grands*.

L'idéal serait de se procurer ce volume d'œuvres complètes de Pascal, qui a toute sa place dans la bibliothèque d'un étudiant en philosophie : Pascal, *L'Œuvre*, éd Pierre Lyraud et Laurence Plazenet, Paris, collection « Bouquins », 2023 (ou à défaut : Pascal, *Œuvres complètes*, Paris, Seuil, collection « L'intégrale », épuisé mais se trouve d'occasion)

Et pour les ami(e)s de la belle littérature, pourquoi ne pas inscrire le *Port-Royal* de Sainte-Beuve au programme de vos lectures d'été ?

Une bibliographie détaillée sera distribuée lors du premier cours

Philosophie de l'esprit (Vasiliki XIROMERITI) *

L'intentionnalité collective : qui pense quand « nous » pensons ?

L'intentionnalité est la capacité de l'esprit à être dirigé vers des objets, des états de choses ou des valeurs à travers des modes tels que la croyance, le désir, l'intention ou l'émotion. On admet généralement que ces états sont le fait d'esprits ou de cerveaux individuels. Pourtant, nous attribuons à travers le langage ordinaire et nos pratiques quotidiennes de tels états à des groupes. Par exemple, on parle de l'intention qu'a une entreprise de réduire son impact carbone, des croyances de la communauté scientifique, ou encore de l'effervescence collective qui saisit un pays après une victoire en finale de football.

Ce séminaire prend pour point de départ le problème de l'intentionnalité collective : comment plusieurs individus peuvent-ils partager un état mental ? Quel type de structure psychologique ou ontologique cela implique-t-il ? Peut-on expliquer ces états collectifs par l'agrégation d'états mentaux individuels, ou faut-il admettre l'existence de sujets collectifs irréductibles – voire de véritables *esprits collectifs* ?

En s'appuyant sur les débats contemporains en philosophie de l'esprit, en philosophie de l'action et en ontologie sociale, nous explorerons les principales théories de l'intentionnalité collective, ainsi que leurs implications pour la compréhension des phénomènes sociaux, des institutions et de la normativité.

Lectures introductives * :

List, Christian and Philip Pettit, 2011, *Group Agency: The Possibility, Design, and Status of Corporate Agents*, New York: Oxford University Press.

Searle, J. R., 1985, *L'intentionnalité*. Paris: Editions de Minuit.

Schmid et al. (eds.), 2008, *Concepts of Sharedness: Essays on Collective Intentionality*, Heusenstamm: Ontos.

Schweikard, David P. and Hans Bernhard Schmid, "Collective Intentionality", *The Stanford Encyclopedia of Philosophy* (Fall 2021 Edition), Edward N. Zalta (ed.), URL = <<https://plato.stanford.edu/archives/fall2021/entries/collective-intentionality/>>.

* Une bibliographie détaillée sera distribuée lors du premier cours. Pour toute demande bibliographique, les étudiant-e-s peuvent écrire à l'enseignante.

Philosophie sociale (Agnès GRIVAUX) *

Besoins fondamentaux et crise écologique : perspectives philosophiques

L'aggravation récente de la crise écologique a conduit à un regain d'intérêt pour le concept de besoin fondamental ou primaire (*basic need*) dans la philosophie sociale. Ce concept, élaboré tout d'abord dans les années 70 et 80, dans des théories consacrées au développement humain et à la soutenabilité, est en effet lié aux « préconditions universelles qui rendent possible une participation non entravée à toute forme de vie » (Gough, 2015). Il renvoie à l'accès à la nourriture, au logement, au système de santé. À ce titre, il semble pouvoir intervenir doublement dans la réflexion sur la crise écologique. D'une part, il permet de percevoir la crise écologique comme un problème de justice, au sens où la crise liée à l'activité de certains êtres humains menace, pour une partie importante d'autres êtres humains, les conditions de satisfaction de besoins fondamentaux essentiels à leur survie. D'autre part, il permet de fournir un critère de hiérarchisation des activités humaines prioritaires, susceptible de réguler ensuite certaines activités moins prioritaires mais particulièrement polluantes à l'échelle globale.

Un problème majeur est toutefois soulevé par le concept de besoin fondamental : celui de sa définition. Peut-on réduire le besoin fondamental au seul besoin physiologique ? Comment saisir alors ce qui relève des besoins psychologiques, sociaux ? Peut-on établir une liste stable et exhaustive de besoins fondamentaux alors que les besoins ne cessent d'évoluer au cours de l'histoire ? Pour traiter ces questions, le séminaire se consacrera cette année à la recherche de ressources issues de divers corpus philosophiques (philosophie antique, marxisme et théorie critique, philosophie de l'économie, philosophie politique contemporaine, éthique normative).

Chaque séance sera organisée autour de la discussion d'un texte, dont la lecture sera obligatoire.

Bibliographie provisoire et indicative :

- Aristote. 1990. *Éthique à Nicomaque*, trad. J. Tricot. Paris : Vrin.
- Brock, G. et Miller, D. 2019. « Needs in moral and political philosophy ». In E. N. Zalta (Ed.), *The Stanford Encyclopedia of philosophy*.
- Celikates, R., Jaeegi, R., Loick, D., and Schmidt, Ch., with additional input from the members of the Critical Theory Network, «11 Theses on Needs», criticaltheoryinberlin.de [online], published online 16 Januar 2023, accessed on 22 January 2023 URL: <https://criticaltheoryinberlin.de/interventions/11-theses-on-needs/>
- Doyal, L. et Gough I. 1991. *A Theory of Human Need*. London: Palgrave Macmillan.
- Durand, C. et Keucheyan, R. 2024. *Comment bifurquer. Les principes de la planification écologique*. Paris : Zones.
- Fraser, N., 1989. « Talking about needs: Interpretive contests as political conflicts in welfare-state societies ». *Ethics*, 99, 291–313.
- Gough, I. 2017. *Heat, Greed and Human Need: Climate Change, Capitalism and Sustainable Wellbeing*. Edward Elgar.
- Gough, I. 2015. « Climate Change and Sustainable Welfare: The Centrality of Human Needs ». *Cambridge Journal of Economics* 39(5): 1191–1214.
- Hamilton, L. A. 2003. *The Political Philosophy of Need*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Hegel, G. W. F. 2013. *Principes de la philosophie du droit* (1820). Paris : Presses Universitaires de France.
- Heller, A. 2024. *La théorie des besoins chez Marx* (1974). Paris : Vrin.
- Keucheyan, R. 2019. *Les besoins artificiels. Comment sortir du consumérisme*. Paris. Éditions La Découverte.
- Lamb, W. et Steinberger, J. 2017. Human Wellbeing and Climate Change Mitigation. *Wiley Interdisciplinary Reviews: Climate Change* 8(6): e485. 1–16.
- Nussbaum, M. C. 2011. *Creating Capabilities: The Human Development Approach*. Cambridge, Massachusetts: Harvard University Press.
- Platon. 2002. *République*, trad. G. Leroux, Paris : Garnier Flammarion.
- Pözlner, T. 2021. « Basic needs in normative contexts ». *Philosophy Compass*. 2021;1–14.
- Reader, S. (ed.) 2005. *Philosophy of need*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Sen, A. 1983. « Poor, Relatively Speaking ». *Oxford Economic Papers* 35(2): 153–169.

Séminaires externes

Seuls les descriptifs de certains séminaires externes apparaissent ici. Pour les autres, consulter les livrets des départements concernés, ou s'informer auprès du responsable de la formation.

1^{er} semestre (M1-M2)

Séminaires propres à la mineure Connaissance, Langage et Réalité

Histoire des sciences de la vie (Stéphane TIRARD – Centre Viète - 24 CM)

Le mardi de 14h30 à 16h30. (1^{er} semestre)

Salle TDU2, bâtiment 2, Faculté des sciences et des techniques.

Les cours sont enregistrés et mis à disposition sur Extradoc (contacter le responsable du master : stephane.tirard@univ-nantes.fr)

Examen: Dissertation et/ou analyse de documents en temps limité (3h) et en présence (UN, UBO) avec documents de cours.

Le cours d'histoire des sciences de la vie offre un panorama des sciences de la vie de l'époque moderne au XXI^e siècle.

Chaque séance comprend une partie de cours magistral (1h30) et un commentaire d'un document historique correspondant au thème (30 min).

Examen : dissertation et/ou analyse de documents en temps limité (3h) et en présence (UN, UBO) avec documents de cours.

Philosophie de la logique (Pierre JORAY Université de Rennes - 24h - distanciel)

Philosophie de la logique: la logique de Port-Royal

Antoine Arnauld fut considéré par Descartes ainsi que par Leibniz comme l'un des plus vifs esprits du siècle. Il est pourtant frappant de constater le peu d'importance qu'accordent les historiens de la logique à ce qui fut son ouvrage sinon le plus important, sans conteste le plus célèbre, publié en 1662 avec Pierre Nicole : *La logique ou l'art de penser*. R. Blanché va même jusqu'à écrire que « le trait le plus marquant de ce traité de logique, c'est, paradoxalement, le peu de cas qu'il fait de la logique ». De tels jugements nous en disent probablement plus sur notre conception contemporaine de la logique que sur ce que fut cette discipline pour des auteurs qui se plaçaient dans une filiation cartésienne et augustinienne. Loin de nous arrêter à l'exotisme que présente pour les logiciens d'aujourd'hui cette logique dite *de Port-Royal*, nous tenterons dans ce cours de comprendre ce qui en fait le propre et l'originalité : l'articulation qu'elle effectue entre art de penser et art de parler, l'importance qu'elle donne à la théorie du signe et à la représentativité des idées, la théorie originale qu'elle offre de la notion de détermination, la façon avec laquelle elle intègre les préceptes cartésiens de méthode, tout en reprenant largement la doctrine syllogistique et en intégrant les apports de Pascal à la méthode géométrique. Le cours alternera moments de présentation théorique et lectures de passages du texte. Il s'adresse principalement aux [étudiant.es](http://etudiant.es) de master (en option à Rennes et à Nantes, d'où une présentation en hybride présentiel/à distance). Le cours est aussi conseillé aux agrégatifs, la Logique de Port-Royal étant au programme des oraux d'Agrégation cette année (ceci en plus

de l'enseignement spécifique qui leur sera délivré sur ce sujet en second semestre). Nous travaillerons avec l'édition classique du texte par Clair et Girbal, mais les étudiants pourront suivre avec l'édition par Jourdin (Tel Gallimard), retenue pour l'Agrégation.

Références principales:

ARNAULD A. & NICOLE P. *La logique ou l'art de penser*. Ed. critique P. Clair & F. Girbal, Paris: Vrin, 1981.

ARNAULD A. & NICOLE P. *La logique ou l'art de penser*. Ed. C. Jourdin, Paris: Gallimard, 1992, Coll. Tel.

ARNAULD A. *Des vraies et des fausses idées*, Ed. D. Moreau, Paris: Vrin, 2011.

JORAY P. "Port-Royal: une logique des idées", *Travaux de Logique* 9, 1994, 1-70.

PARIENTE J.-C. *L'analyse du langage à Port-Royal: six études logico-grammaticales*, Paris: Minuit, 1985, Coll. Le Sens Commun.

Syntaxe et sémantique (Sciences du langage)

Syntaxe (O. Aljani). Ce cours vise une introduction à la syntaxe formelle et comparée des langues. A partir d'une étude détaillée de problèmes concrets en syntaxe, il consiste à étudier des propriétés morphologiques, syntaxiques et interprétatives dans une même langue et/ou à travers un ensemble de langues, et à formuler des hypothèses explicites pour rendre compte des faits et des contrastes observés. Ce faisant, on cherchera à initier les étudiants à l'argumentation en syntaxe, et plus généralement à la démarche scientifique de la grammaire générative.

Sémantique (O. Percus). Dans la composante « sémantique » du cours, nous commencerons à esquisser une théorie qui explique comment l'interprétation d'une phrase dépend de sa structure. En le faisant, nous introduirons des notions fondamentales de la sémantique formelle. Le contenu de cette partie du cours est inspiré surtout par le texte *Semantics in Generative Grammar* d'Irene Heim et Angelika Kratzer (Malden : Blackwell, 1998).

Linguistique expérimentale – Structure et Interprétation (Sciences du langage)

Ce cours cherchera à illustrer l'importance et la richesse des interactions entre linguistique théorique et linguistique expérimentale aux interfaces syntaxe, sémantique, pragmatique, à travers l'étude de phénomènes tels que la syntaxe et la sémantique des interrogatives, l'anaphore, la distributivité, les connecteurs logiques, ou le temps et l'aspect.

Séminaires propres à la mineures Politique, Action et Société

Analyse philosophique des questions européennes (Arnaud LECLERC – Sciences politiques - 24hCM de M2)

Ce cours explore la question « Qu'est-ce que l'Europe ? » à partir des hypothèses de travail dégagées par le philosophe Jean-Marc Ferry. Dans une première partie, il interroge les fondements de la « civilisation européenne » à travers trois principes : la civilité, la légalité et la publicité. Chaque principe est explicité à partir d'une œuvre de référence (Elias, Locke, Kant et Habermas) avant d'être testé en le confrontant à des travaux empiriques et aux débats contemporains suscités par le principe. La seconde partie interroge le rapport de l'Europe à la globalisation en déclinant ce défi sous l'angle des politiques économiques, de la

question sociale et du cadre institutionnel démocratique en testant, dans chaque cas, la pertinence du modèle du « cosmopolitisme procédural ».

Théories contemporaines de la démocratie (Tristan STORME – Sciences politiques - 20h CM de M2)

Ce cours de théorie politique vise à approfondir la question de la démocratie en explorant à la fois les grandes théories contemporaines qui lui sont consacrées (de Carl Schmitt à Pierre Rosanvallon) et les principaux thèmes et enjeux qu'elle soulève. En partant d'une étude des fondements de la démocratie représentative et de son évolution, cet enseignement interrogera notamment les rapports entre démocratie et État de droit ainsi que les diverses « formes » démocratiques qui ont fait suite à la crise du système parlementaire, en particulier la démocratie délibérative, que ce soit dans son approche phénoménologique ou communicationnelle. Proche d'un séminaire de recherche, l'enseignement suppose un investissement important des étudiant(e)s en termes de lectures afin d'alimenter la réflexion autour du thème proposé.

Théorie et histoire du droit public (Monica CARDILLO – Droit – séminaire de M2 - 18h)

Le séminaire portera sur l'histoire de la théorie de l'Etat

Histoire du Droit public (Grégoire BIGOT et Thérèse CARVALHO – Droit – séminaire de M2, 30h)

Se reporter à la présentation du département

Comparaisons internationales en éducation et formation (Sébastien URBANSKI – Sciences de l'éducation - séminaire de M2 - 16h CM)

Ce cours explore les contextes historiques et culturels de plusieurs pays européens sous l'angle de l'éducation à la citoyenneté et de l'enseignement relatif aux religions. La question centrale, inspirée du républicanisme de Philip Pettit, est la suivante : comment les systèmes scolaires parviennent-ils à rassembler les citoyens au nom d'une sphère publique promouvant des valeurs communes, sans pour autant interférer arbitrairement avec la sphère privée des élèves et de leurs familles ? Plusieurs études de cas seront analysées : l'affaire de l'Intelligent Design aux États-Unis, l'attention récente portée aux « Valeurs britanniques » en Grande-Bretagne, l'interdiction du port ostensible de signes religieux dans les écoles publiques françaises. L'ensemble débouche sur une comparaison entre un modèle libéral (États-Unis), un modèle communautarien (Grande-Bretagne) et un modèle républicain (France). Une réflexion épistémologique sera aussi menée : comment concilier nos propres conceptions de la république, du libéralisme politique et de la laïcité avec les arguments habituellement mis en avant dans le monde académique ?

GUERARD DE LATOUR Sophie, 2015, *Le rôle de l'identité nationale dans le républicanisme critique*. Le Philosophoire, 43, p. 73-99.

GUSTAVSSON Gina & MILLER David (dir.), 2020, *Liberal Nationalism and Its Critics*. Oxford: Oxford University Press.

JOPPKE Christian, 2017, *Is Multiculturalism Dead? Crisis and Persistence in the Constitutional State*. Cambridge: Polity Press.

Séminaires propres à la mineure Philosophie générale et Histoire de la philosophie

Transmission des textes et ecdotique (M. Amato - Département de Lettres classiques)

CC : Assiduité 30 % - Épreuve sur table 70 %)

Le cours offrira un panorama de la paléographie et de la codicologie grecques à partir du IXe jusqu'au XVe siècle. L'étudiant pourra ainsi arriver à dater avec aisance les manuscrits relevant de cette époque. L'étude des manuscrits se fera à l'aide aussi des outils informatiques.

Sciences et savoirs théoriques en Grèce et à Rome (F. Le Blay Département de Lettres classiques)

(LMSASA7E4B : 6 h CM + 4 h TD)

Humains et Non-humains : penser le vivant avec les Anciens

Ce séminaire se propose de mettre en relation les nouvelles conceptions et représentations portant sur notre relation avec le reste du vivant telles qu'elles émergent de la philosophie et des débats contemporains (relation Homme/Animal, antispécisme, extension du champ de la sensibilité à tous les règnes du vivant, réintroduction du biologique dans le fait social, etc.) avec la pensée des Anciens. Il s'agit d'interroger autant dans la profondeur de la tradition philosophique que par le biais de la perspective anthropologique nos paradigmes relatifs à ce qui relève de l'être animé. Le corpus de référence, auquel le séminaire ne se limitera pas, sera constitué d'écrits d'Aristote, en particulier ceux relevant de la partie zoologique de son enseignement.

Les textes seront étudiés en traduction ; aucune connaissance du Grec ancien ou du Latin n'est requise. La bibliographie sera présentée lors de la première séance.

Séminaires propres à la mineure Connaissance, Langage et Réalité

Histoire et philosophie des sciences de l'univers (S. WALTER – Service Histoire des sciences)

Le lundi de 9h30 à 12h30

Salle TDU2, bâtiment 2, Faculté des sciences et des techniques.

Les cours sont enregistrés et mis à disposition sur Extradoc (contacter le responsable du master : stephane.tirard@univ-nantes.fr)

Nous retraçons l'histoire de l'astronomie de Copernic à nos jours, en soulignant, d'un côté, les innovations conceptuelles ou techniques (la mécanique céleste, la relativité générale, la spectroscopie), et de l'autre, les découvertes d'objets célestes (les étoiles doubles ou variables, les nébuleuses, les trous noirs, les pulsars). Examen : dissertation au choix, temps non limité et à distance. Voici le programme :

1. Lundi 12 janvier : Présentation du cours. La révolution copernicienne
2. Lundi 19 janvier : L'univers de Kepler à Bradley
3. Lundi 26 janvier : La mécanique céleste et la cosmologie de Newton à Herschel
4. Lundi 2 février : La naissance de l'astrophysique
5. Lundi 9 février : L'ère des corrélations et l'émergence de l'astronomie statistique
6. Lundi 2 mars : Les théories cosmogoniques et les nébuleuses spirales
7. Lundi 9 mars : La relativité générale, l'évolution stellaire et la cosmologie relativiste
8. Lundi 16 mars : L'expansion de l'univers, les trous noirs et les ondes gravitationnelles

Bibliographie indicative :

- Gauvain Leconte-Chevillard, Histoire d'une science impossible : cosmologie et épistémologie de 1917 à nos jours, Éditions de la Sorbonne, 2023.
- Jacques Merleau-Ponty, Cosmologie du XXe siècle, Gallimard, 1965.
- John D. North, Fontana History of Astronomy and Cosmology, Fontana Press, 1994.
- P. J. E. Peebles, Cosmologie moderne : origine, nature et évolution de l'univers, Dunod, 2022.

Examen : devoir maison.

Structure et interprétation (Sciences du langage)

Se reporter à la présentation du département

Trends in Linguistics (Sciences du langage)

Se reporter à la présentation du département

Interface et cognition (Sciences du langage)

Se reporter à la présentation du département

Séminaires propres à la mineure Politique, Action et Société

Histoire du droit international (Monica CARDILLO- Droit – cours de L3 - 24h)

Se reporter à la présentation du département

Histoire de la pensée juridique (Th. CARVALHO – Droit – Cours de M1 - 30h)

En 1989-1990, la revue *Droits* demandait à un ensemble de près de cinquante juristes de livrer « leur » définition du droit. Le résultat, une mosaïque d'interprétations et de théories, témoignait de la diversité des approches et les incertitudes qui les entourent. Par ailleurs, l'expérience établissait également que (1) la communauté des chercheurs ne s'accorde pas sur définition commune et (2) on peut être juriste sans disposer d'une définition arrêtée de son propre objet. Chacun le constate au quotidien : il n'est pas besoin d'être juriste pour être confronté au droit ou s'en faire une idée. Inversement, il ne suffit pas d'être juriste pour savoir ce qu'est précisément le droit. Entre l'unité présumée du droit et l'infinie diversité des opinions qui le concernent, le cours de Théorie générale du droit n'entend pas plus présenter « la » théorie du droit qu'il n'espère les présenter toutes. A mi-chemin, il consiste en une présentation des principaux courants de théorie du droit (positivismes vs. jusnaturalismes, normativismes vs. institutionnalismes) ou d'interprétation du droit (notion de droit social, économie du droit, tournant interprétatif, apports de la sociologie, de l'anthropologie ou de la linguistique) et en une approche théorique d'objets centraux du droit (les règles de droit et leurs agencements, le procès et la procédure, l'homme et les choses, la peine). Il se fixe ainsi trois objectifs : 1/ un apport de connaissances : fournir une base théorique aux étudiants après trois années de formation ; 2/ un apport méthodologique : donner des instruments pour comprendre et interpréter la dimension théorique des problèmes de droit ; 3/ un apport réflexif : permettre de comprendre certains enjeux théoriques de problèmes juridiques contemporains et préciser les enjeux pratiques de la théorie.

Bibliographie indicative :

Béchillon Denys de Qu'est-ce qu'une règle de droit ?, Paris, Odile Jacob, 1997.

Bergel Jean-Louis, Théorie générale du droit, Paris, Dalloz (« Méthodes du droit »), 4e éd. 2003.

Terré Dominique, Les Questions morales du droit, Paris, PUF (« Éthique et philosophie morale »), 2007

Philosophie politique (T. STORME – Sciences politiques – cours de M1 - 30h CM)

Le cours de Philosophie Politique porte sur un objet commun aux deux disciplines que sont le droit et la science politique, à savoir l'État de droit démocratique. Il cherche à réfléchir aux fondements philosophiques de ce syntagme et, en creux, à questionner les raisons profondes de sa crise actuelle.

Pour poursuivre cet objectif, le concept de liberté, avec toutes les interrogations qu'il sous-tend, constitue le fil conducteur de cette genèse philosophique de l'État de droit démocratique. En partant du procès de Socrate, il s'agit ainsi de relever quelques étapes clés de cette genèse en mettant en lumière les rapports intimes et souvent complexes entre philosophie et démocratie.

Le cours se découpe en cinq Chapitres. Les deux premiers ont trait à l'antiquité philosophique, tandis que les trois derniers portent sur la pensée des auteurs de la modernité (de Machiavel aux libéraux).

Éducation comparée (S. URBANSKI- Sciences de l'éducation - cours de M1 - 18h TD)

L'objectif est de réfléchir, de manière interactive, aux enjeux de comparaisons en éducation et formation, selon un double éclairage fourni par la sociologie et la philosophie politique. Le début du cours portera sur la France, avant d'adopter une vision plus large comparant le système éducatif français à celui de pays

voisins : Grande-Bretagne, Irlande, Italie, Pologne. Plusieurs questions seront analysées à la lumière des défis européens récents, notamment en lien avec les questions de religions et de laïcité à l'école : crucifix aux murs des salles de classe en Italie et en Pologne, cours de religion, discrimination fondée sur des critères religieux en Irlande, laïcité ou laïcisme en France. Enfin, on élargira la perspective en abordant l'unité composite des politiques européennes en matière de relations entre églises et États (Cour Européenne des Droits de l'Homme), ainsi que la notion floue d'éducation à la citoyenneté mondiale (Unesco).

Calvès Gwénaële, 2022, La laïcité. Paris: La Découverte.

Erez Lior & Laborde Cécile, 2020, Cosmopolitan Patriotism as a Civic Ideal. *American Journal of Political Science*, 64-1, p. 191-203.

Malet Régis, 2023, Une évaluation de l'action publique en éducation, en deux temps trois mouvements. *Administration & Éducation*, 178, p. 45-53.

Introduction aux théories éthiques.

Se reporter à la présentation du Master Éthique.

Séminaires propres à la mineure Philosophie générale et Histoire de la philosophie

Spiritualités des mondes antiques et médiévaux (Europe-Orient) (Département de Lettres classiques)

20h sur dix semaines (10h CM + 10 h TD)

CC : Explication de texte en temps libre 50 % - QCM sur table 50 %

L'objet de ce cours consiste à étudier d'une manière comparatiste certains traits des grandes religions du Proche, du Moyen et de l'Extrême Orient Ancien. Les séances élucideront les problèmes du littéralisme et de l'allégorisme dans l'interprétation des grands textes religieux de la Méditerranée et du Moyen-Orient (Bible juive, Bible grecque, Talmud, Vulgate, Coran...). Puis nous étudierons les religions mésopotamiennes et lirons des extraits de l'*Avesta*, texte sacré qui constitue le point d'ancrage du courant zoroastrien ; nous montrerons à quel point cette œuvre fondée sur une myriade de sources éparses féconde l'écriture du *Livre des rois*, épopée nationale du poète persan Ferdowsi. Puis nous nous intéresserons en priorité à un Islam syncrétique : nous étudierons l'exégèse coranique dans ses rapports avec la Torah et la Bible grecque, la philosophie arabe médiévale et sa situation dans l'aristotélisme, le mysticisme et le soufisme arabo-persans dans leurs relations avec le néo-platonisme. La fin de l'année sera consacrée à la lecture de quelques chefs d'œuvre de la littérature sanskrite, notamment du *Mahâbhârata*. Nous montrerons que tous ces grands textes iraniens, hébreux, arabes ou indiens obéissent à des schèmes narratifs qui dépassent leur contexte historique et fondent des invariants de la pensée mythique.

Enseignements transversaux

Pratique des exercices philosophiques (Ph. CRIGNON)

Ce séminaire est commun aux étudiants de Master recherche et aux préparateurs des concours (CAPES et agrégation de philosophie). Il a pour objectif de consolider les capacités de production philosophique des étudiants requises par ces deux exercices canoniques que sont la dissertation et l'explication de texte. Outre leur valeur académique, ces exercices mobilisent certaines des aptitudes qui font l'identité de la philosophie : problématiser, conceptualiser, analyser, argumenter et juger.

Il a donc pour but d'accompagner les candidats aux concours dans leur année de préparation et de remédier aux défauts méthodologiques les plus fréquents, mais il est aussi particulièrement indiqué pour les étudiants du Master recherche qui songent à se présenter ultérieurement aux concours. Enfin, il cherche de manière plus générale à ce que tous les étudiants maîtrisent ces exercices proprement philosophiques.

Le cours sera l'occasion de multiplier les entraînements sur des sujets de dissertation et d'explication de texte (alternativement) qui donneront lieu à des corrigés, à des retours et des conseils, le tout visant à ce que chacun s'approprie au mieux les exigences de ces épreuves et puisse améliorer ses propres travaux. On portera l'attention sur la manière de construire un problème, de présenter une introduction, de structurer un raisonnement, d'utiliser les auteurs, d'analyser un texte philosophique, de gagner en rigueur d'analyse et en clarté de l'expression. Le programme des sujets sera donné à la rentrée.

Anglais M1 (L. PICHOT)

This course is conducted entirely in English and focuses on oral practice. Through discussions and student presentations, we will explore how speaking philosophy in a foreign language can shift our perspectives and open new conceptual spaces. Special attention will be given to the philosophical implications of linguistic decentering. We will also engage with translation as a reflective practice, examining how it challenges and deepens philosophical thinking. By presenting their research in English, students will explore how language shapes thought and offers a space for critical distance.

Ce cours, entièrement dispensé en anglais, permet d'explorer comment le fait de philosopher dans une langue étrangère peut déplacer nos perspectives et ouvrir de nouveaux espaces conceptuels. Il est centré sur la pratique orale de la langue, à travers des discussions et des exposés des étudiant.e.s. Une attention particulière sera portée aux enjeux philosophiques du décentrement linguistique. Nous travaillerons également sur la traduction, envisagée comme une pratique réflexive, en interrogeant comment elle peut enrichir le travail philosophique. Les étudiant.e.s présenteront leurs propres sujets de recherche en anglais, et seront invité.e.s à réfléchir sur la manière dont la langue structure la pensée et permet l'élaboration d'une distance critique avec ses objets.

Anglais M2 (Ph. BECK)

Nous traduirons ensemble un ou deux chapitres de "Between Past and Future" ("La Crise de la culture") d'Hannah Arendt (1961). La traduction juxtalinéaire et commentée sera précédée d'une introduction. Les éventuels exposés proposés devront commenter le vocabulaire philosophique anglais de la philosophe, la langue employée étant indissociable de la teneur de pensée considérée.

T.E.R. ET MÉTHODOLOGIE (D. MOREAU)

Ce TD, qui n'aura lieu que durant les premières semaines de l'année universitaire, proposera une initiation à la recherche en philosophie, de façon à préparer les étudiants à l'écriture de leurs mémoires de séminaire et mémoires de master II.

Ouverture professionnelle

Stage facultatif conseillé de 3 semaines en milieu socio-économique.

ENSEIGNEMENTS PARCOURS PSE (CONCOURS)

Semestre 1

UE 31 : Histoire de la philosophie 1 (A. GIAVATTO)

Les atomistes antiques

Ce cours vise à présenter l'ensemble de la tradition atomiste de l'Antiquité, de Leucippe jusqu'à l'atomisme d'Épicure et des épicuriens. Nous ferons également quelques incursions ponctuelles dans l'atomisme d'inspiration non démocritéenne. Sur le plan thématique, nous aborderons l'ensemble des notions élaborées par les atomistes antiques, en partant du modèle physique proposé par ces penseurs, pour terminer par les prises de position dans le domaine éthique.

Cet été, vous êtes invités à lire les textes suivants :

- Leucippe, *Témoignages et fragments*, in J.-P. Dumont, *Les présocratiques*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1988, p. 729-746
- Démocrite, *Témoignages et fragments*, in J.-P. Dumont cit. p. 747-936
- Épicure, l'ensemble des textes contenus dans D. Delattre et J. Pigeaud (éds.), *Les Épicuriens*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 2010 (il est vivement recommandé de lire l'intégralité du volume)
- Lucrèce, *La nature des choses*, traduction de J. Pigeaud dans D. Delattre et J. Pigeaud cit.

Bibliographie essentielle

D.J. Furley, *The Greek Cosmologists, 1: The Formation of the Atomic Theory and its Earliest Critics*, Cambridge, University Press, 1987.

P.-M. Morel, *Atome et nécessité. Démocrite, Épicure, Lucrèce*, Paris, P.U.F, « Philosophies », 2000.

P.-M. Morel, *Épicure. La nature et la raison*, Paris, Vrin, « Bibliothèque des philosophies », 2009.

D. Sedley, *Lucretius and the Transformation of Greek Wisdom*, Cambridge, University Press, 1998.

J. Warren (dir.), *Cambridge Companion to Epicureanism*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009.

UE 32 Histoire de la Philosophie 2 (I. SMADJA et G. HIERONIMUS)

Bachelard

Le cours sera dispensé par deux enseignants, la pensée et les oeuvres épistémologiques de Bachelard seront étudiées dans le cadre du séminaire de Philosophie des sciences par I. Smadja (voir présentation du séminaire de M1) et la pensée et les oeuvres consacrées à l'imagination, la poétique et la symbolique le seront par G. Hiéronimus.

Pour la partie poétologique, les indications bibliographiques sont les suivantes :

- *La dialectique de la durée* (puf, édition commentée établie par Elie During). Lire au moins la présentation d'Elie During et le dernier Chapitre, inaugural, sur la rythmanalyse.

- *La formation de l'esprit scientifique*. Lire au minimum introduction et conclusion

- *La psychanalyse du feu*. Lire au minimum introduction et conclusion.

Deux ouvrages poétiques fortement complémentaires : *L'air et les songes*, qui pousse au plus loin les analogies entre poésie et science (relativité et mécanique ondulatoire en particulier) ; *La poétique de l'espace* (puf, édition commentée établie par Gilles Hieronimus) qui marque une rupture méthodologique, avec l'adoption d'une méthode d'inspiration phénoménologique mais continue à mobiliser à l'arrière-plan des analogies scientifiques, et fait discrètement écho à *L'expérience de l'espace dans la physique contemporaine*).

Littérature secondaire sur la poétique :

Jean-Jacques Wunenburger, *Gaston Bachelard, Poétique des images*, Mimésis, 2012. Une ouvrage de référence et une très bonne introduction.

François Therrien, *La révolution de Bachelard en critique littéraire*, Klincksieck, 1970.

Littérature secondaire sur la philosophie de Bachelard :

François Dagognet, *Gaston Bachelard*, Synthèse courte et percutante, avec textes choisis.

Vincent Bontems, *Gaston Bachelard*. Une approche épistémologique pointue mais didactique, ouvrant sur une analyse éclairante et synthétique de la poétique (et incluant un chapitre sur le bachelardisme).

Jean Claude Pariente, *Le vocabulaire de Gaston Bachelard*, Un outil de travail précieux.

Julien Lamy, *Le pluralisme cohérent de la philosophie de Gaston Bachelard*. Un travail inaugural, marquant un « pas de côté » assumé par rapport à la question de l'unité de l'oeuvre. Thèse disponible en ligne sur HAL.

UE 33 Philosophie générale 1 (Ph. CRIGNON)

La paix

Le cours sur cette notion au programme de l'agrégation externe est destiné autant aux agrégatifs qu'aux préparateurs du CAPES dans la mesure où la paix constitue une entrée assez spécifique, et éclairante, dans la philosophie politique.

Beaucoup moins étudiée que son contraire, la guerre, la paix soulève pourtant des enjeux anthropologiques, psychologiques, moraux et politico-juridiques que le cours s'efforcera de cerner. Sans pouvoir tout aborder, il vise à apporter des orientations suffisantes pour se repérer dans les diverses questions relatives à la paix et doit être complété par un travail personnel de lecture.

Il est recommandé pendant l'été de (re)lire certains classiques :

Augustin, *La cité de Dieu*, XIX, (t. 3), tr. J.-C. Eslin, Paris, Seuil, 2004.

Hobbes, *Léviathan*, chapitres XIII-XVII, tr. F. Tricaud, Paris, Dalloz, 1999.

Rousseau, *Principes du droit de la guerre*, Paris, Vrin, 2014.
Kant, *Théorie et pratique*, tr. L. Guillermit, Paris, Vrin, 1967.
Kant, *Vers la paix perpétuelle*, tr. F. Proust et J.-F. Poirier, Paris, Flammarion-GF, 2006.
Hegel, *Principes de la philosophie du droit*, Partie III, section 3, tr. J.-F. Kervégan, Paris, Puf, 1998.

Il est également conseillé de se familiariser avec les analyses de Raymond Aron : *Paix et guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, [1962] 2004, en particulier les chapitres 6 et 20-24.

Bibliographie générale (une bibliographie plus complète sera distribuée en début d'année) :

Abbé de Saint-Pierre, *Discours sur la Polysynodie*, Amsterdam, Du Villard et Changuion, 1719.
Conche, M., *Héraclite, Fragments*, Paris, Puf, 1986.
Fanon, F., *Les damnés de la terre*, Paris, La Découverte, [1961] 2004.
Grotius, *Du droit de la guerre et de la paix*, tr. P. Pradier-Fodéré, Paris, Puf, 2005.
Habermas, J., « La paix perpétuelle. Le bicentenaire d'une idée kantienne », in *L'intégration républicaine*, tr. R. Rochlitz, Paris, Fayard, 1998.
Leibniz, *Le meilleur des mondes par la balance de l'Europe*, éd. A. Robinet, Paris, Puf, 1994.
Machiavel, *Discours sur la Première Décade de Tite-Live*, I, 1-7, tr. C. Bec, in *Œuvres*, Paris, Robert Laffont, 1996.
Rawls, *Paix et démocratie. Le droit des peuples et la raison publique*, tr. B. Guillaume, Paris, La Découverte, 2003.
Schmitt, C., *La notion de politique*, tr. M.-L. Steinhauser, Paris, Flammarion, 1992.
Walzer, M., *Guerres justes et injustes*, tr. A. Wicke, Paris, Gallimard, 2006.
Beitz, C., *Political Theory and International Relations*, Princeton, Princeton University Press, 1979.
Sénèque, *De la providence - De la constance du sage - De la tranquillité de l'âme - Du loisir*, tr. P. Miscevic, Paris, Flammarion, 2003.

UE 34 Leçons de philosophie (plusieurs enseignants)

Les leçons sont conçues comme des entraînements à l'épreuve orale de leçon de l'agrégation (sur champ défini et hors champ défini). Elles sont individuelles (devant l'ensemble du groupe) et donnent lieu à des observations et des conseils de la part de l'enseignant.

UE 35 Explications de texte (plusieurs enseignants)

Les explications sont conçues comme des entraînements à l'épreuve orale disciplinaire du CAPES. Elles sont individuelles (devant l'ensemble du groupe) et donnent lieu à des observations et des conseils de la part de l'enseignant.

UE 36 Tutorat (Ph. CRIGNON)

Les dates seront indiquées en début d'année.

UE 37 : Pratique des exercices philosophiques (Ph. CRIGNON)

Ce cours est commun aux étudiants de Master recherche et aux préparateurs des concours (CAPES et agrégation de philosophie). Il a pour objectif de consolider les capacités de production philosophique des étudiants requises par ces deux exercices canoniques que sont la dissertation et

l'explication de texte. Outre leur valeur académique, ces exercices mobilisent certaines des aptitudes qui font l'identité de la philosophie : problématiser, conceptualiser, analyser, argumenter et juger.

Il a donc pour but d'accompagner les candidats aux concours dans leur année de préparation et de remédier aux défauts méthodologiques les plus fréquents, mais il est aussi particulièrement indiqué pour les étudiants du Master recherche qui songent à se présenter ultérieurement aux concours. Enfin, il cherche de manière plus générale à ce que tous les étudiants maîtrisent ces exercices proprement philosophiques.

Le cours sera l'occasion de multiplier les entraînements sur des sujets de dissertation et d'explication de texte (alternativement) qui donneront lieu à des corrigés, à des retours et des conseils, le tout visant à ce que chacun s'approprie au mieux les exigences de ces épreuves et puisse améliorer ses propres travaux. On portera l'attention sur la manière de construire un problème, de présenter une introduction, de structurer un raisonnement, d'utiliser les auteurs, d'analyser un texte philosophique, de gagner en rigueur d'analyse et en clarté de l'expression. Le programme des sujets sera donné à la rentrée.

Semestre 2

UE 44 : Philosophie générale sur champ défini (C. MICHON)

La métaphysique

Ce cours a pour objectif de préparer à l'épreuve orale d'admission de l'agrégation. Il sera structuré autour de certains problèmes et notions fondamentaux dans ce domaine très large, afin de fournir aux candidats des outils essentiels pour traiter de différents sujets. Le champ est évidemment immense et implique quasiment toute la tradition philosophique jusqu'à la phénoménologie et la métaphysique analytique contemporaines. Mais travailler ce champ est aussi une manière de préparer les épreuves dites de philosophie générale (écrit et oral). A ce stade, on conseillera surtout de maîtriser les bases de toutes les discussions ultérieures, c'est à dire Aristote (une bonne synthèse, classique, dans J. Moreau *Aristote et le lycée*, PUF, et un livre important, d'inspiration heideggerienne de P. Aubenque, *Le problème de l'être chez Aristote*, PUF également). Après, c'est à chacun de voir à quelle tradition il ou elle se rattache, mais il semble assez inévitable de maîtriser les fondements de la pensée cartésienne ainsi que la critique kantienne de la métaphysique (dans la *Critique de la raison pure*, notamment la Dialectique transcendantale – voir le petit livre d'Alquié sur *La critique kantienne de la métaphysique* aux PUF toujours). Un bon réservoir de concepts et de problèmes auxquels puisent tous ses successeurs (à commencer par Kant) est donné par Locke dans son *Essai sur l'entendement humain*, et un ensemble de thèses critiques bien connues et suggestives l'est par Hume dans le *Traité de la Nature Humaine* (surtout la première partie) et *l'Enquête sur l'entendement humain*. Une bonne introduction à toute une série de problèmes discutés dans la philosophie classique et contemporaine est donné par P. Van Inwagen dans son livre *La Métaphysique*, traduit en français aux éditions Ithaque. Pour la métaphysique allemande après Kant, il y a le monument de l'oeuvre hégélienne, notamment la *Science de la logique* et sa version sommaire dans *l'Encyclopédie des sciences philosophiques*, et la tradition phénoménologique des écrits de Husserl à ceux de Heidegger, Sartre et Merleau-Ponty, que je ne pourrai pas aborder, faute de temps et de compétences.

Nous consacrerons trois séances en début d'année à un survol des problèmes et des concepts clés, pour vous orienter dans votre travail de lecture, puis trois autres après l'écrit pour traiter de certains aspects plus précis en fonction de vos demandes. Nous aurons également six exercices spécifiques de leçons.

Vous êtes encouragés à prendre la mesure du champ et des sujets possibles en consultant les rapports du concours qui l'avaient mis au programme, notamment ceux de 2013 et 2021

UE 45 : Texte français 1 (D. MOREAU)

Arnauld et Nicole, *La Logique ou l'art de penser*

Voir cours d'Histoire de la philosophie 2 en M2. Le cours sera dispensé au premier semestre. Il sera complété par un cours dispensé à l'université de Rennes et qui pourra être suivi à distance (en direct ou sous forme d'enregistrements).

UE 46 : Texte français 2 (D. LABREURE)

Auguste Comte, *Discours sur l'ensemble du positivisme*

Ancien élève de l'École polytechnique, initié à l'économie politique et sensibilisé aux enjeux sociaux de son époque par sa collaboration avec Saint-Simon, Auguste Comte (1798-1857) a consacré sa vie à l'élaboration

d'un système philosophique à la fois vaste et complexe : le positivisme.

Publié en 1848, le *Discours sur l'ensemble du positivisme* constitue une étape clé dans l'évolution de la pensée de Comte. Il marque le passage de la « philosophie positive » au « positivisme », mais aussi, pour Comte lui-même, de la théorie à la pratique, du dogme philosophique à l'action politique censée en être le prolongement naturel. Véritable manifeste, ce texte programme inaugure chez Auguste Comte l'émergence d'un « culte de l'Humanité », qui influencera profondément sa conception de l'organisation sociale, ainsi que la place qu'il accorde à la femme et à la classe ouvrière dans le nouvel ordre positiviste. Issu de cours et conférences donnés en 1847 et rédigé dans le contexte immédiat de la révolution de 1848, le *Discours* met en lumière « la haute destination sociale que le positivisme assigne au génie esthétique, tant dans le régime final de l'humanité que dans le processus qui doit y mener ». Pour Comte, l'avenir verra l'imagination se soumettre à la raison, elle-même placée sous la conduite du sentiment.

Le *Discours* marque un engagement clair de Comte dans la sphère politique devant aboutir à l'avènement du positivisme comme seule doctrine capable de « réorganiser sans dieu ni roi ».

Bibliographie sélective

Œuvres d'Auguste Comte

Discours sur l'ensemble du positivisme (Ed. originale : Paris, Librairie scientifique-industrielle L. Mathias, 1848, rééd. GF Flammarion, 1998)

Lecture conseillée : *Ecrits de jeunesse*, Paris, Mouton, coll. « Archives positivistes », 1970. Parmi ces écrits de jeunesse, une réédition récente : *Plan des travaux scientifiques nécessaires pour réorganiser la société*, Paris, Hermann, 2020.

Les œuvres les plus importantes de Comte sont le *Cours de philosophie positive*, 6 tomes écrits entre 1830 et 1842 (Paris, Bachelier), puis le *Système de politique positive*, 4 tomes écrits entre 1851 et 1854 (Paris, Carilian-Gœury et V. Dalmont. Il est actuellement réédité aux éditions Hermann).

Parmi les autres ouvrages importants, le *Discours sur l'esprit positif* (Paris, Carilian-Gœury et V. Dalmont, 1844, rééd. Vrin, 2000) ainsi que le *Catéchisme positiviste* (Paris, Carilian-Gœury et V. Dalmont, 1852, rééd. Ed du Sandre 2009) et *l'Appel aux conservateurs* (Paris, chez l'auteur et V. Dalmont, 1855, rééd. Ed du Sandre 2009).

La *Correspondance générale d'Auguste Comte*, très utile, a été publiée en 8 tomes (Paris, EHESS/Vrin, 1973-1990) et couvre la période allant de 1814 à sa mort en 1857.

Bibliographie sur Auguste Comte

ARBOUSSE-BASTIDE, Paul, *La doctrine de l'éducation universelle dans la philosophie d'Auguste Comte*, Paris, PUF, 2 vol., 1957.

BOURDEAU, Michel, *Science et société*, Paris, Scérem CNDP CRDP, 2013.

ARNAUD, Pierre, *Le Nouveau Dieu, Préliminaires à la politique positive*, Paris, Vrin, 1973

BRAUNSTEIN, Jean-François, *La philosophie de la médecine d'Auguste Comte*, Paris, PUF, 2009.

CLAUZADE, Laurent, *L'organe de la pensée, biologie et philosophie chez Auguste Comte*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009

DUCASSÉ, Pierre, *Méthode et intuition chez Auguste Comte*, Paris, Alcan, 1939

FEDI, Laurent, *Comte*, Paris, Les Belles Lettres, 2001.

GOUHIER, Henri, *La jeunesse d'Auguste Comte et la formation du positivisme*, Paris, Vrin, 3 vol., 1933-1938.

GOUHIER, Henri, *La vie d'Auguste Comte*, Vrin, 1995 (Éd. originale: Gallimard, 1931).

GRANGE, Juliette, *La philosophie d'Auguste Comte. Science, politique, religion*, Paris, PUF, 1996.

KARSENTI, Bruno, *Politique de l'esprit, Auguste Comte et la naissance de la science sociale*, Paris, Hermann, 2006

KOFMAN, Sarah, *Aberrations. Le devenir-femme d'Auguste Comte*, Paris, Aubier Flammarion,

LABREURE, David, *Auguste Comte. Amour, ordre et progrès*, Paris, Calype, 2025.

LABREURE, David, PETIT, Annie (dir.), *Femmes et positivisme*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2020

LABREURE, David, PETIT, Annie (dir.), *Socialismes, utopies & positivismes*, Paris, Hermann, 2025

LABREURE, David, PETIT, Annie (dir.), *Littérature et positivismes*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2025

LEPENIES, Wolf, *Les trois cultures*, Paris, Editions de la MSH, 1990.

LEPENIES, Wolf, *Auguste Comte : le pouvoir des signes*, Paris, Editions de la MSH, 2012.

LEVY-BRUHL, Lucien, *La philosophie d'Auguste Comte*, Paris, Alcan, 1900

MURAY, Philippe, *Le XIXe siècle à travers les âges*, Paris, Gallimard, « TEL », 1984.

PETIT, Annie, *Le Système d'Auguste Comte. De la science à la religion par la philosophie*, Paris, Vrin, 2016.

PETIT, Annie, *Un siècle de positivisme*, 2 vol., Paris, Hermann, 2023.

PICKERING, Mary, *Auguste Comte: An Intellectual Biography*, Cambridge University Press, 3 vol., 1993-2009.

UE 41 Texte anglais (Ph. CRIGNON)

Ronald Dworkin, *Sovereign Virtue*

Défense et illustration du principe d'égalité, *Sovereign Virtue* constitue une étape importante dans la construction d'une théorie morale et politique qui cherche à concilier les exigences de l'égalitarisme avec celles de la responsabilité individuelle. Afin d'élaborer cette réconciliation, Dworkin s'attache à relier les principes aux cas pratiques, soit en discutant les principes théoriques tout en les illustrant par d'exemples concrets, soit en s'engageant dans des débats contemporains (politiques de santé, démocratie, redistribution, liberté d'expression) afin de remonter jusqu'aux principes qui pourraient les régler. Le cours donnera les clés de compréhension, théoriques et polémiques, du texte de Dworkin en faisant ressortir son originalité vis-à-vis d'autres auteurs (tels que J. Rawls, A. Sen, G. A. Cohen).

Le programme concerne les chapitres 1 à 10 de l'ouvrage. Le cours n'ira pas au-delà.

Il est vivement recommandé de lire l'ouvrage de Dworkin pendant l'été afin de se familiariser avec les thèses et le mode argumentatif de l'auteur.

Édition de référence pour le concours :

R. Dworkin, *Sovereign Virtue. The Theory and Practice of Equality*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2000.

Traduction française :

R. Dworkin, *La vertu souveraine*, tr. J.-F. Spitz, Bruxelles, Bruylant, 2008 (le chapitre 6 est également publié dans *L'égalité et la vie bonne*, tr. J.-F. Spitz, Paris, Hermann, 2025)

Autres ouvrages de Dworkin :

- *Taking Rights Seriously*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1977. *Prendre les droits au sérieux*, tr. M.-J. Rossignol et F. Limare, Paris, Puf, 1995.
- *Law's Empire*, Oxford, Hart Publishing, 1986. *L'empire du droit*, tr. E. Soubrenie Paris, Puf, 1994.
- *Justice for Hedgehogs*, Cambridge (Mass.), Belknap Press, 2011. *Justice pour les hérissons*, tr. J. E. Jackson, Genève, Labor et Fides, 2015.

Littérature secondaire sur Dworkin :

- Policar, A., *Ronald Dworkin ou la valeur de l'égalité*, Paris, CNRS éditions, 2022.
- Policar, A. (dir.), *Ronald Dworkin, l'empire des valeurs*, Paris, Classiques Garnier, 2017.
- Numéro spécial Dworkin, *Revue internationale de philosophie*, n° 233, 2005/3.
- Ripstein, A. (éd.), *Ronald Dworkin*, (Contemporary Philosophers in Focus), Cambridge, Cambridge University Press, 2007.
- Burley, J., (éd), *Dworkin and His Critics*, Oxford, Blackwell Publishing, 2004.
- Guest, S., *Ronald Dworkin*, (Jurists: Profiles in Legal Theory), Stanford, Stanford University Press, 2012.

UE 41 Texte grec (A. GIAVATTO)

Platon, Apologie de Socrate

Ce cours porte sur l'*Apologie de Socrate*, précieux document sur le procès de Socrate, mais aussi puissante fresque philosophique du socratisme - et du platonisme en devenir. Il s'agira d'étudier l'original grec dans son intégralité, dans ses spécificités grammaticales et stylistiques, et d'aborder tous les thèmes philosophiques présentés dans le texte, tels que la notion de voie examinée, la critique de la prétention au savoir, la justice, la relation de l'individu à la cité et à ses lois, l'approche de la mort comme expérience philosophique.

Bibliographie :

Texte critique de référence - E. A. Duke, W. F. Hicken, W. S. M. Nicoll, D. B. Robinson et J. C. G. Strachan, *Platonis Opera, I: Tetralogiae I-II*, Oxford, University Press, 1995

Traduction française - L. Brisson, *Platon. Apologie de Socrate, Criton*, Paris, Garnier Flammarion, 2006.

Outils - A. Lukinovich et M. Rousset, *Grammaire de grec ancien*, Genève, Georg, 1989.

Études - E. de Strycker et S.R. Slings, *Plato's Apology of Socrates. A Literary and Philosophical Study with a Running Commentary*, Leiden, Brill, 1994.

Th.C. Brickhouse et N.D. Smith, *Plato's Socrates*, Oxford, University Press, 1994.

Pour le *Criton*, le second texte au programme, voir le cours de Grec philosophique, Licence 1 semestre 1.

UE 41 Texte latin

Ouvert si candidats

UE 41 Texte allemand (A. GRIVAUX)

David Hume über den Glauben oder Idealismus und Realismus. Ein Gespräch (1787)

L'édition au programme est la suivante : *David Hume über den Glauben oder Idealismus und Realismus. Ein Gespräch* (1787), éd. Oliver Koch, Hamburg, Meiner, « Philosophische Bibliothek », 2019, p. 7-112.

Pour préparer l'épreuve, il est recommandé de lire le texte en allemand, dès l'été ou le premier semestre, en s'aidant, si besoin, de la traduction et du commentaire suivants : *David Hume et la croyance. Idéalisme et réalisme*, trad. L. Guillermit, Paris, Vrin, 2000, ainsi que du dictionnaire Jacobi en ligne (<https://jwo.saw-leipzig.de>).

UE 41 Texte italien (A. MIRABELLA)

Antonio Labriola, *Saggi sul materialismo storico*

Ce cours se propose d'analyser et de traduire l'ouvrage majeur d'Antonio Labriola, *Saggi sul materialismo storico* (1895-1897), texte fondamental par lequel il a introduit le marxisme en Italie à la fin du XIXe siècle. Intellectuel engagé, attentif aux bouleversements sociaux de son époque, Labriola a contribué à l'approfondissement théorique et à la diffusion du concept de matérialisme historique, le concevant selon une approche à la fois critique et novatrice.

Le séminaire retracera l'évolution de la pensée de Labriola en la resituant dans le contexte philosophique et historique de l'Italie post-unitaire. Une attention particulière sera ensuite portée à l'exégèse des concepts et notions fondamentaux développés dans cet ouvrage, dont la lecture s'effectuera à partir de la version originale italienne. L'étude abordera la manière dont Labriola conceptualise l'articulation entre théorie et pratique, ainsi qu'entre philosophie et politique, au sein d'un contexte de profondes transformations sociales.

Six heures de cours seront spécifiquement dédiées à un entraînement à la présentation orale d'extraits du texte, traduits de l'italien vers le français. Cette démarche vise à renforcer la compréhension conceptuelle des étudiants et à développer leurs compétences de restitution argumentée.

Afin de préparer ce cours, il est fortement recommandé aux étudiants de lire l'ouvrage de Labriola ainsi que les textes complémentaires ci-dessous proposés, avant le début du semestre pour se familiariser avec les concepts clés de cet auteur et en découvrir l'actualité.

Bibliographie pour la préparation du cours :

Antonio Labriola, *Saggi sul materialismo storico*, Roma, Editori Riuniti, 2019.

Potier, Jean-Pierre, « Antonio Labriola et le « matérialisme historique », in *Lectures italiennes de Marx : les conflits d'interprétation chez les économistes et les philosophes : 1883-1983*. Presses universitaires de Lyon, 1986, p 131-200. (<https://books.openedition.org/pul/15285#anchor-toc-1-1>, consulté le 5/7/2025)

Tosel, André, *Marx en italique*. Trans-Europ-Repress, 1991.

Alberto Burgio, *Un marxismo «alquanto aristocratico»*. *Studi su Antonio Labriola*, Roma, Derive e Approdi, 2023.

Alberto Burgio (dir.), *Antonio Labriola nella storia e nella cultura della nuova Italia*, Roma, Quodlibet, 2005.

UE 34 Leçons de philosophie 2 (plusieurs enseignants)

Les leçons sont conçues comme des entraînements à l'épreuve orale de leçon de l'agrégation (sur champ défini et hors champ défini). Elles sont individuelles (devant l'ensemble du groupe) et donnent lieu à des observations et des conseils de la part de l'enseignant.

UE 35 Explications de texte 2 (plusieurs enseignants)

Les explications sont conçues comme des entraînements à l'épreuve orale disciplinaire du CAPES. Elles sont individuelles (devant l'ensemble du groupe) et donnent lieu à des observations et des conseils de la part de l'enseignant.

UE 50 Tutorat (Ph. CRIGNON)

Les dates seront indiquées en début d'année.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES DES DIPLÔMES DU CYCLE MASTER (RG3C M)

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 611- 1 et suivants, L.612-6 et suivants, D. 123-13 et D. 123-14, D.611-1 et suivants, et D.612-33 et suivants ;
- Vu le code du sport, notamment ses articles L. 221-1 et suivants ;
- Vu le code du travail, notamment ses articles L.6131-1 et suivants et L. 6325-1 et suivants ;
- Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de master, de master professionnel et de master ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié, relatif au diplôme national de master ;
- Vu l'arrêté du 12 juillet 2022 portant accréditation des diplômes de second cycle de Nantes Université ;
- Vu le décret n° 2021-1290 du 1er octobre 2021 portant création de Nantes Université, notamment son article 51- 9°) ;
- Vu la circulaire du 6 février 2023 relative aux adaptations et aménagements des épreuves d'examen et de concours pour les candidats en situation de handicap ou avec un trouble de santé invalidant ;
- Vu le guide de construction de l'offre master approuvés par délibérations CAC n° 220325-10 et CAC n° 220325-12 du 25 mars 2022 ;
- Vu le document de cadrage relatif à l'approche par compétences approuvé par délibération CFVU n° 2019- 11-21-9 du 21 novembre 2019 ;

Préambule

Le présent document fixe le règlement général des modalités de contrôle des connaissances et des compétences, applicable à l'ensemble des étudiants inscrits en master à Nantes Université.

Les composantes établissent les modalités de contrôle des connaissances et des compétences (M3C) de chacun des diplômes Master.

Les présidents de jury et les responsables de formation sont chargés de faire appliquer l'ensemble de ces règles (RG3C et M3C).

Les présentes modalités s'inscrivent dans le déploiement de l'approche par compétences engagé par Nantes Université.

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences des masters co-accrédités sont, à titre subsidiaire, celles adoptées par l'établissement qui porte l'accréditation à titre principal.

Glossaire

BCC : bloc de connaissances et de compétences. Il s'agit d' « ensembles homogènes et cohérents de compétences contribuant à l'exercice en autonomie d'une activité professionnelle. Les BCC sont capitalisables.

Bloc d'UE : ensemble homogène d'unités d'enseignement visant à l'acquisition de connaissances et de compétences d'un champ pédagogique précis.

EC : élément constitutif d'une UE. Nantes Université fait le choix de ne pas accorder de crédits ECTS à l'EC, notamment au regard des difficultés techniques à mettre en œuvre ensuite les réorientations et/ou les redoublements.

ECl : évaluation continue intégrale. Il s'agit d'une modalité d'évaluation des enseignements et des compétences. C'est une modalité d'évaluation alternative au système des deux sessions d'examen, intégrant la seconde chance dans le continuum de l'année.

ECTS : European Credit Transfer System, ou système européen de transfert et d'accumulation de crédits est une méthode qui permet d'attribuer des crédits aux éléments pédagogiques d'une formation relevant de l'enseignement supérieur. Un crédit ECTS correspond à une charge de travail comprise entre 25 et 30 heures de travail globale/étudiant, répartie pour environ 1/3 d'enseignement, et 2/3 de travail personnel. Les ECTS doivent être proportionnels aux coefficients portés sur les éléments pédagogiques d'une formation.

M3C : modalités de contrôle des connaissances et compétences, définies par formation et adoptés par le conseil de composante.

1. Organisation de la formation

Les formations de second cycle sont amenées à adopter une approche par les compétences¹ au titre de l'accréditation en cours. Pour chacune d'entre elles, les équipes pédagogiques définissent et mettent « en œuvre leurs objectifs, leurs contenus, leurs méthodes pédagogiques et leurs acquis d'apprentissage en favorisant l'alignement pédagogique ».

Extrait du guide de construction Master : Les maquettes pédagogiques de chaque formation de Master sont articulées aux blocs de compétences, tels qu'ils figurent dans les référentiels de compétences propres à chaque diplôme (fiches du RNCP, le cas échéant, un référentiel spécifique de compétences) : chaque compétence du référentiel sera déclinée par des résultats d'apprentissage (RA). [...] Il y a souvent plusieurs RA pour atteindre le développement d'une compétence

L'année universitaire est organisée en blocs d'unités d'enseignement, et/ou en blocs de connaissances et de compétences et constituée de 60 ECTS (European Credit Transfert System). « Un ECTS correspond à 25 heures à 30 heures » de charge de travail totale pour un étudiant.

Chaque unité d'enseignement (UE) est créditée en ECTS pour faciliter la comparaison des formations, la mobilité des étudiants et leur insertion professionnelle. Sauf exception, les éléments constitutifs des UE ne portent pas d'ECTS.

L'année est répartie en deux semestres.

Le rythme d'acquisition des compétences est ordinairement réparti sur deux années. Cependant, les enseignements du master peuvent être répartis sur un nombre réduit ou augmenté d'années au regard des possibilités de chaque composante de proposer un rythme adapté aux contraintes, et à celui des étudiants.

Au regard de besoins spécifiques, l'établissement peut ne proposer que la 2^{ème} année de la mention ou d'un parcours de Master. Dans ce cas, le diplôme confère aussi le grade de Master.

Le grade Master confère 120 ECTS.

La charge de travail de l'étudiant est comprise entre 3000 et 3600 heures sur l'ensemble du cycle Master comprenant au maximum 800 heures d'enseignement et d'encadrement pédagogique.

2. Modalités d'évaluation et de validation

Il convient de préciser la complémentarité entre évaluation et validation.

- L'évaluation :
 - Attribue une valeur à une composition de l'étudiant face à une question posée ;
 - Permet de recueillir des données quant aux apprentissages de ses étudiants ;
 - Prévoit un jugement pédagogique qui peut prendre différentes formes d'évaluations (sommativ, formative...) et différentes activités (QCM, dossiers, oral, évaluations entre pairs, portfolio, projet, étude de cas, etc.) ;
 - Est scénarisée de manière progressive en vue d'une prise de décision de validation ou non validation administrative.
- La validation :
 - Englobe l'ensemble des décisions qui viennent valider des jalons, des étapes d'apprentissages, des BCC, des blocs d'UE, des UE, etc. ;
 - Prévoit les critères de validation qui sont fixés dans les M3C, leur validation engage l'établissement, l'équipe enseignante et l'étudiant ;
 - Est une décision administrative créatrice de droit.

2.1 Modalités d'évaluation

En master, l'exercice d'une seconde chance, comme la tenue d'une seconde session, n'est pas obligatoire. Selon le choix des composantes, l'évaluation peut être organisée :

–soit comme en licence suivant les 3 modalités :

- Evaluation continue intégrale (ECI) ;
- Evaluation combinée comprenant des éléments ou des unités organisées en ECI et d'autres donnant lieu à deux sessions d'examen ;

- Régime d'évaluation comprenant une première et une seconde session pour l'ensemble des examens.
– soit sans recourir à l'exercice d'une seconde chance ou d'une seconde session.

Les composantes déterminent le mode d'évaluation le plus adapté à la cohérence de la progression pédagogique et à la réussite de l'étudiant.

Les composantes précisent en tant que de besoin dans leurs M3C la modalité d'exercice de seconde chance qu'elles choisissent. Elles peuvent proposer l'adoption de l'une des modalités à titre d'expérimentation sur un périmètre limité et, après en avoir mesuré les effets, décider de l'étendre ou d'y renoncer.

Lorsque les composantes optent pour l'exercice d'une seconde chance, elles précisent dans leurs M3C la modalité d'exercice choisie.

Les situations suivantes ne donnent pas lieu à l'exercice d'une seconde chance :

- La partie réalisée en organisme professionnel pour les parcours en alternance ;
- L'évaluation des éléments pédagogiques professionnels (projet, stage, etc.) ;
- Les éléments pédagogiques qui ne peuvent être réorganisés (exemple de certains travaux pratiques).

2.1.1 Modalité d'évaluation continue intégrale (ECI)

Dans une approche par compétences, l'évaluation continue intégrale (ECI) est privilégiée.

2.1.1.1 Principe général de l'ECI

L'ECI consiste en une pluralité d'évaluations diversifiées, réparties régulièrement sur l'ensemble des semaines du semestre et pour l'ensemble des enseignements concernés. Elle permet à l'équipe pédagogique d'attester que l'étudiant maîtrise les connaissances et développe les compétences visées dans une UE.

L'ECI s'effectue ainsi sur le cumul des indices récoltés dans des activités d'évaluation identifiées tant par les équipes qu'apportés par les étudiants. Ces évaluations et les indices en résultant peuvent être de différentes natures (QCM, rendus écrits, dossiers écrits, activités orales, évaluations entre pairs, etc.).

L'ECI permet donc de mixer des évaluations de différentes natures :

- Des « Évaluations formatives » ayant pour fonction de favoriser la progression et ou de diagnostiquer des difficultés chez l'étudiant sur le développement des résultats d'apprentissage liées aux compétences dans son UE. Ces évaluations formatives sont laissées à la discrétion des équipes enseignantes.
- Des « Évaluations sommatives » visant à estimer les résultats d'apprentissage à la fin d'un processus de formation alignées sur les résultats d'apprentissage.

2.1.1.2 Organisation de l'ECI

Le directeur des études de la formation (le cas échéant, le responsable du master) est le responsable du calendrier des épreuves organisées sur le semestre en lien avec le rythme de la formation de façon concertée au sein de l'équipe pédagogique de la formation.

L'organisation pratique est coordonnée par l'équipe pédagogique et la scolarité de la composante ou du pôle. La répartition régulière des évaluations peut être garantie par le recours systématique à des créneaux hebdomadaires identifiés dans l'emploi du temps.

Le planning des évaluations a vocation à être publié au cours des deux premières semaines du semestre. Si des modifications doivent être apportées au planning des évaluations en cours de semestre pour des raisons impérieuses, elles devront être communiquées 15 jours avant l'évaluation.

Des évaluations peuvent également être réalisées sans convocation dans les créneaux d'enseignement de l'emploi du temps (évaluations en TD et TP, par exemple). Pour ces dernières, des aménagements ou des dérogations sont accordés au profit des étudiants à statut spécifique (étudiants salariés, sportifs de haut niveau, en situation de handicap, etc.).

L'ECI repose sur des évaluations multiples et de formes variées, comme des épreuves écrites, orales, des activités pratiques, des rendus de travaux, des projets et des périodes de mise en situation, etc. Elle doit donner lieu à des

évaluations qui permettent d'apprécier la progression des acquis des connaissances et du développement des compétences visés par l'UE et proposer les remédiations nécessaires à l'étudiant.

Chaque épreuve doit être corrigée dans un délai raisonnable, le résultat étant porté à la connaissance de l'étudiant, avant l'évaluation suivante.

Les évaluations au sein d'une UE en ECI doivent être prévues en nombre suffisant pour pouvoir observer et mesurer la progression des étudiants. Si la seconde chance est présente, elle est alors comprise dans ses modalités de mise en œuvre. Le temps qui était réservé à l'organisation et à la préparation de la seconde session est utilisé pour étendre la durée globale des enseignements sur l'année universitaire.

Des épreuves de substitution peuvent être organisées sur décision du jury pour les étudiants empêchés ou bénéficiant d'un statut spécifique et n'ayant pas pu participer au contrôle continu. Dans une logique de proportionnalité et d'équité de charge de travail, les étudiants à statut spécifique et ceux bénéficiant de dispense d'assiduité (DA) peuvent, sur la base d'un travail ad hoc prouver le développement des résultats d'apprentissage et des compétences attendues dans les UE. Celui-ci sera alors soumis à un jury qui le validera selon des modalités garantissant le même niveau d'exigence que pour les publics ordinaires.

2.1.2 Autres modalités d'évaluation

2.1.2.1 Évaluation combinée

L'évaluation combinée peut associer :

- Des éléments pédagogiques organisées en ECI intégrant éventuellement l'exercice d'une seconde chance. Les modalités applicables sont celles du point 2.1.1 ;
- Des éléments pédagogiques évalués en contrôle continu et terminal et dont l'exercice éventuel de la seconde chance s'exprime en seconde session ;
- Des éléments pédagogiques évalués exclusivement en contrôle terminal et dont l'exercice éventuel de la seconde chance s'exprime en seconde session.

Les modalités d'évaluation de chaque UE ou élément constitutif en seconde session, peuvent être différentes de celles de l'évaluation réalisée en première session.

2.1.2.2. Évaluation comprenant deux sessions d'examen

Lorsque les modalités d'évaluation, quelle qu'en soit la forme (contrôle continu et/ou contrôle terminal) prévoient une seconde session, les modalités de la seconde session sont fixées comme suit :

- Lorsqu'une compensation est opérée entre BCC / bloc d'UE et/ou entre semestres, la seconde session ne peut commencer qu'à l'issue d'un délai de 15 jours suite à la communication des résultats relatifs à la première session ;
- En l'absence de compensation entre BCC / bloc d'UE et/ou entre semestres pour l'obtention d'une année, une seconde session peut être organisée dans un délai de 15 jours à l'issue des résultats de la première session du ou des BCC, ou du semestre.

Les modalités d'évaluation de chaque BCC, bloc d'UE, UE, élément constitutif en seconde session peuvent être différentes de celles de l'évaluation réalisée en première session.

Les composantes peuvent notamment choisir soit de proposer une épreuve de seconde session unique ou commune à l'échelle d'un bloc ou d'une UE, soit de proposer une épreuve de seconde session pour chacun des éléments constitutifs, ou toute autre modalité d'évaluation alternative pédagogiquement pertinente.

2.2 Acquisition des unités d'enseignements (UE)

2.2.1 Validation d'une UE, d'un bloc d'UE ou BCC et attributions de crédits

Les évaluations peuvent donner lieu à des notes chiffrées ou encore à une validation de type

« Admis/Ajourné » sans note. Cette modalité est alors indiquée dans les modalités d'évaluation de l'UE concernée.

Une UE est validée si la valeur identifiée par les équipes est attribuée. Ainsi, s'il s'agit d'une note chiffrée, cela correspond à la moyenne des notes obtenues au sein d'une UE qui est supérieure ou égale à une note seuil identifiée par l'équipe.

Si l'UE est validée, les crédits ECTS associés le sont également. Sauf exception prévue dans les M3C, ils sont capitalisés et utilisables dans tout parcours universitaire.

La validation d'un résultat d'apprentissage dépend de la validation de ou des UE le ciblant, conformément à la matrice UE/Compétences (UE/Comp) qui permet d'afficher les liens cohérents établis entre les compétences visées par la formation et les Unités d'Enseignement (UE) existantes dans la maquette.

2.2.2 Règles de compensation

Extrait du guide de construction du Master : la compensation, fixée par les composantes, peut s'effectuer "au sein de regroupements cohérents d'unités d'enseignement, organisés notamment en blocs de connaissances et de compétences".

Principes généraux :

- Sauf exception prévue dans les M3C, toute unité acquise confère à l'étudiant les ECTS associés, ces ECTS sont capitalisés et utilisables dans tout parcours de formation de l'enseignement supérieur.
- Les M3C fixent les modalités de compensation entre UE, et les éventuels seuils de compensation.
- Dans le cadre de l'approche par compétences, les principes de compensation doivent respecter la matrice UE/COMP. Ainsi, certaines UE ne pourront pas se compenser à la lumière de cette dernière qui est mise à disposition des étudiants par les services de scolarité.

2.3 Validation du master

Le master est obtenu à la condition que les UE, blocs d'UE et/ou BCC qui le constituent soient validés, et que les 120 ECTS minimum soient obtenus.

Cette validation peut faire l'objet d'une validation annuelle et/ou d'une validation au niveau global du diplôme.

À tout moment, un étudiant peut demander à avoir accès à un document récapitulatif de l'acquisition des UE.

2.4 Précisions relatives aux examens

2.4.1 Renonciation de note

Une fois les notes et résultats arrêtés par le jury, et lorsqu'une note ou un résultat compromet sérieusement les chances de poursuite d'études d'un étudiant, et qu'une seconde session est organisée, celui-ci peut solliciter une renonciation de certaines notes auprès du président du jury, dans les 5 jours après la publication des résultats.

Les redoublants peuvent demander à renoncer au bénéfice de notes ou de résultats qu'ils souhaitent améliorer. Ils doivent établir leur demande au moment de la rentrée, adressée au président du jury de la formation, dans les conditions et délais préalablement fixés par la composante.

En tous états de cause, les composantes précisent dans leur M3C si elles acceptent le principe de la renonciation de note. Dans le cas où elles en acceptent le principe, elles peuvent le proposer à titre d'expérimentation sur un périmètre limité et après en avoir mesuré les effets, décider de l'étendre ou d'y renoncer.

2.4.2 Assiduité et gestion des absences

L'assiduité aux contrôles continus est obligatoire.

2.4.2.1. Absences injustifiées

En cas d'absences injustifiées à un nombre trop important de contrôles au sein d'une UE, pour permettre d'évaluer l'étudiant, celui-ci est déclaré défaillant. Dans ce cas, l'UE et le BCC / Bloc d'UE correspondants ne sont pas notés, ni aucun autre élément du semestre ou de l'année en cours.

Chaque composante fixe le nombre et la nature des contrôles permettant soit de calculer une note, soit de prononcer la défaillance.

2.4.2.2. Absences justifiées

L'absence est justifiable sur production dans un délai raisonnable après l'épreuve des pièces justificatives agréées par la composante (certificat médical, certificat de décès, certificat d'hospitalisation, convocation à un concours, constat d'accident, etc.).

La conduite à tenir pour les principaux cas d'absence justifiée est précisée dans les M3C.

2.4.3. Calendrier des examens

Les étudiants sont informés des périodes de contrôle continu et d'examens terminaux.

Sur ces périodes, en cas d'impondérable, de sinistre, ou de tout évènement privant l'établissement de tenir un examen le jour prévu, sous réserve d'un délai de prévenance de 12 heures, l'examen peut être reporté dans les délais les plus rapprochés, y compris le samedi.

2.4.4 Sessions

Lorsque les examens sont organisés en sessions, les étudiants sont convoqués en seconde session pour présenter l'ensemble des éléments pédagogiques non validés en première session. Ils sont aussi convoqués aux examens correspondant aux résultats auxquels ils ont renoncé.

Chaque composante devra préciser dans son M3C si la note de seconde session remplace celle de la première session ou si la meilleure des deux notes est retenue, selon que l'inscription à la seconde session est volontaire ou automatique.

3. Modalités particulières et complémentaires d'évaluation

3.1 Régime transitoire

Les diplômés qui ne sont pas organisés en approche par compétences, peuvent maintenir à titre transitoire le régime antérieur de validation du master :

- Le master est organisé en semestres et chaque semestre est affecté de 30 crédits européens (ECTS) capitalisables sans limitation de durée. ;
- Les semestres sont composés d'Unités d'Enseignement (UE), elles-mêmes créditées en ECTS ;
- Les éléments constitutifs des UE ne portent pas de crédits européens ;
- Par exception, pour la constitution des dossiers de mobilité, des crédits européens peuvent être portés sur les éléments constitutifs des unités d'enseignement. Leur utilisation est exclusivement limitée aux besoins de la mobilité concernée.

3.2 Reconnaissance et valorisation de l'engagement étudiant

L'engagement étudiant est valorisé par les composantes dans un cadre défini par l'établissement et en application du code de l'éducation (articles L. 611-9 et D. 611-7 et suivants).

L'engagement étudiant peut donner lieu à un aménagement de temps de travail, une aide matérielle ou une bonification pouvant prendre toute autre forme de reconnaissance.

La procédure d'évaluation de l'engagement étudiant est déterminée par la composante.

Les modalités de validation de la reconnaissance des compétences acquises dans le cadre de l'engagement étudiant sont intégrées dans les maquettes et M3C de chaque diplôme concerné.

3.3 Aménagements d'études

Les étudiants exposés à des contraintes particulières ou investis de certaines responsabilités, et qui sont en conséquence privés de la possibilité de suivre les enseignements au même rythme que les autres étudiants, et de se présenter aux examens avec des chances de réussite égales, bénéficient d'aménagements destinés à réduire cet écart.

Les étudiants qui peuvent solliciter ces aménagements sont les suivants :

- Sportif de haut niveau ;
- Double cursus ;
- Activité salariée ;
- Handicap, maladie ou trouble invalidant ;
- Chargé de famille ;
- Etudiante enceinte ;
- Elu en conseils centraux, de pôle ou de composante.

Les étudiants sont accompagnés par le responsable pédagogique de la formation pour fixer l'aménagement proposé. Celui-ci fait l'objet d'une validation par arrêté individuel pris par le vice-président Formation et éducation ouverte. Dans ce cas de figure, il est conseillé d'établir un contrat pédagogique qui fixe dès le début de l'année universitaire les aménagements nécessaires.

Les aménagements des examens peuvent se décliner ainsi : aménagement du rythme des évaluations, conservation des notes sur plusieurs sessions ou années, aide spécifique pour composer, report de certaines évaluations, etc.

Les dispenses d'assiduité accordées aux bénéficiaires sont généralement prononcées pour l'année ou le semestre, mais peuvent aussi l'être au niveau de l'UE voire de l'EC selon les modalités d'évaluation choisies (cf. parties 2 et 4).

Pour bénéficier de ces mesures, les étudiants doivent en faire la demande auprès de leur service de scolarité avant la fin du premier mois des enseignements ou dans les quinze jours suivants leur accession à un statut spécifique.

4. Règles de progression, réorientation, mobilité

4.1. Inscriptions

L'inscription au diplôme national de master, quelle qu'en soit l'année, est effectuée soit au titre d'une année universitaire complète soit au titre d'un ou plusieurs BCC, bloc d'UE ou UE en vue de son obtention.

L'inscription pédagogique est faite en début d'année universitaire pour les deux semestres. Le redoublement en master est exceptionnellement accordé par décision du jury du diplôme.

La présidente de l'Université conserve la possibilité d'octroyer par dérogation une inscription supplémentaire dans le cas de situations jugées justifiées, après avis du jury et de la composante.

4.2. Paliers de progression, mobilité, réorientation

Pour communiquer une indication globale de réussite à l'étudiant en cours de formation, une situation des crédits obtenus au semestre est calculée et transmise. Un document administratif prouvant l'acquisition des blocs d'UE ou des BCC (ex : suivi de développement de compétences, classement, relevé de notes) par l'étudiant doit pouvoir être fourni, notamment à sa demande ou celle d'un autre établissement.

Cette situation de crédits est complétée d'un avis pédagogique lorsque l'étudiant candidate à une mobilité ou à une réorientation.

Avant la fin du mois de la rentrée universitaire, ou à tout moment en cas de contraintes particulières affectant le déroulement ordinaire du cursus, à la demande du responsable pédagogique ou de l'étudiant, un contrat pédagogique peut être établi pour adapter le rythme des enseignements et des évaluations aux besoins constatés.

4.3. Accès en année supérieure

Tout étudiant qui a validé l'ensemble des blocs d'UE et/ou des BCC de l'année, et/ou qui a satisfait aux conditions d'obtention du M1, est admis de droit en année supérieure dans la même mention de diplôme.

Certains parcours peuvent avoir une capacité d'accueil limitée. Si l'accès à ces parcours n'a pas été validé dès le recrutement en M1, le responsable pédagogique de M1 précise aux étudiants en temps utile, les modalités de recrutement de ces parcours.

Par dérogation à la règle précédente, un étudiant ajourné sur une année du master peut être autorisé par décision du jury d'année, à s'inscrire dans l'année supérieure de la même mention du master, dès lors qu'il estime l'étudiant en capacité de valider les connaissances et compétences attendues.

Les composantes peuvent fixer des notes minimales aux UE ou aux BCC dans leurs M3C pour préciser le niveau nécessaire pour poursuivre le cursus et estimer de la capacité à valider les connaissances et compétences.

4.4. Prise en compte de résultats extérieurs

Lorsqu'une année ou un semestre du master est effectué à l'étranger ou dans une autre université, les crédits ECTS acquis sont pris en compte pour l'obtention de l'année ou de la formation, lorsque les éléments de l'évaluation et du contrat pédagogique le permettent.

Lorsque l'accès en master a lieu après une validation d'acquis, la moyenne de l'année et/ou du diplôme est calculée sur les seuls éléments notés à Nantes Université.

Il en est de même pour les étudiants dont le début ou une partie de cursus est effectué au sein d'une autre formation (école d'ingénieur, de commerce, établissement étranger, etc.), ou lorsque l'accès en master a lieu après une validation d'acquis.

4.5. Validation d'acquis

L'arrêté annuel portant définition des périodes et modalités d'inscription et des actes techniques de gestion de scolarité attribue aux commissions pédagogiques l'instruction des demandes de validation d'acquis. Ces validations d'acquis se traduisent par des dispenses de diplôme, de BCC / Blocs d'UE, d'une ou plusieurs UE ou élément(s) constitutif(s) d'UE et figurent dans le contrat pédagogique de l'étudiant.

L'étudiant bénéficiant d'une validation d'acquis ne peut plus se présenter aux examens correspondants.

Les BCC / blocs d'UE, semestres, UE ou les éléments constitutifs d'une UE ayant fait l'objet d'une dispense d'études n'entrent pas dans le calcul du résultat du diplôme, des BCC / blocs d'UE, du semestre ou de l'UE.

5. Jurys

5.1. Organisation

Le jury du diplôme délibère souverainement sur l'ensemble des résultats de chaque étudiant pour l'attribution des crédits et du diplôme.

Selon la réglementation et l'organisation du diplôme, et pour les formations se déroulant sur plusieurs années d'études, des jurys de progression, valident chaque niveau intermédiaire nécessitant d'attribuer des résultats ou une indication de niveau.

Le jury peut attribuer des points de jury, au regard notamment du cursus de l'étudiant et de l'ensemble de sa prestation.

Lorsque les circonstances le nécessitent, le jury peut être tenu à distance, partiellement ou en totalité, aux conditions suivantes :

- Le président du jury soumet la demande à sa direction en précisant les motifs du recours au distanciel ;
- Le président de jury, assure la responsabilité du déroulement de l'ensemble des opérations ;
- Les moyens mobilisés garantissent la confidentialité et la qualité des débats ;
- Les membres du jury qui participent aux délibérations assistent à la réunion dans son intégralité, de l'ouverture de la séance jusqu'à la prise de la décision finale ;
- Au cours de la réunion, en cas de rupture de communication, les délibérations sont suspendues par le président du jury, et reprennent sur sa décision ;
- Le président du jury, assisté par un secrétariat, si nécessaire, consigne la tenue de la séance, et précise dans un P.V. la date de la séance, l'horaire de début et de fin, le nombre de membres présents, les éventuels incidents, le nombre de dossiers examinés.

Les modalités de désignation des jurys sont précisées chaque année par une circulaire de l'établissement.

5.2. Mentions

Une mention est attribuée sur chacun des diplômes du cursus master proposant une validation par note chiffrée.

La seconde session ne donne pas lieu à une mention de niveau autre que la formule « sans mention », sauf décision contraire du jury de mention.

Les seuils de mention sont :

- Très bien : moyenne > ou égale à 16/20 ;
- Bien : moyenne > ou égale à 14/20 ;
- Assez bien : moyenne > ou égale à 12/20 ;
- Sans mention : moyenne > ou égale à 10/20.

Les mentions ne sont pas le critère exclusif de valorisation et de recrutement des diplômés. Les jurys peuvent s'appuyer sur tout objet qu'ils estiment pertinent. Les M3C peuvent, après dialogue avec la direction de composante

et le pôle concernés, intégrer des modes d'évaluation et de distinction alternatifs ou complémentaires des mentions ci-dessus.

6. Résultats, sanctions disciplinaires

6.1. Proclamation des résultats et recours

Les étudiants ont droit à communication des résultats de leurs évaluations et de leurs copies corrigées, ou de tout autre support de leur travail.

Cette communication est régulière dans le cadre de l'évaluation continue intégrale, et peut faire l'objet d'un encadrement visant à regrouper les explications d'une session ou d'une partie d'une session d'examens à des fins pédagogiques lors de séances ciblées.

L'étudiant qui, sans motif d'absence valable, n'assiste pas à ces séances, ne peut par la suite solliciter un entretien.

Les résultats validés sont portés à la connaissance des étudiants sur leur environnement numérique de travail et par transmission d'un relevé de notes individuel, après les délibérations du jury. Ils sont définitifs et ne peuvent en aucun cas être remis en cause sauf erreur matérielle dûment constatée par le président du jury. Toute contestation des résultats ou demande de rectification de note après affichage des résultats doit être soumise au président du jury.

À défaut de conciliation, et si l'université apporte une réponse à sa demande, l'étudiant dispose de deux mois à compter de la notification de la réponse pour saisir le tribunal administratif, s'il maintient sa contestation.

En l'absence de réponse de l'université dans un délai de deux mois, l'étudiant dispose de deux mois à compter de sa demande pour saisir le tribunal administratif.

6.2. Fraude aux évaluations et sanctions disciplinaires

Tous les travaux universitaires demandés en vue d'une évaluation (comptes rendus de TD, exposés, contrôles sur table, mémoires, thèses, etc.) doivent revêtir un caractère individuel, sauf s'il est précisé qu'il s'agit d'un travail en groupe. Cela implique que tout étudiant qui a recours à la fraude pendant les examens ou au plagiat pour rédiger ses travaux (aussi bien à partir des sources « papier » que des sources « électroniques ») s'expose à des sanctions disciplinaires.

Le plagiat, lorsqu'il est accompli à l'occasion d'un examen ou d'un contrôle continu (quel que soit le mode d'évaluation) constitue une fraude relevant du régime disciplinaire prévu aux articles R.712-9 et suivants du Code de l'éducation et peut donner lieu à sanction disciplinaire. Par ailleurs, aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droits ou ayants cause est illicite.

Les supports de cours mis à disposition par les enseignants sont protégés par le droit d'auteur et ne peuvent faire l'objet d'une diffusion sans l'accord de l'auteur. La publication de cours en ligne sans l'autorisation de l'enseignant constitue une faute de nature disciplinaire.

L'enseignant qui soupçonne un plagiat peut recourir aux logiciels de détection du plagiat, mis à sa disposition par l'université, via l'ENT.

Toute fraude ou tentative de fraude ou complicité de fraude à un examen est soumise aux dispositions des articles R.712-9 et suivants du Code de l'éducation, relatives à la procédure disciplinaire dans les établissements d'enseignement supérieur.

Sont notamment caractéristiques de la fraude les agissements suivants :

- Utilisation non autorisée explicitement de documents et matériels (ex : calculatrice programmée, montre connectée, utilisation de moyens de communication ou d'information, recours à des « antisèches » diverses, etc.)
- Manœuvres informatiques non autorisées (ex : copies de fichiers ou recherches dans des répertoires, etc.) ;
- Communication d'informations entre candidats ;
- Substitution de personnes ;
- Substitution de copies ;
- Plagiat.

Les surveillants rappellent en début d'épreuve les risques encourus en cas de fraude. Un document concernant ces risques est affiché à l'entrée de la salle d'examens, sur l'espace numérique de travail de l'étudiant, ou sur le site web de la composante.

Avant et pendant les épreuves, le personnel chargé de la surveillance peut demander à tout candidat le retrait momentané d'un accessoire vestimentaire, le temps de procéder aux vérifications nécessaires, notamment pour s'assurer de l'absence de port d'oreillettes. En cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement des épreuves, l'expulsion de la salle peut être prononcée par le président de l'université ou son représentant.

En cas de flagrant délit de fraude ou tentative de fraude aux examens ou concours, le responsable de l'épreuve prend toutes mesures nécessaires pour faire cesser la fraude ou la tentative sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidat(s). Il procède à la saisie du ou des document(s) ou matériel(s) permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits. Il dresse ensuite un procès-verbal (rapport détaillé) contresigné par les autres surveillants de la salle et par l'auteur ou les auteurs de la fraude. En cas de refus de contresigner, mention est portée au procès-verbal. Le responsable de l'épreuve porte la fraude à la connaissance du président de jury, qui transmet un rapport à la présidente de l'université pour décision de saisine de la section disciplinaire. En aucun cas ces situations ne doivent être traitées et une sanction décidée par l'enseignant ou par le président de jury.

Le jury traite la copie de l'auteur de la fraude comme les autres copies et délibère sur ses résultats dans les mêmes conditions que pour les autres candidats. Pendant que la procédure suit son cours, le candidat est admis à suivre l'ensemble des enseignements et des épreuves de la formation. Toutefois, aucun relevé de notes, même partiel, aucune attestation de réussite, ni aucun diplôme ne peuvent être délivrés à l'étudiant poursuivi avant que la section disciplinaire n'ait statué.

Le pouvoir disciplinaire appartient en premier ressort au Conseil académique de l'université constitué en section disciplinaire. La procédure suivie devant cette instance est juridictionnelle (l'appel est possible devant le CNESER réuni en section disciplinaire et le pourvoi en cassation devant le Conseil d'État). La section disciplinaire examine les faits, reçoit et interroge le candidat incriminé qui peut se faire assister d'un défenseur, délibère sur les éléments qui lui sont communiqués et décide de la sanction à prendre parmi les sanctions énumérées par le Code de l'éducation.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES DU MASTER

TABLEAU RECAPITULATIF

Master Philo 1 IRP (Initiation à la Recherche en Philosophie)

Semestre 1

Bloc disciplinaire intitulé : UED - Philosophie pratique		Coefficient de l'U.E. : 6						nombre d'ECTS : 6						
Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal	contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie pratique	6	CC					DOS			PEX				PEX

Bloc disciplinaire intitulé : UED - Histoire de la philosophie 1		Coefficient de l'U.E. : 6						nombre d'ECTS : 6						
Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal	contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Histoire de la philosophie	6	DOS					DOS			PEX				PEX

Bloc transversal intitulé : UET : Langue		Coefficient de l'U.E. : 3						nombre d'ECTS : 3						
Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal	contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Langue	3	CC					CC			PEX				PEX

Bloc transversal intitulé : UET : Pratique des exercices philosophiques		Coefficient de l'U.E. : 2						nombre d'ECTS : 2						
Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal	contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Pratique des exercices philosophiques	2	CC					CC			PEX				PEX

Bloc transversal : intitulé : UET - Méthodologie du TER		Coefficient de l'U.E. : 1						nombre d'ECTS : 1						
Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal	contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Méthodologie du TER	1	PEX					PEX			PEX				PEX

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie des sciences		Coefficient de l'U.E. : 6						nombre d'ECTS : 6						
Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal	contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie des sciences	6	CC					DOS			PEX				PEX

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie de la religion		Coefficient de l'U.E. : 6						nombre d'ECTS : 6						
Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal	contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie de la religion	6	CC					DOS			PEX				PEX

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Séminaires externes		Coefficient de l'U.E. : 6						nombre d'ECTS : 6						
Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité			
		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal	contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Séminaires externes	6	Divers					Divers			PEX				PEX

SEMESTRE 2

Bloc disciplinaire intitulé : UED Philosophie politique		Coefficient de l'U.E. : 6						nombre d'ECTS : 6					
Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire			dispensé d'assiduité			régime ordinaire			dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal	contrôle continu		examen terminal	examen terminal		examen terminal
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral

Philosophie politique	6	CC				DOS		PEX				PEX
-----------------------	---	----	--	--	--	-----	--	-----	--	--	--	-----

Bloc disciplinaire intitulé : UED Philosophie de la connaissance Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie de la connaissance	6	CC				DOS		PEX				PEX	

Bloc transversal intitulé : UET Stage Coefficient de l'U.E. : 3 nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Stage	3	DOS				DOS		DOS				DOS	

Bloc transversal intitulé : UET Séminaire du CAPHI Coefficient de l'U.E. : 3 nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Séminaire du Caphi	3	CC				DOS		PEX				PEX	

Bloc complémentaire intitulé : UEC Philosophie du langage Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie du langage	6	CC				DOS		PEX				PEX	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie des valeurs Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie des valeurs	6	CC				DOS		PEX				PEX	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Séminaires externes Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Séminaires externes	6	Divers				Divers		PEX				PEX	

TABLEAU RECAPITULATIF

Master Philo 2 IRP (Initiation à la Recherche en Philosophie)

Semestre 1

Bloc disciplinaire intitulé : UED - Séminaire métaphysique Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Séminaire métaphysique	6	CC					DOS		PEX				PEX	

Bloc disciplinaire intitulé : UED - Histoire de la philosophie 2 Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Histoire de la philosophie	6	CC					DOS		PEX				PEX	

Bloc transversal intitulé : UET : Langue Coefficient de l'U.E. : 3 nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Langue	3	CC					CC		PEX				PEX	

Bloc transversal intitulé : UET : Pratique des exercices philosophiques Coefficient de l'U.E. : 2 nombre d'ECTS : 2

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Pratique des exercices philosophiques	2	CC					CC		PEX				PEX	

Bloc transversal : intitulé : UET - Méthodologie du TER Coefficient de l'U.E. : 1 nombre d'ECTS : 1

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Méthodologie du TER	1	PEX					PEX		PEX				PEX	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie de l'esprit Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie de l'esprit	6	CC					DOS		PEX				PEX	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie sociale Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	
Philosophie sociale	6	CC					DOS		PEX				PEX	

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Séminaires externes Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session						
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
TER/Stage + rapport	21	DOS					DOS						

Bloc transversal intitulé : UET Séminaire du Caphi Coefficient de l'U.E. : 3 nombre d'ECTS : 3

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Séminaire du Caphi	3	CC					DOS		PEX				PEX

Bloc complémentaire intitulé : UEC Philosophie politique Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie politique	6	CC					DOS		PEX				PEX

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie de la connaissance Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie de la connaissance	6	CC					DOS		PEX				PEX

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie du langage Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie du langage	6	CC					DOS		PEX				PEX

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Philosophie des valeurs Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Philosophie des valeurs	6	CC					DOS		PEX				PEX

Bloc complémentaire : intitulé : UEC Séminaires externes Coefficient de l'U.E. : 6 nombre d'ECTS : 6

Matière	Coef	1ère session						2è session					
		régime ordinaire				dispensé d'assiduité		régime ordinaire				dispensé d'assiduité	
		contrôle continu		examen terminal		examen terminal		contrôle continu		examen terminal		examen terminal	
		écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral	écrit	oral
Séminaires externes	6	Divers					Divers		PEX				PEX

MASTER 2^e année, Parcours PSE

U.E. 31 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 1		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Histoire de la philosophie 1	6	6h		6h		6h		Pas de session 2					
U.E. 32 - HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE 2		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Histoire de la philosophie 2	6	6h		6h		6h		Pas de session 2					
U.E. 33 - PHILOSOPHIE GÉNÉRALE		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Philosophie générale	6	7h		7h		7h		Pas de session 2					
U.E. 37 - PRATIQUE DES EXERCICES PHILOSOPHES		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Pratique des exercices philosophiques	6	7h		7h		7h		Pas de session 2					
U.E. 36 - TUTORAT		Crédits ECTS : 3						Coefficient : 3					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Tutorat	3	assiduité						Pas de session 2					
U.E. 34 - LEÇONS DE PHILOSOPHIE		Crédits ECTS : 3						Coefficient : 3					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle		Examen		Examen		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	

		continu		terminal		terminal							
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Leçons de philosophie	3		X				X	Pas de session 2					
U.E. 35 - EXPLICATIONS DE TEXTE													
Crédits ECTS : 3 Coefficient : 3													
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Explications de texte	3		X				X	Pas de session 2					
U.E. 44 - PHILOSOPHIE GÉNÉRALE SUR CHAMP DÉFINI													
Crédits ECTS : 6 Coefficient : 6													
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Philosophie générale sur champ défini	6		X				X	Pas de session 2					
U.E. 45 - TEXTE FRANÇAIS 1													
Crédits ECTS : 6 Coefficient : 6													
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Texte français 1	6		X				X	Pas de session 2					
U.E. 46 - TEXTE FRANÇAIS 2													
Crédits ECTS : 6 Coefficient : 6													
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Texte français 2	6		X				X	Pas de session 2					
U.E. 47 - TEXTE ANGLAIS													
Crédits ECTS : 6 Coefficient : 6													
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Texte anglais	6		X				X	Pas de session 2					
U.E. 48 - TEXTE GREC													
Crédits ECTS : 6 Coefficient : 6													
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Texte grec	6		X				X	Pas de session 2					

U.E. 49 – TEXTE LATIN		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Texte latin	6		X				X	Pas de session 2					
U.E. 51 – TEXTE ALLEMAND		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Texte allemand	6		X				X	Pas de session 2					
U.E. 52 – TEXTE ITALIEN		Crédits ECTS : 6						Coefficient : 6					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Texte italien	6		X				X	Pas de session 2					
U.E. 50 – TUTORAT		Crédits ECTS : 3						Coefficient : 3					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Tutorat	3	assiduité						Pas de session 2					
U.E. 34 - LEÇONS DE PHILOSOPHIE		Crédits ECTS : 3						Coefficient : 3					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Leçons de philosophie	3		X				X	Pas de session 2					
U.E. 35 - EXPLICATIONS DE TEXTE		Crédits ECTS : 3						Coefficient : 3					
Éléments constitutifs	Coefficient	1 ^e session						2 ^e session					
		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité		Régime ordinaire				Dispensés d'assiduité	
		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal		Contrôle continu		Examen terminal		Examen terminal	
		Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral	Écrit	Oral
Explications de texte	3		X				X	Pas de session 2					

RESSOURCES

1. Messagerie

Personnels administratifs, enseignants, enseignants-chercheurs communiquent auprès des étudiants directement sur leur adresse mail de l'Université. Les étudiants sont donc invités à **consulter régulièrement leur boîte mail**.

Pour communiquer auprès du personnel de l'Université : Prenom.Nom@univ-nantes.fr

Pour communiquer auprès d'un étudiant de l'Université : Prenom.Nom@etu.univ-nantes.fr

Listes de diffusion de philosophie (modérées) :

L1 <l1philo@etu.univ-nantes.fr>

L2 <l2philosophie@etu.univ-nantes.fr>

L3 <l3philosophie@etu.univ-nantes.fr>

M1 <m1-philo-irp@etu.univ-nantes.fr>

M2 IRP <m2-philo@etu.univ-nantes.fr>

M2 PSE <m2phiagreg@etu.univ-nantes.fr>

ATTENTION ! NE PAS RÉPONDRE PAR MÉGARDE À TOUTE LA LISTE DE DIFFUSION.

2. Gestion des emplois du temps

Les emplois du temps par semaine sont consultables à partir du mois de septembre sur le site edt.univ-nantes.fr. Des modifications d'emploi du temps pouvant être apportées, ce site est à consulter régulièrement.

3. MADOC

Les enseignants de l'UFR Lettres et Langues sont invités à déposer le contenu de leurs cours sur la plateforme d'enseignements de Nantes Université nommée MADOC. Pour y accéder : madoc.univ-nantes.fr

4. Les bibliothèques universitaires

Nantes Université propose l'accès à un [réseau](#) de neuf bibliothèques universitaires. L'accès à ces bibliothèques est libre. Les étudiants de Nantes Université sont automatiquement inscrits dans le réseau des bibliothèques universitaires : seule la carte étudiante est requise pour emprunter. Le nombre d'emprunts simultanés est illimité ; la durée du prêt varie entre un mois (étudiants de licences et de masters) et deux mois (doctorants, agrégatifs).

Les documents des bibliothèques sont référencés dans le catalogue [Nantilus](#), chacun peut consulter son compte pour accéder à divers services, comme la réservation ou la prolongation d'emprunts.

Deux bibliothèques proposent des collections en philosophie :

La BU Censive, installée au 1er étage du bâtiment Censive (campus Tertre). La bibliothèque propose 37 000 documents, principalement en philosophie, lettres classiques et lettres modernes. La salle de lecture est située salle 111 et propose 20 places assises.

La BU Lettres, sur le campus Tertre, est une bibliothèque pluridisciplinaire proposant, entre autres, une importante collection en lettres/philosophie (une partie des fonds est en magasin).

Vous pouvez rendre les documents dans la BU de votre choix.

Les horaires en temps réel des BU sont indiqués [sur cette page](#).

Les BU proposent régulièrement [des formations](#), pour tous les niveaux.

LA VIE DU CAMPUS

A L'UFR LETTRES ET LANGAGES

1. Aide sociale

Les étudiants de Nantes Université peuvent prétendre à des aides sociales sous forme de bourse et/ou aide au logement universitaire. Pour cela, vous devez renseigner un « Dossier Social Étudiant » sur le site internet du CROUS : www.crous.nantes.fr. Les critères d'éligibilité aux différentes aides y seront détaillées.

Étudiants en difficulté, situation d'urgence financière : n° spécial CROUS 0 806 000 278 – du lundi au vendredi, 9h-17h (prix d'un appel local)

2. Pratiquer une activité sportive

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS) propose un large catalogue d'activités physiques. Les étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs de ces activités.

Le tarif annuel est de 50€ pour les non-boursiers et 25€ pour les boursiers et ce pour 1, 2 ou 3 activités !

Le site internet du SUAPS : <https://unsport.univ-nantes.fr/>

3. Pratiquer une activité culturelle et artistique

Les étudiants de Nantes Université ont la possibilité de participer à des ateliers de pratique culturelle et artistique (UED Culture et initiatives) de Nantes Université ! Cette pratique permet aux étudiants d'enrichir leur parcours de formation de connaissances complémentaires dans le domaine culturel et d'acquérir de nouvelles compétences, transversales et valorisantes. Théâtre, vidéo, photo, cinéma, conte, danse, arts plastiques et graphiques, écriture, production sonore... Des ateliers, master classes et stages menés par des artistes et intervenants professionnels sont proposés dans de nombreux domaines artistiques et culturels.

Ces ateliers sont gratuits et ouverts à tous, et vous seront présentés lors du forum des ateliers.

Fin septembre : Forum des ateliers en présence des intervenants (se renseigner auprès du Pôle étudiant). Renseignements et inscriptions: ateliers-culture@univ-nantes.fr

La culture à l'Université : www.univ-nantes.fr/culture

5. Prendre soin de sa santé

Le Service Universitaire de santé des Étudiants (SUMPPS) propose des consultations médicales de soins, des visites Bilan de santé préventif ou spécifiques liées au handicap, des consultations de dépistage bucco-dentaire, des ateliers bien-être, des groupes de paroles animés par des psychologues, la possibilité de se former aux premiers secours, des entretiens avec des assistantes sociales, etc.

Les consultations ne nécessitent pas d'avance de frais pour les étudiants se présentant avec leur carte vitale et la complémentaire santé.

Contacts et actualités du SUMMPS : www.univ-nantes.fr/sante

SIGLES

C.A. = Conseil d'Administration
CAC = Conseil Académique
C.P = Conseil de Pôle
C.S. = Conseil Scientifique
U.F.R. = Unité de Formation et de Recherche

FSDIE = Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes
SUIO = Service Universitaire d'Information et d'Orientation
BU = Bibliothèque Universitaire
SUMPPS = Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé
SUAPS = Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives et de plein air
FC = Formation Continue
CROUS = Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
INSPÉ = Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

S1 = semestre 1
S2 = semestre 2
S3 = semestre 3 (premier semestre de L2)
S4 = semestre 4 (second semestre de L2)
S5 = semestre 5 (premier semestre de L3)
S6 = semestre 6 (second semestre de L3)
UE = Unité d'Enseignement, bénéficiant de crédits ECTS : si je valide, je capitalise
UED = Unité d'Enseignement Disciplinaire
UET = Unité d'Enseignement Transversale
UEC = Unité d'Enseignement Complémentaire
EC = Élément Constitutif, sans crédit ECTS : je ne peux pas capitaliser
ECTS = European Credits Transfer System : Système européen de transfert et de capitalisation de crédits. 1 année = 60 ECTS.
CM = Cours Magistral
TD = Travaux Dirigés
MTU = Méthodologie du travail universitaire

CAPHI = Centre Atlantique de Philosophie

CC : Contrôle continu
EX : examen terminal
DA : dispense d'assiduité
CEDA : contrôle écrit pour les dispensés d'assiduité
CODA : contrôle oral pour les dispensés d'assiduité

